



P N  
U D

# CARTE DE POTENTIALITES D'EMPLOIS DES JEUNES ET DES FEMMES DANS LES PREFECTURES ET SOUS-PREFECTURES DU TOGO





CARTE DE POTENTIALITES D'EMPLOIS DES JEUNES ET DES FEMMES DANS LES PREFECTURES ET SOUS-PREFECTURES DU TOGO



Avant propos .....	5
Mot du Ministre .....	6
Méthodologie .....	8

## **1/ POTENTIALITES D'EMPLOIS DES JEUNES ET DES FEMMES PAR REGION ET PAR PREFECTURE..... 9**

### **REGION MARITIME ..... 10**

Préfecture de L'AVÉ .....	11
Préfecture de BAS-MONO .....	13
Préfecture du GOLFE .....	15
Préfecture des LACS .....	17
Préfecture de VO .....	19
Préfecture de YOTO .....	21
Préfecture de ZIO .....	23

### **REGION DES PLATEAUX ..... 25**

Préfecture d'AGOU .....	26
Préfecture de l'AMOU .....	28
Préfecture d'AKÉBOU .....	30
Préfecture de DANYI .....	32
Préfecture de l'EST - MONO .....	34
Préfecture de HAHO .....	36
Préfecture de KLOTO .....	38
Préfecture de KPELE .....	40
Préfecture de MOYEN - MONO .....	42
Préfecture de l'OGOUE .....	44
Préfecture de WAWA .....	46

### **REGION CENTRALE ..... 48**

Préfecture de BLITTA .....	49
Préfecture de SOTOUBOUE .....	51
Préfecture de TCHAOUDJO .....	53
Préfecture de TCHAMBA .....	55

<b>REGION DE LA KARA</b> .....	<b>57</b>
Préfecture d'ASSOLI .....	<b>58</b>
Préfecture de BASSAR .....	<b>60</b>
Préfecture de la BINAH .....	<b>62</b>
Préfecture de DANKPEN .....	<b>64</b>
Préfecture de DOUFELGOU .....	<b>66</b>
Préfecture de KÉРАН .....	<b>68</b>
Préfecture de la KOZAH .....	<b>70</b>
<b>REGION DES SAVANES</b> .....	<b>72</b>
Préfecture de CINCASSE .....	<b>73</b>
Préfecture de KPENDJAL .....	<b>75</b>
Préfecture de l'OTI .....	<b>77</b>
Préfecture de TANDJOARE .....	<b>79</b>
Préfecture de TONE .....	<b>81</b>
<b>2/ PRESENTATION DES ACTIVITES ET CRENEAUX PORTEURS.....</b>	<b>82</b>
<b>3/ ANALYSE COMPARATIVE DES ACTIVITES ET CRENEAUX PORTEURS PAR REGION ET PAR PREFECTURE....</b>	<b>87</b>
<b>4/ STRUCTURES EN CHARGE DE LA PROMOTION DE L'EMPLOI.....</b>	<b>103</b>
4-1 MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SECURITE SOCIALE .....	<b>104</b>
4-2 MINISTERE DU DEVELOPPEMENT A LA BASE, DE L'ARTISANAT, DE LA JEUNESSE ET DE L'EMPLOI DES JEUNES.....	<b>108</b>
<b>5/ AUTRES STRUCTURES POURVOYEUSES D'EMPLOIS EN MILIEUX RURAL ET LOCAL.....</b>	<b>111</b>
5-1 MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PÊCHE.....	<b>112</b>
5-2 MINISTERE DU TOURISME.....	<b>114</b>
5-3 MICROFINANCE AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT RURAL ET LOCAL .....	<b>115</b>

## MOT DU MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SECURITE SOCIALE



Les effets conjugués du contexte macroéconomique des années 1980 et 1990, caractérisé par la mise en œuvre des Programmes d'Ajustement Structurel, la dévaluation du franc CFA et la crise politique qu'a traversée le Togo, n'ont pas été favorables à l'emploi et à la réduction de la pauvreté. Aussi, les initiatives entreprises en faveur des jeunes et des femmes au Togo en vue d'absorber le nombre de chômeurs restent - elles jusqu'à ce jour sans impact significatif.

En effet, la situation de l'emploi au Togo est caractérisée par une précarité croissante, une forte contraction du marché du travail, le caractère de plus en plus informel de l'emploi et un taux de chômage (sous-emploi y compris) estimé à plus de 30% en 2006, selon les données de l'enquête QUIBB. Cette situation se traduit, en outre, par l'explosion du secteur informel qui occupe, secteur agricole y compris, plus de 80% de la population active. Dans ce contexte, la situation des jeunes et des femmes est caractérisée par le manque de perspectives d'avenir et la faiblesse de mécanismes pouvant favoriser et appuyer les initiatives porteuses de création d'emplois et de revenus.

Pour ce faire, le Gouvernement a placé l'emploi au cœur de ses préoccupations en matière de politique de développement en tant que levier majeur pour la réduction de la pauvreté et un des objectifs fondamentaux d'une croissance forte et durable. Ainsi, une place de premier choix fut-il accordée au secteur privé pour créer des emplois qui compléteront le potentiel de l'Etat en matière d'emplois administratifs.

Par ailleurs, dans le cadre de la promotion de l'emploi, il a été élaboré en 2004, un Document Cadre de Politique de l'Emploi et de Lutte contre la Pauvreté suivi de l'adoption d'un plan d'action opérationnel en 2009. Pour mieux répondre à la problématique de la jeunesse togolaise, un ministère du développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes a été mis en place avec pour mandat l'appui à la réduction de la pauvreté et du sous-emploi des jeunes par la promotion de l'auto emploi des jeunes et le développement des conditions favorables à la création d'emplois par l'identification de créateurs porteurs et le suivi et l'accompagnement des jeunes dans la réalisation de leurs projets. Il faut également citer la création de l'Agence Nationale de Promotion et de Garantie de Financement des PME/PMI (ANPGF) et la mise en place du Fonds d'Appui aux Initiatives Economiques des Jeunes (FAIEJ), l'élaboration du Programme National de Soutien à l'Emploi (PNSE), la création récente de l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) et le lancement du Programme Pilote Pour l'Emploi des Jeunes (PPEJ).

Les actions prioritaires retenues par le Gouvernement portent entre autres sur le développement de l'auto emploi et l'accès des femmes à des emplois de meilleure qualité et à un plus grand nombre, le renforcement des mécanismes de micro-crédits, la dynamisation du Fonds d'Appui aux Initiatives Economiques des Jeunes (FAIEJ) et du Fonds d'Insertion des Jeunes (FIJ). Pour assurer la pérennité de ces actions entreprises par le Gouvernement, d'importantes mesures sont envisagées dont l'établissement de la carte de potentialités d'emplois

des jeunes et des femmes dans les préfectures et sous-préfectures du Togo.

En matière de créneaux porteurs, plusieurs secteurs sont ciblés par les différents documents de politique d'emploi et de définition de programmes notamment l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'environnement, l'appui aux micro-entreprises, la décentralisation, le développement communautaire, l'urbanisme etc. Le défi à relever, consiste à exploiter les potentialités existantes pour accélérer la croissance et créer des emplois permettant d'intensifier les investissements. Toutefois, une meilleure connaissance des créneaux économiques porteurs d'emplois exige de véritables études de filières qui doivent permettre de collecter simultanément et de relier entre elles les données sur les différents secteurs.

C'est dans ce contexte que la présente étude a été commanditée avec pour objectif de lutter efficacement contre le chômage et le sous-emploi des groupes vulnérables par la promotion des créneaux économiques porteurs d'emplois pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Le Présent document intitulé « carte de potentialités d'emplois des jeunes et des femmes dans les préfectures et sous-préfectures du Togo » est publié dans le cadre de la mise à disposition des jeunes et des femmes d'un outil efficace d'information sur les opportunités qui leur sont offertes dans toutes les préfectures et sous-préfectures du Togo et qui est susceptible de les aider dans la prise de décision en matière d'entrepreneuriat et d'auto emploi. Ce document vient corriger l'insuffisance de données nécessaires à l'entrepreneuriat et complètent les différents documents existants sur les filières et créneaux porteurs.

Pour chacune des préfectures et sous-préfectures du Togo, le document met l'accent sur les activités économiques existantes, les atouts et potentialités, les contraintes et menaces et les mesures d'accompagnement. Il présente également la cartographie du Togo avec la localisation de la zone concernée, la cartographie des créneaux et activités porteurs d'emplois de la préfecture ou sous-préfecture et des indicateurs relatifs à la population totale et active, la superficie et la densité.

Nos remerciements vont à nos principaux partenaires au développement et en particulier au Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) pour son appui technique et financier à l'élaboration dudit document ainsi qu'aux différents ministères techniques, Organisations Non Gouvernementales, Associations et groupements pour leur collaboration pour le succès de cette étude.

Mr Octave Nicoué BROOHM  
MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI  
ET DE LA SECURITE SOCIALE

## METHODOLOGIE

Le présent document intitulé « Carte de potentialités d'emplois des jeunes et des femmes dans les préfectures et sous-préfectures du Togo » a été réalisé en quatre phases.

La première phase, basée sur la revue documentaire, a été consacrée à la recherche et à l'examen de la documentation disponible auprès des principaux acteurs socio-économiques de l'emploi, de l'auto-emploi et de l'entrepreneuriat. Plusieurs ouvrages ont été examinés et notamment, l'atlas régional, les Programmes Régionaux d'Investissements Publics (PRIP), les études existantes sur les créneaux porteurs d'emplois, les études locales réalisées sur les groupements de femmes et de jeunes, les Associations et Organisations Non Gouvernementales (ONG) de Développement et Professionnelles. Les données disponibles sur les préfectures et sous-préfectures à la Direction de la Planification Régionale et de l'Aménagement du Territoire du Ministère de la Coopération et du Développement et à la Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale, ont été également exploitées.

Cette phase a contribué à la définition de l'échantillon des organisations cibles à consulter. Au terme de la revue documentaire, une première version du rapport a été élaborée retraçant pour chacune des préfectures et sous-préfectures, les caractéristiques monographiques, socio-économiques et culturelles.

La deuxième phase s'est traduite par la sélection sur la base des critères définis, des groupements de femmes et de jeunes, d'associations et d'Organisations Non Gouvernementales (ONG) de Développement devant prendre part aux séances de sensibilisation, d'information et d'échanges dans les préfectures et sous-préfectures et la planification de la mission en concertation avec le PNUD et la Direction de la Politique Nationale de l'Emploi (DPNE)

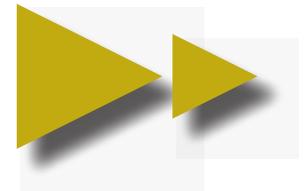
La troisième phase a consisté en l'organisation de réunions de sensibilisation, d'information et d'échanges avec l'appui de la Direction de la Politique Nationale de l'Emploi (DPNE) dans les trente deux préfectures et deux sous-préfectures où les rapports issus de la revue documentaire sur chaque préfecture et sous-préfecture ont été exposés, discutés et débattus puis validés. Les débats ont permis de s'accorder sur les activités ou créneaux porteurs pouvant aider les jeunes et les femmes dans la prise des décisions d'investissement et d'entrepreneuriat et d'adopter les mesures d'accompagnement ou conditions critiques pour la réussite des initiatives d'auto-emploi ou d'entrepreneuriat.

Au niveau de la quatrième phase, les résultats des séances de sensibilisation, d'information et d'échanges, ont été exploités par les cartographes en vue de la prise d'images à l'aide d'un appareil photo numérique sur les activités porteuses de chaque préfecture et sous-préfecture. En outre, les informations consignées dans les rapports des réunions de sensibilisation, d'information et d'échanges ont été traitées et exploitées dans l'optique de l'élaboration du document provisoire de la carte de potentialités d'emplois des jeunes et des femmes dans les préfectures et sous-préfectures du Togo.

La Carte de potentialités d'emplois des jeunes et des femmes est présentée par préfecture et sous-préfecture. On note pour chaque préfecture ou sous-préfecture, les points ci-après :

- Un rappel des indicateurs sur la population, la population hommes et femmes, jeunes et actifs et la superficie ;
- Les activités et créneaux porteurs
- Un aperçu sur chaque préfecture et sous-préfecture présentant l'inventaire des activités généralement menées, les atouts et potentialités, les contraintes, menaces et les mesures d'accompagnements.

# **1/ POTENTIALITES D'EMPLOIS DES JEUNES ET DES FEMMES PAR REGION ET PAR PREFECTURE**



## REGION MARITIME



Population : 2 511 500  
Superficie : **6329 km<sup>2</sup>**  
Densité : 373

# CARTE DE POTENTIALITES D'EMPLOIS DES JEUNES ET DES FEMMES DANS LA PREFECTURE DE L'AVE



## INDICATEURS

Population (2008) : 96 400  
 Population homme (2008) : 48 316  
 Population femme (2008) : 48 084  
 Population jeune (2008) : 23 512  
 Population active (2008) : 47 477

Superficie : 1288km<sup>2</sup>

ACTIVITES ET CRENEAUX PORTEURS	ATOUTS POTENTIALITES	CONTRAINTES MENACES
<b>Production végétale</b>  Maïs Manioc et Palmier à huile  Ananas	-Pluviométrie favorable au développement des cultures vivrières; Bas-fonds disponibles.  -Zone disponible à la production d'ananas (Badja, Kévé, Dzolo, Ando et Assahoun).	-Pluviométrie mal répartie; -Taux élevé d'exode rural; - Problème foncier;  -Faible productivité due à la non application des nouvelles technologies agricoles.
<b>Production animale</b> Caprins Volaille	-Pâturage et flore disponibles; -Existence de structures et ONG d'encadrement.	-Faible encadrement des producteurs; -Probleme de conservation et de conditionnement des produits d'exportation.
<b>Production artisanale</b> Gari	Présence de groupements de transformation et des débouchés potentiels (Nigéria, Gabon, Bénin, Ghana, Centrafrique...).	Approvisionnement en manioc parfois très difficile à cause des attaques des mouches blanches.

# APERCU SOMMAIRE DE LA PREFECTURE DE L'AVE



## ACTIVITES EXISTANTES

### Production végétale

Maïs, Manioc, Igname, Palmier à huile, Haricot, Souchet, Ananas, Agrumes (Orange et Citron), Arachide, Taro, Patate douce, Riz  
Maraîchage : Piment, Tomate, Adémè, Epinard, Banane plantain, Banane.

**Production animale:** Ovins, Caprins et Volailles.

**Production halieutique** Néant  
**Production forestière** pépinière pour reboisement (Teck, Eucalyptus, Acacia et Neem)

**Production artisanale:** Tissage, Sculpture, Vannerie, Poterie, Couture, Menuiserie, Fonte, Maçonnerie, Soudure, Mécanique auto-motivélo, Cordonnerie, transformation des produits agricoles (Gari et Pâte de manioc)

**Production industrielle :**  
Huile de palme, Drêches de palme, Huile de palmiste, Sodabi

**Exploitation des ressources minières:** Gravier, Sable, Argile et Laterite.

**Exportation:** Maïs, Gari, Arachide et Teck.

**Tourisme:** FESTHEF (Organisation de festival de théâtre de la fraternité) Avézan, auberges, FESTAPA (Festival de Tam-Tam Parlant)

## ATOUTS POTENTIALITES

-Pluviométrie suffisante mais mal répartie;

-Disponibilité de terres cultivables;

-Existence de bas-fonds (humides toute l'année) exploitables et des retenues d'eau (Apédokoè, Atti-Atonvou, Apéhémé, Ando-kpomé, Avédjé, Nyaméssiva et Badja);

-Présence d'institutions bancaires et de microfinances;

-Implantation des réseaux de distribution d'eau, électricité et téléphone dans certains cantons, mais dans un rayon très limité.

## CONTRAINTE MENACES

- Faiblesse et irrégularité de la pluviométrie variant entre 800 et 1 300 mm ;  
- Pénurie d'eau à cause de l'accès difficile à la nappe phréatique;

- Taux élevé d'exode rural ;  
- Peu de tradition d'élevage ;  
- Problèmes de stockage et de conservation des produits agricoles ;  
- Insuffisance des crédits;

- Problèmes fonciers très prononcés, car la plupart des terrains sont vendus aux promoteurs privés ;  
- Vente anarchique des parcelles agricoles ;

- Insécurité (vol des animaux et câbles électriques) ;  
- Problème de transhumance ;

- Vétusté et insuffisance des infrastructures scolaires et sanitaires ;  
- Faible couverture des cantons et villages en électricité et en eau.

## MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

- Aménagement des étangs et retenues d'eau pour le développement de la pisciculture ;

- Appui au développement des unités de transformation agro-alimentaire;

- Facilitation de l'accès aux microcrédits des femmes et jeunes producteurs pour leur approvisionnement en intrants agricoles, infrastructures et équipements;

- Aménagement et valorisation des bas-fonds et retenues d'eau existants;

- Ouverture de nouvelles pistes et aménagement d'anciennes pour faciliter le déplacement des personnes et des biens dans la préfecture;

- Renforcement des capacités des producteurs (femmes et jeunes) pour l'amélioration de leurs techniques de production animale, agricole et halieutique.

# CARTE DE POTENTIALITES D'EMPLOIS DES JEUNES ET DES FEMMES DANS LA PREFECTURE DU BAS MONO



## INDICATEURS

Population (2008) : 96 400  
 Population homme (2008) : 48 316  
 Population femme (2008) : 48 084  
 Population jeune (2008) : 23 512  
 Population active (2008) : 47 477

Superficie : 288 km<sup>2</sup>

### ACTIVITES ET CRENEAUX PORTEURS

### ATOUTS POTENTIALITES

### CONTRAINTES MENACES

#### Production végétale

Maïs, manioc, haricot et riz

- Existence de deux saisons pluvieuses ;  
 - Bas-fonds humides aux sols riches;  
 - Existence de fleuves et d'infrastructures hydro-agricoles ;  
 - Identification de débouchés internes et externes surtout pour le maïs et le haricot.

-Pluviométrie faible, irrégulière et mal répartie ;

-Surexploitation et dégradation des sols dans certaines zones de production.

#### Production artisanale

Gari

Groupements de femmes dynamiques et disponibles pour la transformation ;  
 Débouchés internes et externes potentiels surtout vers le Bénin ;  
 Prix rémunérateurs aux producteurs

-Manque de matières premières (manioc) dû à la persistance des mouches blanches sur les feuilles du manioc ;  
 -Faible productivité due à la non maîtrise des techniques de production et de conservation du gari.



# APERCU SOMMAIRE DE LA PREFECTURE DU BAS- MONO



## ACTIVITES EXISTANTES

### Production végétale

Maïs, Haricot, Arachide, Manioc, Palmier à huile et Orange; Maraîchage (adémè, épinard; gombo, haricot vert et aubergine).

### Production animale

Volailles, Caprins, Porcins et Ovins.

### Production halieutique

Faible

### Production forestière

Agro-foresterie.

### Production artisanale

Vannerie, Couture, Menuiserie et Maçonnerie.

### Production industrielle

Néant.

### Exploitation des ressources minières

Clinker, Gravier et Kaolin.

### Exportation

Produits maraîchers.

### Tourisme

Embarcadère sur le fleuve Mono  
Voyage en pirogue, Visite de l'atelier de poterie etc...

## ATOUTS POTENTIALITES

-Bas-fonds humides aux sols riches, à mettre en valeur;

-Deux saisons pluvieuses favorables au développement des cultures;

- Sols de qualité variable et présentant une aptitude assez bonne pour les cultures vivrières et le palmier à huile;

-Implantation d'infrastructures hydro-agricoles;

- Existence de sites touristiques aménageables (lac Elia à hippopotames à Gladjoé)  
Ilot Handjivi (site forestier);

-Identification d'un hôpital de référence.

## CONTRAINTE MENACES

-Déficit pluviométrique malgré l'existence de deux saisons pluvieuses avec une tendance d'irrégularité de la petite saison pluvieuse ;

- Pluviométrie faible, irrégulière et mal répartie;

-Surexploitation et dégradation des sols dans certaines zones de production agricole;

-Surexploitation du fleuve Mono et manque de poissons dû à l'implantation du barrage de Nangbeto (alevins acheminés par le courant vers ce barrage, situé en amont);

-Insécurité (vol des animaux et des produits agricoles).

## MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

- Valorisation des bas-fonds de Agétiko jusqu'à Batonou;
- Organisation de groupements des femmes et des jeunes pour une meilleure exploitation des étangs et des bas-fonds;
- Appui au développement des unités de transformation agro-alimentaire (gari, huile de palme, vannerie et poterie) pour l'amélioration de leur production;
- Appui à l'unité de transformation de tomate en purée et en boisson (Rhum de qualité);
- Appui en équipements de transformation et de conservation;
- Facilitation de l'accès aux crédits des jeunes producteurs pour l'approvisionnement en intrants;
- Aménagement et développement des sites touristiques pour la création des ressources pour la préfecture et aux jeunes,
- Appui en équipements pour le renforcement des capacités des artisans locaux notamment en poterie, vannerie, soudure et mécanique.



# CARTE DE POTENTIALITES D'EMPLOIS DES JEUNES ET DES FEMMES DANS LA PREFECTURE DU GOLFE



## INDICATEURS

Population (2008) : 460 900  
 Population homme (2008) : 231 003  
 Population femme (2008) : 229 897  
 Population jeune (2008) : 112 414  
 Population active (2008) : 226 993

Superficie : 320 km<sup>2</sup>

### ACTIVITES ET CRENEAUX PORTEURS

### ATOUTS POTENTIALITES

### CONTRAINTES MENACES

#### Production végétale

Tomate, Chou, Carotte et Haricot vert.

- Deux saisons pluvieuses ;
- Possibilité de cultures maraîchères dans le bassin versant de Zio et le long de la côte maritime ;
- Implantation de marchés locaux et internationaux ;

- Déficit pluviométrique très poussé dû à une anomalie climatique
- Fréquentes inondations de la zone marécageuse;
- Accès difficile au crédit des maraîchers dû à leurs faibles revenus ;
- Faible conservation et conditionnement des produits maraîchers .

#### Pêche

- Existence des institutions bancaires et de micro-finances.
- Côte maritime accessible et un plan lagunaire favorisant la pêche ;
- Groupements de pêcheurs et de commerçants de poissons frais et fumés disponibles

- Exploitation abusive des plans d'eau lagunaires et maritimes sans réglementation rigoureuse;
- Faible encadrement des pêcheurs et des commerçants affectant la productivité des produits halieutiques.

#### Services Tourisme et hôtellerie

- Forte concentration des activités économiques surtout à Lomé ;
- Infrastructures d'hébergement pour accueillir touristes et hommes d'affaires.

- Insuffisance de kiosques pour canaliser les commerçants et les artisans d'objets d'art ;
- Faible encadrement des guides touristiques.



# APERCU SOMMAIRE DE LA PREFECTURE DU GOLFE



## ACTIVITES EXISTANTES

### Production végétale

Riz, Maïs et manioc  
Maraîchage (tomates, choux, carottes, adémè, gombo et oignons) et Canne à sucre;  
Horticulture (fleurs, essences, «conifères »).

### Production animale

Elevage des pondeuses,  
Elevage d'agoutis et escargots.

### Production halieutique

Pêche (maritime et continentale).

### Production artisanale

Coiffure, Soudure - Couture, Menuiserie - Boulangerie artisanale  
Transformation des produits agricoles - Tissage, mécanique auto, moto et vélo - Batik, Sculpture, Petits équipements agricoles (houes, coupe-coupe hache ...)

### Production industrielle :

Existence d'un grand nombre d'industries et de PME.

**Exportation :** Produits manufacturés.

**Ressources minières :** sable de mer, sable silliteux et gravier.

**Tourisme :** grand marché, marché des fétiches, musée national, hôtels, auberges, artistes de musique.

## ATOUTS POTENTIALITES

- Existence de 2 saisons de pluie;
- Possibilité de cultures maraîchères dans le bassin versant du Zio ;
- Forte concentration des activités économiques ;
- Démographie galopante constituant un marché potentiel et une force de travail ;
- Zone de forte migration favorisant la main d'œuvre abondante et disponible;
- Ouverture vers l'extérieur (existence de port et aéroport);
- Sites touristiques et d'infrastructures socio-collectives, hôtelières disponibles;
- Implantation de plusieurs unités industrielles et de marchés locaux et internationaux;
- Institutions bancaires et de microfinance disponibles;
- Existence de réseaux d'électricité, d'eau, de téléphone et d'internet;
- Implantation d'établissements de formation secondaire, supérieure et professionnelle;
- Guichet unique pour les formalités rapides d'autorisation d'installation d'entreprises.

## CONTRAINTES MENACES

- Non maîtrise de l'eau ;
- Déficit pluviométrique ;
- Absence de terres cultivables due à une forte Urbanisation ;
- Accès difficile à la nappe phréatique au Nord et au Nord-Est de la préfecture;
- Fréquentes inondations des zones marécageuses et de la plaine de Zio;
- Problèmes d'assainissement;
- Problèmes foncier et d'habitat;
- Lourdeur des formalités douanières;
- Développement des bidonvilles ;
- Accès difficile au crédit.

## MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

- Appui au développement des PME/PMI agro-alimentaires.
- Appui à la production des composts à partir des ordures ménagères;
- Promotion des cultures maraîchères et de la canne à sucre;
- Développement de l'élevage des volailles ;
- Encouragement de l'autopromotion de l'artisanat ;
- Organisation d'un cadre financier et de gestion des activités des artisans ;
- Création de pépinières potagères et horticoles;
- Promotion des activités commerciales pour les femmes et les jeunes;
- Promotion de l'écoulement des produits locaux sur les marchés extérieurs;
- Initiation d'un programme de désenclavement du centre ville et des cantons par l'ouverture des routes et l'entretien du réseau existant;
- Aménagement des espaces urbains et cantonaux.



# CARTE DE POTENTIALITES D'EMPLOIS DES JEUNES ET DES FEMMES DANS LA PREFECTURE DES LACS



## INDICATEURS

Population (2008) : 236 400  
 Population homme (2008) : 118 484  
 Population femme (2008) : 117 916  
 Population jeune (2008) : 57 658  
 Population active (2008) : 116 427  
 Superficie : 433 km<sup>2</sup>

ACTIVITES ET CRENEAUX PORTEURS	ATOUTS POTENTIALITES	CONTRAINTES MENACES
<p><b>Production végétale</b></p> <p>Maïs, Manioc, Haricot et Patate douce</p>	<p>-Disponibilité de bas-fonds humides aux sols riches et de cours d'eau, des lagunes et des lacs sur de grandes superficies;                      - Sols de qualité variable avec de multiples zones marécageuses;                      -Débouchés internes et externes identifiés.</p>	<p>-Déficit pluviométrique dû à la mauvaise répartition;                      -Surexploitation des terres de barre.</p>
<p><b>Production animale</b></p> <p>Volailles et Porcins</p>	<p>-Groupements de femmes et de jeunes dynamiques et disponibles;                      -Prix rémunérateurs aux éleveurs.</p>	<p>-Faible suivi sanitaire des animaux entraînant un fort taux de mortalité.</p>
<p><b>Production artisanale</b></p> <p>Gari</p>	<p>-Groupements de femmes disponibles et maîtrisant les techniques de transformation du manioc;                      -Débouchés internes et externes identifiés; Prix rémunérateurs.</p>	<p>-Manque de matières premières (manioc) dû aux maladies;                      -Faible productivité due à la non maîtrise des techniques de conservation.</p>



# APERCU SOMMAIRE DE LA PREFECTURE DES LACS



## ACTIVITES EXISTANTES

### Production végétale

Maïs, Manioc, Maraîchage (tomate, piment, oignon et gombo) Haricot, Canne à sucre et Cocotier.

### Production animale

Volailles, Ovins, Porcins et Bovins

### Production halieutique

Poissons d'eau douce, de mer et des étangs piscicoles.

### Production forestière

Eucalyptus, Khaya, Acacia et Calicendra.

### Production artisanale

Couture, Menuiserie, Maçonnerie, Mécanique moto-vélo, Gari, Soudure, Poterie, Huile de palme, Huile palmiste et Huile de coco .

### Production industrielle

Exploitation de Phosphate à Kpémé.

### Exploitation des ressources minières

Traitement de phosphate, sable de débris de phosphate, Sel marin, Eau minérale.

**Exportation** Phosphate, Tomate, Gari, Huiles palmiste, de Coco et de Palme.

**Tourisme** Palais royal, voyage sur pirogue, musée, embouchure (mer et lagune), vestiges immobiliers, festival des divinités, forêt sacrée et maison des esclaves, gatovoudo.

## ATOUTS POTENTIALITES

-Deux saisons pluvieuses et des bas-fonds humides aux sols riches, propices au développement de l'agriculture;

- Sols de qualité variable avec d'innombrables zones marécageuses ;

- Existence de cours d'eau, des lagunes et des lacs (Lacs Togo, Zowla, lagune, s'étendant à Aného, Agoegan, Djéta, Séko, Agbanakin, Agokpamé et Aklakou) ;  
-Préfecture frontalière avec le Bénin favorisant des transactions commerciales;

-Sites touristiques aménageables;

- Implantation d'institutions bancaires et de micro-finances;

-Réseaux d'électricité d'eau et de téléphone dans certains cantons et villages, favorisant la desserte des populations.

## CONTRAINTES MENACES

- Déficit pluviométrique (pluviométrie faible irrégulière et mal répartie);  
- Surexploitation et dégradation des sols des plateaux de terres de barre ;

- Problème d'environnement dans les zones d'érosion côtière, fluviale et lagunaire ;  
- Surexploitation des eaux territoriales (lagunes, Lacs Togo et lagunes d'Aného jusqu'au fleuve Mono ;

Envasement des lagunes de la préfecture;  
- Pollution de la côte maritime du Togo jusqu'à la frontière Bénin en rejet de fines poussières de phosphates et des poissons vers la haute mer ;

- Envasement et pollution des plans d'eau;  
- Disparition des espèces halieutiques et animales;  
- Insuffisance d'infrastructures scolaires, sanitaires et délabrement d'un nombre important d'entre elles, dus à l'effet de proximité de la mer et la vétusté.

## MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

- Appui au développement des unités de transformation agroalimentaire ;  
- Appui en équipements de transformation et de conservation des produits agricoles ;  
-Appui au développement de l'aquaculture et au draguage des lagunes;  
-Restauration des terres de barres dégradées;  
- Renforcement des capacités humaines, matérielles et en techniques de production, de transformation, de conservation, de marketing et de gestion;  
- Facilitation de l'accès aux crédits aux jeunes producteurs;  
- Sensibilisation des producteurs pour la formation des coopératives de production et de commercialisation;  
- Organisation des producteurs autour des étangs et points d'eau lagunaires pour la pisciculture ;  
- Ouvertures des pistes en zones de production;  
- Poursuite des travaux de l'érosion côtière, fluviale et lagunaire à travers l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action.



# CARTE DE POTENTIALITES D'EMPLOIS DES JEUNES ET DES FEMMES DANS LA PREFECTURE DE VO



## INDICATEURS

Population (2008) : 226 300  
 Population homme (2008) : 113 422  
 Population femme (2008) : 112 878  
 Population jeune (2008) : 55 195  
 Population active (2008) : 111 453

Superficie : 747 km<sup>2</sup>

### ACTIVITES ET CRENEAUX PORTEURS

### ATOUTS POTENTIALITES

### CONTRAINTES MENACES

#### Production végétale

Maïs, manioc, haricot et patate douce

-Deux saisons pluvieuses favorables au développement agricole ;  
 -Sols de qualité variée très fertiles par endroit pour les cultures vivrières.

-Zones disponibles et propices à la production des légumineuses et des tubercules ;  
 -Forte potentialité de main d'oeuvre.

Répartition irrégulière de la pluviométrie ;  
 - Problème foncier.

#### Production animale

Porcins

-Présence de groupements de femmes et de jeunes ;  
 -Prix rémunérateurs aux éleveurs.

Faible suivi sanitaire des animaux entraînant un fort taux de mortalité.



# APERCU SOMMAIRE DE LA PREFECTURE DE VO



## ACTIVITES EXISTANTES

### Production végétale

Maïs, Manioc, Niébé, Palmier à huile, Patate douce, Arachide, Maraîchage, Champignons et Fleurs

### Production animale

Volailles, Caprins, Ovins, Lapins et Aulacodes .

### Production halieutique

Poissons d'eau douce (tilapias et crabes).

### Production forestière

Neem, Acacia, Eucalyptus et Teck.

### Production artisanale

Transformation de produits agricoles (gari) Huile de palme, palmiste et Huile de coco; Vannerie, Culture, Menuiserie, Coiffure, Maçonnerie, Soudure, Forge, Mécanique auto, Moto et Vélo.

### Production industrielle

Phosphate.

### Exploitation des ressources minières

Carrière de phosphate.

**Exportation :** Phosphate, Maïs et Gari.

### Tourisme

Forge de Yohonou

## ATOUTS POTENTIALITES

- Relief très peu contrasté;

- Existence de deux saisons pluvieuses et d'une végétation de savane arborée;

- Sols de qualité variée et présentant une aptitude assez bonne par endroit pour les cultures vivrières ;

- Cours d'eau, des lagunes et des étangs propices à la pisciculture;

- Démographie galopante constituant un marché potentiel et une force de travail;

- Sites touristiques identifiés: (Marché de Vogan, couvent de vodou, sanctuaire marial de Togoville, soudure de Vo, Kovodou, trône de MLAPA à Togoville.)

- Important gisement de phosphate.

## CONTRAINTE MENACES

- Mauvaise répartition de la pluviométrie ;  
- Forte pression démographique sur les terres agricoles;

- Exode rural des jeunes (filles et garçons) vers d'autres centres urbains ou à l'étranger;

- Envasement des étangs et lagunes;

- Accès difficile à la nappe phréatique, posant ainsi le problème d'hydraulique villageoise (creusement de puits et forages);

- Problèmes d'environnement dans les zones d'exploitation du phosphate (carrières détruisant les sols cultivables et zones exploitées non remblayées pour d'autres usages);

- Problème foncier;

- Enclavement de certains villages;

- Faible couverture de la plupart des villages et cantons en eau et électricité.

## MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

- Appui au développement des unités de transformation agro-alimentaire;

- Reconstitution des terres minières dégradées ;

- Ouverture de nouvelles pistes et aménagement des anciennes;

- Facilitation de l'accès des producteurs pour leur approvisionnement en intrants agricoles, infrastructures et équipements;

- Appui à l'installation des jeunes et des femmes ;

- Organisation des groupements des jeunes et des femmes autour des étangs et des bas-fonds ;

- Développement des sites touristiques et creusement des lacs (lac Togo jusqu'à Vogan pour la navigation et de développement de l'écotourisme);

- Facilitation de l'accès aux crédits des jeunes et des femmes;

- Renforcement des capacités des artisans femmes et jeunes pour l'amélioration de leur productivité et la gestion de leurs

# CARTE DE POTENTIALITES D'EMPLOIS DES JEUNES ET DES FEMMES DANS LA PREFECTURE DU YOTO



## INDICATEURS

Population (2008) : 165 400  
 Population homme (2008) : 828 98  
 Population femme (2008) : 82 502  
 Population jeune (2008) : 40 341  
 Population active (2008) : 81 459

Superficie : 1316 km<sup>2</sup>

## ACTIVITES ET CRENEAUX PORTEURS

### Production végétale

Mais, Manioc, Taro, Igname et Palmier à huile

### Production animale

Ovins et Caprins

### Production artisanale

Fabrication de la boisson locale (sodabi)

## ATOUTS POTENTIALITES

-Deux saisons pluvieuses et des bas-fonds humides favorables au développement de la production vivrière ;  
 -Implantation des IMF, des services décentralisés et des ONG d'encadrement.

-Existence de groupements de femmes et de jeunes pour la production des petits ruminants ;  
 -Prix rémunérateurs aux producteurs ;  
 -Débouchés internes identifiés à cause de la forte demande de la production animale ;  
 -Terres propices aux palmeraies ;  
 -Présence des actifs agricoles propriétaires des palmeraies tirant un revenu substantiel de la distillerie.

## CONTRAINTES MENACES

-Faible et mauvaise répartition de la pluviométrie ;  
 -Déforestation intensive et anarchique perturbant le climat ;  
 -Fort exode rural des jeunes ;  
 -Difficulté d'accès aux crédits due à la faiblesse des épargnes des producteurs.

-Faible suivi sanitaire des animaux entraînant leur fort taux de mortalité ;  
 -Accès au crédit limité des éleveurs dû à leur faible niveau de revenus ;  
 -Faible entretien des palmeraies entraînant leur faible productivité ;  
 -Forte destruction des palmiers à huile pour l'extraction d'alcool local  
 -Méthode de distillerie trop artisanale rendant la transformation pénible.



# APERCU SOMMAIRE DE LA PREFECTURE DU YOTO



## ACTIVITES EXISTANTES

### Production végétale

Maïs , Manioc Palmier à huile, Igname, Ananas, Maraichage (Adémè, piment, épinard), Bananes plantin.

### Production animale

Caprins, Ovins, Volailles et Porcins.

### Production halieutique

Néant .

### Production forestière

Teck, Eucalyptus, Khaya.

### Production artisanale

Vannerie, Poterie, Couture, Maçonnerie, Mécanique auto, moto et vélo, Electricité, Soudure, Plomberie, Menuiserie Transformation de produits agricoles (huile de palme, gari, sodabi, savon traditionnel, panier, claie, etc.).

### Production industrielle

Cimenterie WACEM.

### Exploitation des ressources minières

Calcaire, Gravier, Sable silliteux, Clinker , Eau pure ...

### Exportation

Ciment, Maïs, Sodabi, Huile de palme et Teck.

### Tourisme

Centre artisanal et Marché de Tabligbo.

## ATOUTS POTENTIALITES

- Existence de deux saisons pluvieuses et de bas-fonds humides;

- Implantation de certains services décentralisés et de centres artisanaux;

- Importante réserve minière de Clinker;

- Sites touristiques identifiés (fôret classée de Togodo, hippopotames d'Afito );

- Présence des institutions de microfinances.

## CONTRAINTES MENACES

- Pluviométrie faible et mal répartie variant entre 800 et 1300 mm d'eau/an ;

- Pénurie d'eau à cause de l'accès difficile à la nappe pratique;

- Dégradation de l'environnement à cause de la déforestation intensive et anarchique;

- Pollution de l'air due à l'exploitation du clinker;

- Forte immigration des jeunes vers Lomé;

- Vétusté et insuffisance des infrastructures scolaires et sanitaires;

- Peu de tradition d'élevage de bovins;

- Maîtrise insuffisante des techniques améliorées de production;

- Difficulté d'accès aux crédits ;

- Insuffisance des moyens de stockage et de la conservation des produits agricoles ;

- Faible couverture en eau potable, électricité et téléphone.

## MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

- Appui au développement des unités de transformation agro-alimentaire;

- Facilitation de l'accès aux crédits aux jeunes, femmes et artisans pour acquisition d'intrants agricoles ou d'équipements et ou d'amélioration d'infrastructures de production;

- Ouverture de nouvelles pistes et aménagement des pistes de desserte des grandes zones de production ;

- Vulgarisation du reboisement collectif villageois pour freiner la dégradation de l'environnement et la forte pression sur le couvert végétal;

- Appui technique et financier aux jeunes et femmes pour l'exploitation des bas-fonds et retenues d'eau;

- Aménagement du parc Togodo, des pistes d'accès aux mares et des retenues d'eau à Gboto, Tokpli, Sodomé, Tabligbo et Tchékpo.



# CARTE DE POTENTIALITES D'EMPLOIS DES JEUNES ET DES FEMMES DANS LA PREFECTURE DE ZIO



## INDICATEURS

Population (2008) : 269 900  
 Population homme (2008) : 135 274  
 Population femme (2008) : 134 626  
 Population jeune (2008) : 65 829  
 Population active (2008) : 132 926

Superficie : 1935 km<sup>2</sup>

ACTIVITES ET CRENEAUX PORTEURS	ATOUTS POTENTIALITES	CONTRAINTES MENACES
<p><b>Production végétale</b></p> <p>Maïs, Manioc, Igname et Palmier à huile</p>	<p>-Terres cultivables disponibles;                      -Débouchés internes et externes surtout pour le maïs.</p>	<p>-Dégradation de l'environnement due à la forte pression sur la flore.</p>
<p><b>Riz et Maraichage</b></p>	<p>Possibilité de cultures irriguées (Bassin de Zio);                      - Existence de bas-fonds pour les cultures rizicoles et maraîchères;                      - Existence de marchés internes et externes.</p>	<p>-Faible productivité due à la non application des nouvelles technologies agricoles.</p>
<p><b>Production animale</b></p> <p>Volaille</p>	<p>-Groupements de femmes et de jeunes dynamiques;                      -Prix rémunérateurs aux éleveurs.</p>	<p>-Faible suivi sanitaire des animaux entraînant un fort taux de mortalité des animaux.</p>



# APERCU SOMMAIRE DE LA PREFECTURE DE ZIO



## ACTIVITES EXISTANTES

### Production végétale

Maïs, Manioc, Palmier à huile, Igname, Patate douce, Haricot, Riz, Coton, Souchet, Ananas et Canne à sucre;

Maraîchage (Tomate, Piment Vert, Oignon, Gboma, Epinard) Taro, Arachide, Soja et Champignon.

**Production animale** Volailles, Caprins, Ovins, Porcins et Cuniculture.

**Production halieutique** Poissons d'eau douce.

**Production forestière** Cure-dents, Teck, Eucalyptus, Khaya, Acacia et Anogelus

**Production artisanale** Gari, Poterie, Menuiserie, Coiffure, Couture, Tissage, Maçonnerie Mécanique moto, auto, vélo, Soudure, Savon local et Sodabi.

**Production industrielle** Boulangerie, Eau minérale et Ciment.

### Exploitation des ressources minières

Phosphate, Sable, Argile, Latérite et Gravier.

**Exportation** Huile rouge, Savon local, Teck, Sodabi, Eau minérale et Ananas.

**Tourisme** Fête traditionnelle Ayizan

## ATOUTS POTENTIALITES

-Deux saisons pluvieuses, disponibilité de terres cultivables, des bas-fonds humides et d'étangs disponibles, pour le développement agricole;

-Route nationale traversant le chef lieu de la préfecture;

-Fleuve Zio, atout pour l'exploitation des cultures maraîchères et rizicoles;

- Main d'œuvre de plus en plus en exode vers les centres urbains;

-Sites touristiques identifiés (forêt sacrée Lili, mare de crocodiles à Gapé centre, forêt de Bayimé, Nolikpédji, culte vodou, forêt d'Eto, puit naturel de Bégbé, cimétière de Davié);

- Présence d'affleurement et d'importantes réserves de phosphate;

- Implantation des institutions bancaires et de micro-finances.

## CONTRAINTE MENACES

- Faiblesse et irrégularité de la pluviométrie variant entre 800 et 1.300 mm d'eau par an;

- Pénurie d'eau à cause de l'accès difficile à la nappe phréatique ;

- Dégradation de l'environnement due à une forte pression sur la flore;

- Pollution de l'eau de Zio;

- Dégradation des zones d'exploitation minière;

- Inondation de certaines zones riveraines de la vallée de Zio;

- Destruction des canaux d'irrigation;

- Vétusté et insuffisance des infrastructures scolaires, sanitaires et socio-collectives (hangars de marché et magasins).

## MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

- Appui au développement des unités de transformation agro-alimentaire (gari, huile palmiste et cassave);

- Reboisement intensif des zones dégradées, des forêts galeries et des réserves administratives;

- Appui en équipements et infrastructures de conservation des produits agricoles et artisanaux;

- Renforcement des forêts reliques à croissance rapide Khaya, Anogelus et Acacia;

- Appui aux artisans (jeunes et femmes) exerçant dans l'artisanat, dans les différents corps de métiers (poterie, vannerie, mécanique, couture, soudure, etc.)

- Sensibilisation pour la production des produits nouveaux, soja, champignon et fleurs;

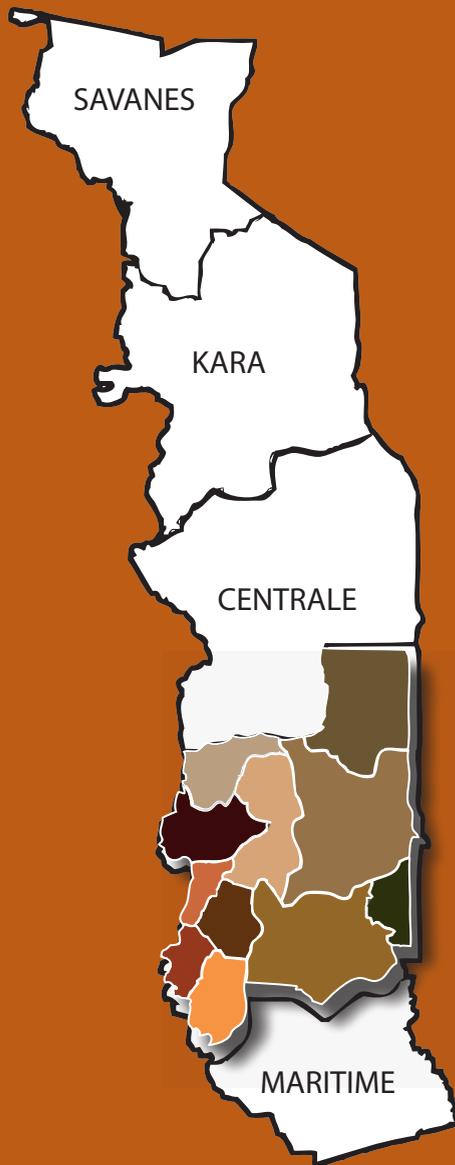
- Appui aux jeunes et femmes pour accès aux crédits pour les activités agricoles, rizicoles, artisanales, etc;

- Aménagement des pistes aux zones d'accès de production;

- Appui aux groupements pour la production et la commercialisation du riz (Mission Tové, Kovié, Assomé et Wli);

-Aménagement de centre de formation pour les jeunes.

## REGION DES PLATEAUX



Population : 1 258 200  
Superficie : **17 323 km<sup>2</sup>**  
Densité :75

# CARTE DE POTENTIALITES D'EMPLOIS DES JEUNES ET DES FEMMES DANS LA PREFECTURE D'AGOU



## INDICATEURS

Population (2008) : 88 300  
 Population homme (2008) : 44 477  
 Population femme (2008) : 43 823  
 Population jeune (2008) : 21 978  
 Population active (2008) : 40 954

Superficie : 1044 km<sup>2</sup>

### ACTIVITES ET CRENEAUX PORTEURS

### ATOUTS POTENTIALITES

### CONTRAINTES MENACES

#### Production végétale

Manioc, Igname, Sorgho et Palmier à huile

-Pluviométrie abondante;  
 -Sols fertiles et disponibles.

-Baisse de la fertilité des sols à cause de la monoculture;  
 -Enclavement des zones de production.

#### Riz

-Unité de féculerie identifiée;

-Faible niveau d'épargne des agriculteurs engendrant des difficultés d'accroissement des exploitations;

-Zones marécageuses fertiles favorables au développement de petites rizières;

-Faible productivité due au manque de suivi des techniques modernes de production .

#### Production animale Volailles et caprins

-Groupements de femmes et de jeunes actifs disponibles;  
 Prix rémunérateurs aux éleveurs.

-Faible suivi sanitaire des animaux entraînant un fort taux de mortalité.



# APERCU SOMMAIRE DE LA PREFECTURE D'AGOU



## ACTIVITES EXISTANTES

### Production végétale

Mais, Banane plantain, Agrumes (Orange, Citron, Pamplemousse), Igname, Ananas, Patate douce, Maraîchage ( Aubergine, Gombo, Gboma, Piment vert, Rouge et Tomate), Sorgho, Mil, Arachide, Palmier à huile, Coton, Avocat, Niébé, Café, Cacao, Manioc et Taro.

### Production animale

Volailles, Porcins, Apiculture, Ovins, Caprins et Bovins.

**Production halieutique:** Néant.

### Production forestière

Tecks, Cure dents, Iroko, Bois d'oeuvre etc..

Reboisement (production de plants).

### Production artisanale

Transformation des produits agricoles (Huile de palme, Gari, Casave, Cossette, Agbélima), Coiffure, Couture, Menuiserie, Mécanique auto, Tissage et Maçonnerie.

**Production industrielle:** Huile de palme.

**Exploitation des ressources minières** Sable et Gravier.

**Exportation:** Café, Cacao, Bois d'oeuvre

**Tourisme** Visite de Pic d'Agou.

## ATOUTS POTENTIALITES

-Pluviométrie abondante pour les productions vivrières et de rente;

-Sols fertiles et disponibles dans tous les cantons ;

-Présence de vastes pâturages favorables à l'élevage de bovins;

- Implantation d'un centre artisanal à Nyobo;

-Main d'oeuvre active et disponible;

-Implantation des services techniques, microfinances et ONG;

-Sites touristiques disponibles pour accueillir les touristes (Pic d'Agou, village Kébodjigbe ...).

## CONTRAINTE MENACES

- Dégradation de l'environnement due à la déforestation;

- Faible taille des exploitations agricoles ;

- Problèmes fonciers;

- Baisse du pouvoir d'achat des planteurs de café et cacao;

- Vétusté et insuffisance des infrastructures et équipements sanitaires et scolaires ;

- Baisse de la fertilité du sol due à la pratique de la monoculture, à la déforestation et aux effets néfastes des feux de brousse ;  
-Divagation des animaux et la non vaccination entraînant la diffusion, la contamination et la prolifération de la peste animale et aviaire;

-Faible niveau d'épargne des exploitants (jeunes et femmes) engendrant les difficultés d'accès aux crédits de campagne, d'équipements et de l'amélioration des infrastructures de production ;

-Abandon de certains centres d'appui pour la production et l'élevage.

## MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

-Désenclavement des zones de production;

-Appui à la réhabilitation des unités de transformation dans les zones à forte production ;

-Appui à la mise en place des unités de conservation de stockage surtout au niveau des marchés des grandes zones de production ;

-Poursuite du plan de rénovation des cultures (café et coton) ;

-Facilitation de l'accès aux crédits pour les producteurs et artisans

en vue de l'accroissement de leurs unités de production par la création d'une ligne de crédit à leur disposition à des taux bonifiés avec des différés de paiement, selon les spéculations envisagées;

-Renforcement des capacités en vue de l'accroissement de la productivité et de l'amélioration de la gestion et du marketing;

-Appui pour le reboisement des zones fortement dégradées et déboisées;

-Renforcement des capacités humaines des producteurs pour l'émergence et la construction des mouvements coopératifs;

- Réhabilitation de l'huilerie et du Centre de Recherche d'Elevage et de l'Agriculture du Togo.



# CARTE DE POTENTIALITES D'EMPLOIS DES JEUNES ET DES FEMMES DANS LA PREFECTURE D'AMOU



## INDICATEURS

Population (2008) : 109 600  
 Population homme (2008) : 55 206  
 Population femme (2008) : 54 394  
 Population jeune (2008) : 27 279  
 Population active (2008) : 50 832

Superficie : 1759 km<sup>2</sup>

### ACTIVITES ET CRENEAUX PORTEURS

### ATOUTS POTENTIALITES

### CONTRAINTES MENACES

#### Production végétale

##### Maïs, Sorgho et Igname

- Pluviométrie abondante favorable à la production agricole;  
 - Débouchés internes identifiés pour les cultures vivrières et externes surtout pour le maïs.

-Enclavement des zones de production;  
 -Faible taille des exploitations ne favorisant pas la mécanisation.

##### Riz Paddy

-Bas - fonds fertiles disponibles.

-Difficultés d'accès au crédit dues à l'insuffisance de l'épargne.

#### Production animale

##### Porcins

-Groupements de femmes, de jeunes actifs et dynamiques;  
 Prix rémunérateurs.

-Faible suivi sanitaire des animaux entraînant un fort taux de mortalité.



# APERCU SOMMAIRE DE LA PREFECTURE D'AMOU



## ACTIVITES EXISTANTES

### Production végétale

Maïs, Poids angole, Sorgho, Patate douce, Manioc, Igname, Taro, Soja, Palmier à huile, Avocat, Banane, Riz, Niébé, Fonio, Avocat, Orange, Ananas, Banane plantain, Café, Cacao et Spirilline.

**Production animale** Volailles, Porcins, Caprins, Bovins et Ovins.

**Production halieutique:** Faible

**Production forestière** Plants de pépinières, Teck, Bois d'oeuvre, Khaya, Pépinières de caféiers.

**Production artisanale** Transformation des produits agricoles (Cassave, Gari, Galette de soja et Boisson locale de sorgho), Vannerie, Couture, Menuiserie, Maçonnerie, Mécanique auto, Coiffure, Poterie et Boulangerie etc.

**Exploitation des ressources minières** Gravier, Sable, Marbre et Chaux

**Exportation** Café, Cacao, Cotton, Maïs, Haricot, Igname, Bois d'oeuvre et Cola.

**Tourisme** Danses folkloriques Gbeko et Igbélé, Ame, Saut Kabye ; Fête traditionnelle Ovazou.

## ATOUTS POTENTIALITES

- Deux saisons pluvieuses identifiées;  
- Pluviométrie abondante favorable à la production agricole;  
- Fortes potentialités agricoles propices au développement des cultures vivrières et de rente (Café, Cacao et Coton);

- Forêts galeries, de plus en plus en disparition, le long des cours d'eau et sur les collines;

- Sites touristiques identifiés, (montagnes, vallées et forêts, cascades Ayomé, Démé, collines plateaux, vallées pittoresques, barrage d'Adjassiwèwè);

- Implantation des institutions de micro finances et la poste.

## CONTRAINTE MENACES

- Enclavement des zones de production;  
- Dégradation de l'environnement;  
- Exode rural très prononcé des jeunes ;  
- Faible taille des exploitations agricoles ;  
- Baisse du pouvoir d'achat des planteurs (café et cacao);  
- Divagation des animaux (conflits, agriculteurs et éleveurs)  
- Transhumance accrue ;  
- Feux de brousse très prononcés;  
- Pratiques de cultures vivrières et itinérantes (igname et céréales);  
- Conditions d'accès aux crédits très contraignantes aux producteurs;  
- Pistes en mauvais état ( Agadji game, Oga, Amou Oblo, Adogli et Otadi);  
- Insécurité.

## MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

- Appui au développement des unités de transformation agro-alimentaire et artisanale ;  
- Désenclavement des zones de production;  
- Appui pour la mise en place des équipements de stockage et de conservation des produits agricoles;  
- Poursuite de l'élaboration du plan de rénovation des cultures (café et cacao);  
- Appui au développement de l'apiculture ;  
- Facilitation de l'accès au crédit aux producteurs;  
- Renforcement des capacités des producteurs agricoles et artisans (jeunes et femmes) en techniques appropriées pour l'amélioration de la productivité dans leurs secteurs d'activités, en marketing et gestion;  
- Appui conseils pour la formation des groupements coopératifs agricoles et artisanaux et en entrepreneuriat ;  
- Étude et mise en place d'une banque de crédit agricole.  
- Appui pour la construction d'un centre communautaire.



# CARTE DE POTENTIALITES D'EMPLOIS DES JEUNES ET DES FEMMES DANS LA PREFECTURE D'AKEBOU



## INDICATEURS

Population (2008) : 96 400  
 Population homme (2008) : 48 316  
 Population femme (2008) : 48 084  
 Population jeune (2008) : 23 512  
 Population active (2008) : 47 477

Superficie : 1174 km<sup>2</sup>

### ACTIVITES ET CRENEAUX PORTEURS

#### Production végétale

Maïs, Sorgho, Haricot, Igname, Manioc, et Arachide

### ATOUTS POTENTIALITES

- Deux saisons pluvieuses;
- Existence de rivières non franchissables offrant des possibilités d'aménagement agricoles et piscicoles;
- Débouchés pour les cultures vivrières et transformation de manioc en gari (fécules) à Elavagnon et d'autres cantons.

### CONTRAINTES MENACES

- Faible taille des exploitations agricoles réduisant les possibilités de mécanisation.
- Exode rural;
- Déforestation accentuée due à la pratique de culture itinérante

#### Production animale

Volailles

- Existence de groupements de femmes et de jeunes.
- Prix rémunérateurs aux éleveurs.

- Faible suivi sanitaire des animaux entraînant un fort taux de mortalité.



## APERCU SOMMAIRE DE LA PREFECTURE D'AKEBOU



### ACTIVITES EXISTANTES

#### Production végétale

Maïs, Manioc, Café, Cacao, Niébé, Banane plantain, Palmier à huile, Riz, Arachide, Taro, Avocat, Agrumes (Citron, Orange, Banane et Mandarine), Igname, Coton, Piment, Aubergine, Oignon, Soja, Fonio et Sorgho.

**Production animale** Volailles, Caprins, Ovins, Porcins et Bovins.

**Production halieutique** Néant  
**Production forestière** Teck, Pépinière de teck, Iroko, Milicia et Charbon de bois.

**Production artisanale** Transformation des produits (Gari, Tapioca et Cassave), Soja (Lait, Gâteau et Fromage), Savon traditionnel, Huile de palme et Huile d'arachide. Soudure, Couture, Menuiserie, Mécanique auto, Moto, Vélo, Coiffure, Maçonnerie, Poterie et Sculpture.

**Production industrielle** Néant  
**Exploitation des ressources minières** Gravier, Sable et Indice d'or.

**Exportation** Iroko, Bois blanc, Acajou etc...

**Tourisme:** Danses folkloriques (Azomou et Mi).

### ATOUTS POTENTIALITES

- Deux saisons pluvieuses et des indices de ressources minières (or et diamant);

- Rivières non tarissables avec possibilité d'aménagement de retenues d'eau pour l'irrigation, la pisciculture et le maraîchage ;

- Potentiel forestier à protéger et à accroître ;

- Sites touristiques pittoresques (collines, plateaux, vallées et culte vodu, cascade entre Kotora et Ayagba (paysage de montagnes avec sortie d'eau de terre (Sansanfon));

- Importante production de café, de cacao et de fruits ;

- Mobilisation des groupements de femmes pour le développement de la filière manioc (production et transformation de Manioc en gari).

-

### CONTRAINTES MENACES

- Enclavement de la zone de l'Akébou (Gbéden, Sérégbéné, Yala et Kamina) ;

- Non revalorisation des caféiers et des cacaoyers ;

- Déforestation accentuée due à la pression démographique ;

- Non maîtrise de protection des sols ;

- Forte déforestation due à la pression démographique ;

- Problèmes fonciers ;

- Exode rural avec la raréfaction de la main-d'oeuvre ;

- Faible taille des exploitations agricoles surtout dans les plantations cacaoyers, caféières et vivrières ;

- Manque d'eau potable ;

- Problème d'approvisionnement en eau potable dans les cantons ;

- Insuffisance des infrastructures socio-économiques, notamment les routes, les pistes et les ouvrages d'art ;

- Vétusté et insuffisance des infrastructures et équipements sanitaires ;

### MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

- Appui au développement des unités de transformation agro-alimentaire (soja, manioc, arachide, et savon traditionnel) ;

- Désenclavement des zones de production par le rechargement et l'ouverture des pistes (Kougnohou, Djon, Gbende, Brounfou, Yalla, Foto Yéyé, Aka, Sansanfon-Kamina ...)

- Appui pour la mise en place des unités de transformation et de stockage des produits agricoles ;

- Poursuite des réflexions pour l'élaboration d'un plan de rénovation des cultures de rente (café, cacao et coton) ;

- Facilitation de l'accès aux crédits pour les producteurs (jeunes et femmes) ;

- Extension du réseau électrique dans les cantons de Kougnohou et les villages.



# CARTE DE POTENTIALITES D'EMPLOIS DES JEUNES ET DES FEMMES DANS LA PREFECTURE DE DANYI



## INDICATEURS

Population (2008) : 45 700  
 Population homme (2008) : 23 019  
 Population femme (2008) : 22 681  
 Population jeune (2008) : 11 375  
 Population active (2008) : 21 196

Superficie : 439 km<sup>2</sup>

### ACTIVITES ET CRENEAUX PORTEURS

#### Production végétale

Maïs  
 Manioc  
 Haricot et Igname

### ATOUTS POTENTIALITES

-Pluviométrie abondante favorable à la diversification agricole;  
 -Sols fertiles surtout au niveau des piémonts.

### CONTRAINTES MENACES

-Faible taille des exploitations agricoles réduisant les possibilités de mécanisation.

#### Maraichage choux

-Forte production de culture maraîchère surtout le chou, denrée pouvant servir de culture d'exportation.

-Mévente parfois des produits engendrant la démotivation des agriculteurs.

#### Riz

- Débouchés nationaux.

-importation massive engendrant une forte concurrence sur le marché.

#### Production animale

Volaille et Ovins

- Groupements de femmes et de jeunes disponibles;  
 Prix rémunérateurs aux éleveurs.

-Faible suivi sanitaire des animaux entraînant un fort taux de mortalité;  
 Faible association de l'agriculture à l'élevage.



# APERCU SOMMAIRE DE LA PREFECTURE DE DANYI



## ACTIVITES EXISTANTES

### Production végétale

Manioc, Avocat, Maïs, Igname, Riz, Café, Banane, Banane plantain et Palmier à huile; Maraîchage (Épinard, Aubergine, Adémè, Gombo, Fontètè, Chou, Aubergine, Poivron, Haricot vert et Piment vert); Ananas, Pomme de terre, Cacao, Poivre, Gingembre, Kola, Sponia et Jaquier.

**Production animale** Ovins, Caprins, Bovins et Porcins.

**Production halieutique** Néant

**Production forestière** Verger de fruits, Avocat, Orange, Cédrela cordia, Mélina et Khatiasiaemea.

**Production artisanale** Vannerie, Couture, Menuiserie, Mécanique Auto, Moto, Vélo, Coiffure, Soudure, Maçonnerie, Sculpture;

Transformation des produits agricoles (Sodabi, Gari, Huile de palme et de Soja, produits dérivés de soja, Café, Savon Indigène, Huile de Soja et Épice.

**Production industrielle** Néant  
**Exploitation des ressources minières** Néant.

**Tourisme** Groupes folkloriques organisés .

## ATOUTS POTENTIALITES

-Deux saisons pluvieuses engendrant une pluviométrie abondante propice au développement de la production agricole ;

-Superficies disponibles et adaptées aux cultures vivrières, fruitières et de rente;

-Sols fertiles au niveau des collines et des piémonts favorables au développement agricole ;

-Sites touristiques naturels identifiés (cascades, grande chute d'eau à Agoumatcha, canton de Ykpa, collines, monts et plateaux) monastères, paysages, collines et vallées.

-Certaines fermes d'élevages privées identifiées;

- Implantation des services techniques, des institutions bancaires, de microfinances, des ONG et des auberges.

## CONTRAINTES MENACES

-Terres fertiles non mises en valeur ;

-Insuffisance et dégradation des pistes;

-Déforestation accrue;

-Populations ayant peu de tradition d'élevage;

-Faible taille des exploitations agricoles ;

-Baisse du pouvoir d'achat des planteurs de café et de cacao ;

-Non association d'agriculture à l'élevage ;

Pratique sur brulis aucasionant des feux de brousse peu contrôlés;

-Pratique de feux de brousse;

-Mévente des produits agricoles due à une faible organisation des producteurs ;

-Insuffisance des moyens de stockage, de transformation et de conservation des produits .

## MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

-Appui au développement des unités de transformation artisanale des produits alimentaires ;  
-Désenclavement des zones de production par le rechargement et/ ou l'ouverture de pistes de desserte;

- Appui à la mise en place des unités de stockage et de conservation des produits agricoles ;

- Poursuite de l'élaboration et/ ou actualisation et mise en œuvre du plan de rénovation des plantations de café et de cacao ;

- Facilitation de l'accès au crédit pour les producteurs agricoles et artisans (femmes et jeunes) ;

- Renforcement des capacités en techniques de production, en gestion financière, marketing etc.

- Étude et mise en œuvre d'un plan de défense, restauration et de reboisement des sols dégradés des zones déboisées ;

- Renforcement des capacités humaines pour la réglementation de la commercialisation des produits vivriers ;

- Organisation des stages de perfectionnement et de recyclage des artisans.

# CARTE DE POTENTIALITES D'EMPLOIS DES JEUNES ET DES FEMMES DANS LA PREFECTURE DE L'EST MONO



## INDICATEURS

Population (2008) : 83 200  
 Population homme (2008) : 41 908  
 Population femme (2008) : 41 292  
 Population jeune (2008) : 20 708  
 Population active (2008) : 38 588

Superficie : 2549 km<sup>2</sup>

### ACTIVITES ET CRENEAUX PORTEURS

### ATOUTS POTENTIALITES

### CONTRAINTES MENACES

**Production végétale**  
 Maïs, Sorgho, Haricot et Igname

-Forte potentialité favorable au développement agricole caractérisée par l'existence de terres fertiles non encore exploitées

-Enclavement des zones de production;  
 - Faible taille des exploitations;  
 - Problème de débouchés surtout pour la commercialisation des produits vivriers;  
 -Faible niveau de stockage et de conservation des produits.

**Riz paddy**

-Bas-fonds fertiles le long des cours d'eau (Mono, Ofé et Ogou)  
 - Débouchés nationaux identifiés;

-Faible aménagement des bas-fonds et des zones marécageuses fertiles.

**Production animale**  
 Volailles et Caprins

-Groupements de femmes et de jeunes dynamiques;  
 -Prix rémunérateurs aux éleveurs.

Faible suivi sanitaire des animaux entraînant un fort taux de mortalité.



# APERCU SOMMAIRE DE LA PREFECTURE DE L'EST MONO



## ACTIVITES EXISTANTES

### Production végétale

Haricot, Maïs, Sorgho, Igname, Manioc, Soja, Anacarde, Karité, Arachide Voandzou, Piment, Riz paddy, Pois d'angole, Patate douce et Taro.

### Production animale

Volailles, Caprins, Ovins, Porcins et Bovins.

### Production halieutique

Poissons d'eau douce.

### Production forestière

Teck, Eucalyptus, Manguier greffé, Khaya, Acacia et Charbon de bois.

### Production artisanale

Transformation de Sorgho en boisson, Soja et ses dérivés, Couture, Menuiserie, Maçonnerie, Mécanique auto, Moto, Vélo, Soudure, Électricité, Tissage et Coiffure.

### Production industrielle

### Exploitation des ressources minières

Gravier et Sable.

### Exportations

Bois, Teck, Charbon de bois, Maïs, Coton, Arachide, Piment, Anacarde et Karité.

### Tourisme

Fête rituelle Adé à Kpéssi.

## ATOUTS POTENTIALITES

-Bonne pluviométrie parfois mal répartie pour la production agricole;

-Forte potentialité agricole propice aux cultures vivrières et de rente;

-Existence des plateaux propices à la production végétale et animale;

- Sites touristiques naturels identifiés: montagnes en grottes, fleuve Mono et son paysage, plages d'Elavagnon et de Moretan.

-Importante disponibilité de terres fertiles non encore exploitées dans des zones très peu peuplées (Aguéré, Morétan et Afodji);

-Trois fleuves Mono, Ofé et Ogou avec des rives fertiles.

## CONTRAINTES MENACES

- Tendance à la disparition de la petite saison pluvieuse;

-Enclavement des zones de productions;

-Faible taux de scolarisation des jeunes filles;

- Forte déforestation entraînant la désertification;

-Trafic des enfants très développés;

-Exode rural des jeunes très prononcé;

-Problème de débouchés pour la commercialisation des produits agricoles et animaux;

-Faible taille des exploitations agricoles;

-Vétusté et insuffisance des infrastructures scolaires et sanitaires ainsi que leurs équipements ;

-Existence de foyers de maladies parasitaires, d'épidémies (typhoïdes, méningites etc...);

-Insuffisance des moyens de stockage et de conservation des produits agricoles;

- Forte transhumance;

- Divagation accrue des bêtes détruisant les récoltes;

-Insuffisance des infrastructures socio-économiques notamment les routes, les pistes, les ouvrages d'art, les postes et télécommunications.

## MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

-Appui au développement des unités de transformation agro-alimentaire (soja);

-Désenclavement des zones de production par le rechargement et l'ouverture de pistes et ouvrages d'art (ponts);

-Réhabilitation, entretien et renforcement des infrastructures socio-économiques ;  
-Appui pour la mise en place des unités de stockage et de conservation des produits;

-Mise en place et/ ou redynamisation des centres de formation existant (Centre de couture et d'artisanat à Elavagnon);

-Appui et formation des jeunes pour la culture maraîchère et forestière le long des fleuves Mono, Ogou et Ofé;

-Renforcement des capacités humaines des producteurs en marketing et en gestion;  
-Facilitation de l'accès aux crédits de la microfinance aux producteurs femmes et jeunes.



# CARTE DE POTENTIALITES D'EMPLOIS DES JEUNES ET DES FEMMES DANS LA PREFECTURE DE HAHO



## INDICATEURS

Population (2008) : 201 900  
 Population homme (2008) : 101 697  
 Population femme (2008) : 100 203  
 Population jeune (2008) : 50 253  
 Population active (2008) : 93 641

Superficie : 3185 km<sup>2</sup>

### ACTIVITES ET CRENEAUX PORTEURS

### ATOUTS POTENTIALITES

### CONTRAINTES MENACES

#### Production végétale

Maïs, Sorgho, Haricot et Igname

- Pluviométrie abondante propice à la production des vivriers et des tubercules;
- Forte disponibilité des terres fertiles dans les zones nord-est et sud ouest.)
- Débouchés et prix rémunérateurs des produits vivriers surtout tubercules et légumineuses.

- Enclavement des zones de productions (Est Wahala etc.).
- Faible taille des exploitations agricoles surtout dans les zones de concentration des productions.
- Ventes anarchiques des terres rurales;

#### Riz paddy

Faible niveau d'encadrement des producteurs affectant la productivité.

Manque d'infrastructures et d'équipements de stockage et de traitement de riz.

#### Production animale Volaille, caprins et ovins

- Groupements de femmes et de jeunes dynamiques;
- Prix rémunérateurs aux éleveurs.

Faible suivi sanitaire des animaux entraînant un fort taux de mortalité



## APERCU SOMMAIRE DE LA PREFECTURE DE HAHO



### ACTIVITES EXISTANTES

#### **Production végétale**

Maïs, Palmier à huile, Soja, Niébé, Igname, Sorgho, Riz, Ananas, Coton, Manioc, Maraîchage (Tomate, Gombo et Piment).

#### **Production animale**

Ovins, Caprins, Porcins, Volailles et Aulacodes.

#### **Production halieutique**

Faible

#### **Production forestière**

Bois de chauffe (Héhéti, Neem et Acacia), Charbon de bois et Teck.

#### **Production artisanale**

Transformation des produits agricoles (Soja, Arachide, etc.), Centre artisanal, Tissage, Vannerie, Maçonnerie, Menuiserie, Mécanique auto, moto, vélo, Couture, Coiffure et Soudure.

#### **Production industrielle**

Commercialisation du Teck, Usine de traitement de Coton (NOVATEX), Gari et de Soja (SO-JAGNON)

#### **Exploitation des ressources minières**

Sable et Gravier

**Exportation** Coton, Maïs, Gari, Ananas, Huile de palme et Soja bio.

#### **Tourisme**

Fête traditionnelle Agbogbozan.

### ATOUTS POTENTIALITES

-Deux saisons pluvieuses engendrant une pluviométrie abondante pour la production agricole ;

-Forte potentialité agricole propice pour les cultures vivrières (maïs, igname et sorgho) et cultures maraîchères;

-Importante disponibilité de terres fertiles partiellement exploitées ;

-Potentiel forestier relativement important à préserver et à accroître;

-Existence de ressources minières (gravier, granite et marbre) et de sites touristiques (monument de Wahala, monts Ayito et Kablikpè).

### CONTRAINTE MENACES

-Enclavement des zones de production ;

-Déforestation accrue au cours de ces dernières années et surtout des forêts galeries ;

-Faible taille des exploitations agricoles surtout dans les zones de production ;

- Vente anarchique des terres rurales;

-Présence de socle souterrain entravant le creusement de forages et de puits;

- Trafic d'enfants très prononcé;

-Insuffisance des moyens de stockage et de conservation des produits agricoles ;

Transhumance accrue;

-Insuffisance des infrastructures socio-économiques notamment les routes, pistes, ouvrages d'art, Postes et Télécommunications;

-Vétusté et insuffisance des infrastructures et équipements scolaires et sanitaires.

### MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

-Ouverture des pistes dans les zones de production ;

-Protection et restauration de l'environnement avec la participation des populations riveraines des zones protégées (Asrama, Ayito et Est-Wahala à Amouto) ;

-Augmentation des superficies au niveau des nouvelles zones de production ;

-Appui à la mise en place des infrastructures de stockage ;

-Poursuite de la politique d'installation des points d'eau à travers la mise en place des barrages et retenues d'eau à buts multiples dans les zones à socle souterrain;

-Appui à la facilitation des populations pour l'accès aux crédits;

-Renforcement des capacités humaines des producteurs en techniques agricoles, marketing et gestion ;

-Appui en matériels et équipements de production et de transformation pour les groupes ;

-Recyclage des agents d'enca-



# CARTE DE POTENTIALITES D'EMPLOIS DES JEUNES ET DES FEMMES DANS LA PREFECTURE DE KOTO



## INDICATEURS

Population (2008) : 201 900  
 Population homme (2008) : 101 697  
 Population femme (2008) : 100 203  
 Population jeune (2008) : 50 253  
 Population active (2008) : 93 641

Superficie : 575 km<sup>2</sup>

## ACTIVITES ET CRENEAUX PORTEURS

## ATOUTS POTENTIALITES

## CONTRAINTES MENACES

### Production végétale

Maïs, Manioc, Igname, Haricot, Taro, Sorgho et Palmier à huile.

- Pluviométrie abondante favorable au développement des cultures vivrières et de rente  
 - Existence de débouchés surtout pour maïs, igname et haricot.

- Faible taille des exploitations;  
 - Faible niveau de conservation des produits agricoles;  
 - Problème foncier, terres appartenant aux propriétaires privés.

### Agrumes

- Zones propices au développement des cultures fruitières;

- problème de conservation des fruits.

### Maraîchage

Sols très fertiles, riches et climat humide et parfois sec, favorable au développement des cultures maraîchères;

- Insuffisance des moyens de transformation et de conservation des produits fruitiers et maraîchers;  
 - problème de transformation des produits maraîchers;

### Production animale Volailles et Caprins

Existence de groupements de femmes et de jeunes;  
 Prix rémunérateurs aux éleveurs.

Faible suivi sanitaire des animaux entraînant un fort taux de mortalité.



# APERCU SOMMAIRE DE LA PREFECTURE DE KOTO



## ACTIVITES EXISTANTES

### Production végétale

Maïs, Café, Sorgho, Mil, Manioc, Igname, Cacao, Soja, Palmier à huile, Niébé, Maraîchage, Agrumes (Citron, Orange, Pamplemousse et Mandarine), Ananas, Voandjou, Gingembre, Poivre, Cola, Avocat et Banane.

### Production animale

Volailles, Caprins, Ovins, Porcins, Lapins, Abeilles et Bovins;

### Production halieutique:

Néant.

### Production forestière

Plants fruitiers (Manguier et Goyavier), Acajou, Teck, Cure dents, Cordia, Fraké, Mélécia, Kaya et Samba.

### Production artisanale

Transformation des produits agricoles (Noix de palme, jus de fruit, Sodabi, Gari, Manioc, Cassave, Huile de palmiste), produits de Sculpture, Forge, Menuiserie, Maçonnerie, Vannerie, Soudure, Coiffure, Mécanique auto, moto, Poterie et Bijouterie.

### Production industrielle

Néant

### Exploitation des ressources minières

Sable et Gravier.

### Tourisme

Danses folkloriques (bobobo et Adéhoun).

## ATOUTS POTENTIALITES

-Deux saisons pluvieuses engendrant une pluviométrie abondante propice au développement de la production agricole ;

-Superficies disponibles et adaptées aux cultures vivrières, fruitières et de rente;

-Existence de sols fertiles au niveau des collines et des piemonts ;

-Sites touristiques naturels (cascades, collines; monts et plateaux) et de groupes folkloriques organisés ;

-Implantation de certaines fermes d'élevages privés;

- Centres artistique et artisanal identifiés à Kpalimé;

- Existence de sites touristiques : cascades (d'Agomeyo, Woamé, Kouma Tokpli, Agomé Tomégbé, Kpimé,) forêt classée Missahoué et vestiges de cimetière et bâtiments administratifs Allemands;

-Implantation des services techniques, des institutions bancaires, de microfinances, des ONG et des auberges et hotels.

## CONTRAINTE MENACES

-Insuffisance et dégradation des pistes et des ouvrages d'art;

-Destruction de l'environnement due à une forte déforestation;

-Existence des terres fertiles appartenant aux propriétaires terriens non mises en valeur ;

-Populations ayant peu de tradition d'élevage;

-Faible taille des exploitations agricoles ;

-Baisse du pouvoir d'achat des planteurs de café et de cacao due à la non rénovation des vieilles plantations, aux cours mondiaux et aux maladies ;

-Non association d'agriculture à l'élevage ;

-Pratique de feux de brousse détruisant forêts, plantations habitations etc.

-Mévente des produits agricoles due à la non organisation des producteurs;

-Insuffisance des moyens de stockage, de transformation et de conservation des produits entraînant d'énormes pertes avant et après récolte .

## MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

-Appui au développement des unités de transformation artisanale des produits alimentaires ;

-Désenclavement des zones de production par le rechargement et / ou l'ouverture de pistes de desserte ;

-Appui à la mise en place des unités de stockage et de conservation des produits agricoles ;

-Poursuite de l'élaboration et / ou actualisation et de la mise en œuvre du plan de rénovation des plantations de café, de cacao et de coton ;

-Facilitation de l'accès aux crédits pour les producteurs agricoles et artisans (femmes et jeunes) ;

-Renforcement des capacités humaines en techniques de production, en gestion financière, marketing etc.

-Étude et mise en œuvre d'un plan de défense et restauration et au reboisement des sols dégradés et des zones déboisées ;

-Renforcement des capacités humaines pour la réglementation de la commercialisation des produits vivriers ;

-Organisation des stages de perfectionnement et de recyclage des artisans.



## CARTE DE POTENTIALITES D'EMPLOIS DES JEUNES ET DES FEMMES DANS LA PREFECTURE DE KPELE



### INDICATEURS

Population (2008) : 96 400  
 Population homme (2008) : 48 316  
 Population femme (2008) : 48 084  
 Population jeune (2008) : 23 512  
 Population active (2008) : 47 477

Superficie : 866 km<sup>2</sup>

ACTIVITES ET CRENEAUX PORTEURS	ATOUTS POTENTIALITES	CONTRAINTES MENACES
<b>Production végétale</b>  Maïs, Haricot, Manioc, Igname, Taro et Sorgho	-Pluviométrie abondante favorable au développement des productions vivrières.	-Faible taille des exploitations agricoles; Sols surexploités.
	-Sols fertiles et propices à la production végétale.	-Insuffisance des moyens de conservation et de stockage.
<b>Riz paddy</b>	Nombreux bas fonds disponibles;	- Faible niveau d'encadrement des productions; - Problème de crédit de campagne et d'aménagement des casiers rizicoles
<b>Production animale</b> Volailles et Caprins	Groupements de femmes et de jeunes actifs; Prix rémunérateurs aux éleveurs.	Faible suivi sanitaire des animaux entraînant un fort taux de mortalité.



# APERCU SOMMAIRE DE LA PREFECTURE DE KPELE



## ACTIVITES EXISTANTES

### Production végétale

Maïs, Niébé, Palmier à huile, Sorgho, Igname, Manioc, Riz, Banane, Avocat, Soja, Café Maraîchage (adémè, épinard et aubergine).

### Production animale

Volailles, Caprins, Ovins et Bovins.

### Production halieutique

Néant.

### Production forestière

Teck.

### Production artisanale

Transformation des produits agricoles (sodabi), Poterie, Maçonnerie, Soudure, Couture, Menuiserie, Mécanique auto, moto, vélo et Coiffure;

### Production industrielle

Néant.

### Exploitation des ressources minières

Argile, Sable, Gravier, Pierre ornementale d'Akata.

### Exportation

Café, Cacao, Coton et Fruits (mangues greffées et Maïs).

**Tourisme** - Danse folklorique (Bobobo).

## ATOUTS POTENTIALITES

-Deux saisons pluvieuses et deux saisons sèches engendrant pluviométrie abondante favorable pour la production agricole;

-Superficies cultivables disponibles et adaptées au développement des cultures vivrières et de rente;

-Existence de forêts classées (Assimé) et de forêts galeries le long des cours d'eau;

-Gisements d'uranium (canton Govié) et de sites touristiques (cascades Konda (Govié), Toutou, Djanipé et d'Agaé à Novivé) et vestiges touristiques, montagnes, collines et plateaux)Recul et grotte de Toutou; Canton de Baledjé;

- Implantation d'un Centre Régional des Activités Socio- Educatives (CRASE) à Govié.

## CONTRAINTE MENACES

-Dégradation de l'environnement due à la déforestation accrue;

-Faible taille des exploitations agricoles;

-Exode très prononcé des jeunes entraînant une insuffisance de main d'oeuvre;

-Divagation des animaux entraînant conflits entre agriculteurs et éleveurs;

-Baisse de la fertilité des sols; (envahis par le chiendent);

-Insuffisance de moyens de conservation, de stockage et de transformation des produits agricoles;

-Baisse du pouvoir d'achat des planteurs de produits (café et cacao);

-Feux de brousse détruisant les plantations (palmeraies, forêts et champs);

-Transhumance due au non tracé des couloirs;

-Problèmes fonciers caractérisés par la vente anarchique des parcelles et/ou la mévente des produits.

## MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

-Appui au développement des unités de transformation agroalimentaire et artisanale (sodabi, riz et huile de palme);

-Désenclavement des zones de production par le rechargement et/ ou l'ouverture des pistes de desserte des zones de production;

-Appui pour la mise en place des équipements de stockage et de conservation des produits agricoles;

-Poursuite de l'élaboration et de la mise en œuvre du plan de rénovation (café, cacao et de coton);

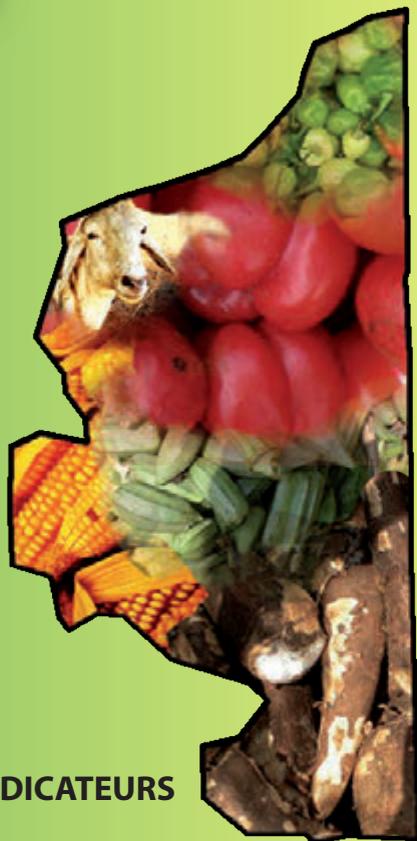
-Facilitation de l'accès aux crédits aux producteurs et artisans (femmes et jeunes);

-Renforcement des capacités des producteurs et artisans (femmes et jeunes) pour l'amélioration de leur productivité et/ou performance en technique agricole, en marketing, en gestion et en transformation des produits agricoles;

- Appui au tracé des couloirs de transhumance et à l'organisation des feux de brousse, à la réhabilitation de l'abbatoir de Kpélé, au centre des handicapés d'Akata Djokpo.



# CARTE DE POTENTIALITES D'EMPLOIS DES JEUNES ET DES FEMMES DANS LA PREFECTURE DU MOYEN MONO



## INDICATEURS

Population (2008) : 80 200  
 Population homme (2008) : 40 397  
 Population femme (2008) : 39 803  
 Population jeune (2008) : 19 962  
 Population active (2008) : 37 197

Superficie : 654 km<sup>2</sup>

### ACTIVITES ET CRENEAUX PORTEURS

### ATOUTS POTENTIALITES

### CONTRAINTES MENACES

#### Production végétale

**Maïs, Manioc, Arachide et Haricot**

- Bonne pluviométrie et possibilité d'irrigation ;
- Disponibilité des terres fertiles ;
- Implantation de marchés pour les échanges et proximité du Bénin.

- Enclavement des zones de production ;
- Dégradation des sols et du couvert végétal ;
- Exode rural des jeunes actifs ;
- Forte transhumance entraînant conflits entre agriculteurs et éleveurs.

**Tomate, Piment et Gombo**

- Existence des débouchés internes et externes pour les trois spéculations.

Techniques de conservation des récoltes peu développées.



# APERCU SOMMAIRE DE LA PREFECTURE DU MOYEN MONO



## ACTIVITES EXISTANTES

### Production végétale

Palmier à huile, Maïs  
Arachide, Manioc, Igname  
Agrumes, Maraîchage (Tomate,  
Gombo, Piment, Aubergine)  
Pois d'angole, Coton et Soja.

### Production animale

Caprins, Ovins, Volaille et Porcins .

### Production halieutique Faible.

### Production forestière

Bois d'oeuvre (Teck), Bois de chauffe (Eucalyptus).

### Production artisanale

Transformation des produits agricoles (Huiles rouge, d'arachide et palmiste, sodabi, gari et savon),

Couture, Coiffure, Menuiserie, Soudure, Sculpture, Maçonnerie, Mécanique auto, moto, vélo

### Production industrielle

Néant.

### Exploitation des ressources minières

Sable et Gravier.

### Exportation

Coton, Bois, Noix de palmiste, sodabi, Maïs ; Haricot, Tomate et Arachide.

### Tourisme

Fête traditionnelle (Togbé Agni).

## ATOUTS POTENTIALITES

-Existence de deux saisons pluvieuses avec possibilité d'irrigation;

-Disponibilité des terres fertiles ;

-Bonne pluviométrie mais mal répartie ;

-Présence d'actifs dans la préfecture généralement des femmes;

- Existence de sites touristiques, maison royale, poterie Kpélé kpédji, pierre Gaglihoé(Tado), Danfoli (Tohoun) rivière non tarissable et musée;

Proximité du Bénin favorisant les échanges commerciaux des produits vivriers.

## CONTRAINTE MENACES

-Enclavement des zones de production ;

-Inexistence de pistes de desserte;

- Insuffisance des infrastructures routières (Tohoun Hevé /Tado Avedji / Tado Aklotsi);

-Faible taille des exploitations agricoles ;

-Enclavement du chef lieu de la préfecture (Tohoun);

-Dégradation des sols et du couvert végétal;

-Forte tendance à l'exode rural, surtout des jeunes actifs;

- Faible scolarisation de la jeune fille;

-Forte transhumance engendrant des conflits entre agriculteurs et éleveurs;

-Divagation très prononcée des animaux ;

-Faible maîtrise des techniques de conservation et stockage des récoltes.

## MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

Appui en équipements de transformation et de conservation;

- Renforcement des structures d'encadrement chargées de la promotion des activités agricoles, artisanales etc ;

- Facilitation de l'accès aux microcrédits des jeunes et des femmes pour l'acquisition des intrants, équipements et infrastructures de conservation;

- Aménagement des terres exploitables pour la création des pôles de développement;

- Aménagement des pistes et des ouvrages d'art;

- Appui à la création et à l'animation des centres d'alphabétisation;

- Renforcement des capacités des producteurs, des jeunes et femmes en techniques de production de conservation, de marketing et de gestion.



# CARTE DE POTENTIALITES D'EMPLOIS DES JEUNES ET DES FEMMES DANS LA PREFECTURE DE L'OGO



## INDICATEURS

Population (2008) : 279 000  
 Population homme (2008) : 140 532  
 Population femme (2008) : 138 468  
 Population jeune (2008) : 69 443  
 Population active (2008) : 129 400

Superficie : 3889 km<sup>2</sup>

### ACTIVITES ET CRENEAUX PORTEURS

### ATOUTS POTENTIALITES

### CONTRAINTES MENACES

#### Production végétale

Maïs, Sorgho, Haricot, Manioc, Igname, Riz paddy et Arachide

- Bonne pluviométrie avec deux saisons pluvieuses;
- Disponibilité de terres cultivables;
- Implantation de marché pour la commercialisation des produits agricoles ;
- Accessibilité des établissements financiers ;
- Existence des services d'encadrement agricole.

- Tendance à la disparition de la petite saison pluvieuse ;
- Enclavement de certaines zones de production Forte déforestation entraînant la perturbation climatique ;
- Fort exode rural des jeunes ;
- Importantes pertes après récoltes ;
- Taux d'intérêt élevé des IMF.

#### Production animale

Caprins et Volailles

- Potentiel agricole important pour association de l'agriculture à l'élevage ;
- Débouchés internes favorables à la vente des produits carnés.

Divagation des animaux entraînant la destruction des cultures et la prolifération des maladies du bétail.



# APERCU SOMMAIRE DE LA PREFECTURE DE L'OGOU



## ACTIVITES EXISTANTES

### Production végétale:

Maïs, Haricot, Sorgho, Igname, Riz paddy, Palmier à huile et Produits dérivés, Coton, Manioc, Arachide et Maraîchage, Patate douce, Soja, Pastèque et Canne à sucre.

**Production animale:** Volailles, Caprins, Bovins et porcins.

**Production halieutique:** Poissons d'eau douce dans le bassin versant de Nangbéto.

**Production forestière** Eucalyptus, Acacia, Teck, khaya et Mélina etc...

**Production artisanale:** Tissage, Couture, Menuiserie, Maçonnerie, Mécanique auto, moto, Vélo, Soudure, Coiffure, Sculpture, Poterie, Forge, Transformation des produits agricoles (gari) et sodabi.

**Production industrielle:** Egrenage de coton et Sucrierie d'Anié.

**Exploitation des ressources minières:** Sable, Gravier et Latérite.

**Exportations:** Maïs, Igname, Gari, Sorgho, Haricot, Huile palmiste, Piment, Savon traditionnel, Poterie et Coton.

**Tourisme:** Danses folkloriques ( des échassiers, Agbadja), Fête traditionnelle ODON - TSU.

## ATOUTS POTENTIALITES

-Identification de deux saisons pluvieuses;

-Pluviométrie abondante pour la production agricole;

- Bas-fonds fertiles non exploités disponibles;

-Forte potentialité agricole propice au développement des cultures vivrières et de rente;

-Potentiel forestier important à protéger et à accroître ;

- Sites touristiques identifiés, Kamina, barrage hydro-électrique de Nangbéto, collines entourant la ville d'Atakpamé, fontaine et Omidoudou;

- Implantation d'institutions bancaires et de microfinances;

-Réseau d'électricité desservant la préfecture.

## CONTRAINTES MENACES

-Existence de deux saisons pluvieuses avec tendance à la disparition de la petite saison;

-Enclavement de certaines zones (Palacoco, Ountivou, Homa et Glitto);

-Déforestation accrue;

-Présence d'une zone de socle sous-terrain entravant le creusement de forages et de puits au niveau des centres de peuplement Anié, Gléi, Kpéhou et Glito;

-Exode rural et émigration des jeunes, très accrus;

-Divagation des animaux entraînant des conflits entre agriculteurs et éleveurs;

-Problème de transhumance,

-Taux élevé des institutions bancaires et de microfinances;

-Insuffisance des infrastructures socio-économiques notamment les routes, pistes, écoles ,dispensaires, ouvrages d'art, postes et télécommunications;

-Faible couverture des cantons et villages en électricité, eau et audiovisuel.

-Insuffisance de magasins de stockage et de conservation des produits agricoles.

## MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

-Appui au développement des unités de transformation agro-alimentaire (gari, soja et arachide);

-Mise en place des réseaux d'électricité et d'eau dans les cantons et villages;

-Appui en équipements, de transformation et de conservation aux producteurs jeunes et femmes;

-Facilitation de l'accès aux crédits aux jeunes producteurs et leur approvisionnement en intrants;

-Organisation de groupements des femmes et des jeunes autour de l'exploitation des étangs et des bas-fonds;

-Aménagement et développement des sites touristiques;

-Valorisation des bas-fonds;

-Appui aux artisans (jeunes et femmes) en poterie, vannerie, etc.

-Appui à l'organisation des filières agricoles maïs, sorgho, soja, niébé, igname et manioc.



# CARTE DE POTENTIALITES D'EMPLOIS DES JEUNES ET DES FEMMES DANS LA PREFECTURE DE WAWA



## INDICATEURS

Population (2008) : 168 400  
 Population homme (2008) : 84 823  
 Population femme (2008) : 83 577  
 Population jeune (2008) : 41 915  
 Population active (2008) : 78 104

Superficie : 1307 km<sup>2</sup>

### ACTIVITES ET CRENEAUX PORTEURS

#### Production végétale

Maïs, Haricot, Manioc, Taro, Igname et Arachide.

### ATOUTS POTENTIALITES

- Disponibilité de bonnes terres cultivables ;
- Bonne pluviométrie pour la production agricole ;
- Possibilité de développer la culture irriguée ;
- Forte transaction commerciale avec le Ghana.

### CONTRAINTES MENACES

- Dégradation prononcée du couvert végétal ;
- Enclavement de certaines zones à fortes potentialités agricoles ;
- Faible taille des exploitations agricoles ;
- Exode rural ;
- Difficultés de conservation des produits agricoles.

#### Riz paddy

- Zones propices pour la production rizicole ;
- Implantation de marchés au plan national et international (Ghana).

- Mévente de produits agricoles due à l'enclavement de certaines zones ;
- Destruction fréquente des cultures par les rongeurs.



# APERCU SOMMAIRE DE LA PREFECTURE DE WAWA



## ACTIVITES EXISTANTES

### Production végétale

Café, Cacao, Manioc, Igname, Maïs, Riz, Niébé, Agrumes (Citron, Pamplemousse, Mandarine, Orange), Palmier à huile, Fonio, Gingembre, Maraîchage (Piment, Choux et Aubergine), Arachide, Banane, Avocat et Banane plantain.

**Production animale:** Volailles, Escargots, Ovins, Caprins, Bovins et Porcins;

**Production halieutique:** Faible.

### Production forestière

Plants de palmiers, Tecks et Bois d'oeuvre.

### Production artisanale

Transformation des produits agricoles (Huile de palme, Sodabi, Gari, Tapioca, Lait de soja, Vin de palme, Jus de gingembre et Huile de soja), Couture, Mécanique auto, moto, vélo, Coiffure, Menuiserie et Poterie.

**Production industrielle** Néant

### Exploitation des ressources

**minières** Indice de diamant, Sable et Gravier.

**Exportation** Bois d'oeuvre, Café, Cacao, Cola et Banane, Avocat et Orange.

**Tourisme** fête traditionnelle OVAZU.

## ATOUTS POTENTIALITES

-Pluviométrie favorable aux productions agricoles ;

-Zones propices à la production de café, de cacao, épices et des fruits ;

-Potentiel forestier à protéger et à accroître ;

-Cours d'eau (Wawa et Bena) susceptibles d'être utilisés à des fins agricoles .

-Existence d'indices de ressources minières : or, diamant, etc. ;

-Proximité de la préfecture de la frontière du Ghana (10 km), favorisant les transactions commerciales et la circulation des personnes;

-Sites touristiques identifiés, des cascades, forêts classées, forêts galeries le long des cours d'eau et un relief présentant des collines et des vallées pittoresques, cascades d'Akloa et de kpete Bena, site Sizi (cascade et forets) et plateaux d'Adomi.

## CONTRAINTES MENACES

-Enclavement des zones de productions agricoles (Icobi, Gobe, Hegbo et Itodu) ;

-Déforestation accentuée (le Litimé, Gbadi NKougna, Gobe) due à la forte pression démographique;

-Exode rural et abandon des travaux agricoles par les jeunes au profit de la conduite des motos ;

-Non rénovation des cacaoyers et des caféiers dans certaines localités;

-Difficulté de conservation des produits agricoles due au fort taux d'humidité et du manque d'infrastructures de conservation et de stockage ;

-Faible taille des exploitations ;

-Mévente des produits agricoles due à l'enclavement des zones de forte production;

-Destructions fréquentes des cultures par des ravageurs ;

-Existence de foyers de peste aviaire, ovine, caprine etc ...

-Difficultés d'approvisionnement des producteurs en pesticides ;

-Insuffisante organisation des producteurs autour des filières café et cacao.

-Non formalisation des contrats de bail entre propriétaires et exploitants.

## MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

-Appui au développement des unités de transformation agro-alimentaire (gari, huile rouge, gingembre et soja) ;

-Désenclavement des zones de production (Kpete Bena, Ikobi, Gobe, Egbo et Itodu) pour l'ouverture et ou le rechargement des pistes ;

-Appui pour la mise en place des unités, de stockage et de conservation des produits agricoles;

-Renforcement des capacités des producteurs en pisciculture pour l'exploitation des étangs d'Okou et Bénali ( zone de Plateau) ;

-Appui à l'organisation des filières porteuses, fruits, tubercules, gingembre, épices, riz, cola, banane, manioc, taro et culture de contre saison, en maraîchage .

- Appui à la formalisation et au respect des contrats de vente des terres;

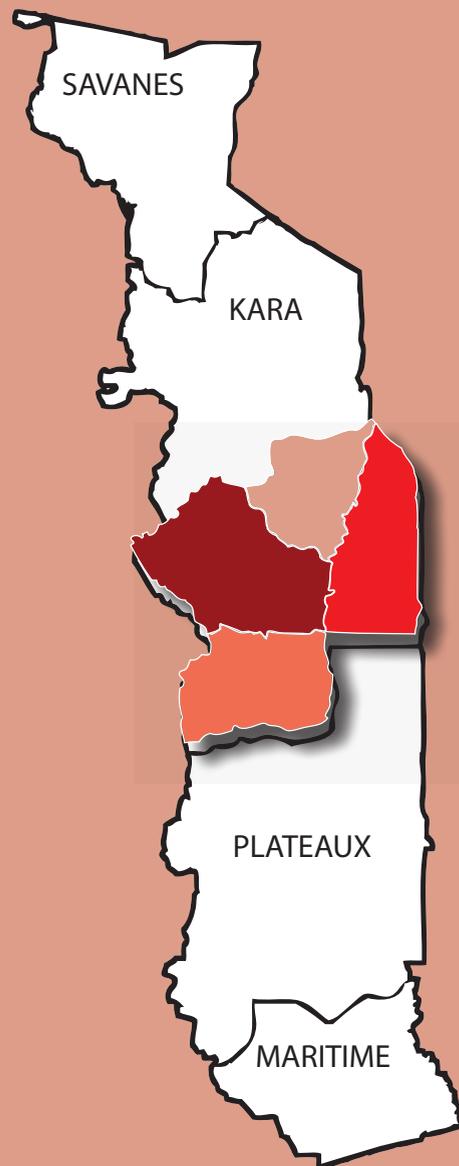
- Appui à la promotion de la sculpture et à la mise en valeur des bois d'oeuvre résiduels;

- Appui à l'organisation et la structuration des femmes transformatrices, des revendeuses et jeunes, en groupements.

- Appui à la mise en place d'une ligne de crédits à taux bonifiés aux jeunes et aux femmes;

- Appui à la mise en place des groupements de pépiniéristes.

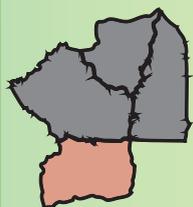
## REGION CENTRALE



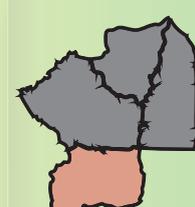
Population : 509 300

Superficie : **13 300 km<sup>2</sup>**

Densité : 38



# CARTE DE POTENTIALITES D'EMPLOIS DES JEUNES ET DES FEMMES DANS LA PREFECTURE DE BLITTA



## INDICATEURS

Population (2008) : 112 600  
 Population homme (2008) : 56 795  
 Population femme (2008) : 55 805  
 Population jeune (2008) : 27 125  
 Population active (2008) : 51 143

Superficie : 3194 km<sup>2</sup>

### ACTIVITES ET CRENEAUX PORTEURS

### ATOUTS POTENTIALITES

### CONTRAINTES MENACES

#### Production végétale

Maïs, Sorgho, Manioc, Igname, Riz paddy, Champignon, Arachide et Haricot.

- Disponibilité de terres cultivables ;
- Bonne pluviométrie ;
- Bas-fonds humides avec possibilité de pratiquer les cultures irriguées ;
- Existence d'une main-d'œuvre jeune et active.

- Tendance à la disparition de la petite saison pluvieuse ;
- Inexistence de plan d'exploitation des bas-fonds ;
- Manque de retenue d'eau ;
- Enclavement des zones à fort potentiel agricole ;
- Fort exode rural des jeunes ;
- Difficultés d'accès au crédit ;
- Existence de catastrophes naturelles.

#### Production animale

Volailles, Caprins, Ovins, Bovins et Porcins.

- Pâturages naturels en abondance ;
- Existence des produits dérivés de l'agriculture pour alimentation des animaux.

- Non maîtrise des techniques modernes d'élevage ;
- Problème de transhumance engendrant parfois des conflits entre agriculteurs et éleveurs ;
- Difficultés d'accès au crédit.

#### Production artisanale

Gari, Fromages, Moutarde, et Gateaux de soja.

- Disponibilité de zones propices pour la production du manioc en quantité suffisante ;
- Prix rémunérateurs aux producteurs ;
- Existence de débouchés internes et externes.

- Faible productivité due à l'utilisation des méthodes artisanales de transformation du manioc en gari.



## APERCU SOMMAIRE DE LA PREFECTURE DE BLITTA



### ACTIVITES EXISTANTES

#### **Production végétale**

Maïs, Sorgho, Manioc, Igname, Haricot, Soja, Riz, Patate douce, Voandzou, Arachide, Champignon, Maraîchage (tomates, Gingembre, Laitue, Piment, Choux, Courge, Gombo, Gboma, Adémè, Oseille de guinée)

**Production animale :** Ovins, Caprins, Bovins, Porcins, Volailles (poulets, pintades, Dindons et Canards), Apiculture etc...

**Production halieutique:** Pêche artisanale ;

**Production forestière:** Production des pépinières de plants (Cacia, Acacia, Eucalyptus, Palmier à huile et Anogeissus), Teck, Acajou, Manguier, Citrus, (nééré et karité), Agrumes, Banane et Avocat.

**Production artisanale:** Menuiserie, Forge, Maçonnerie, Couture, Tissage, Cordonnerie, Peinture, Tapisserie, Mécanique, etc. Transformation des produits: Huile de Palme, de Karité, Moutarde de Nééré, Bière locale, Gari, Soja en Fromage, Lait, etc.

**Exportation:** Coton, Café, Cacao, Anacarde, Karité

**Tourisme:** Danse folklorique.

### ATOUTS POTENTIALITES

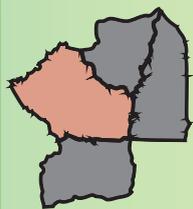
- Disponibilité de terres cultivables propices aux productions;
- Pluviométrie abondante;
- Bas-fonds humides favorables au développement des cultures irriguées ;
- Existence de pâturages et de forêts naturels ;
- Main d'œuvre jeune et active ;
- Existence de pépiniéristes bien formés (à Tchifarma...)
- Existence d'infrastructures de communication : routes, pistes, et chemin de fer ;
- Disponibilité de sites aménageables pour la pisciculture (Assoukoko);
- Implantation d'une unité de décorticage de riz;
- Proximité de la préfecture avec la frontière du Bénin et présence d'un marché à vocation internationale à Tohou;
- Sites touristiques identifiés (chute mariale d'Assoukoko, parc national Fazao-Malfakassa ) etc;
- Implantation d'une usine d'égrenage de coton, d'une carrière de marbre et d'un ranch;
- Site aurifère à Agbandi présentant une exploitation artisanale ;
- Implantation de structures techniques, administratives, des ONG de développement et des institutions de microfinance .

### CONTRAINTE MENACES

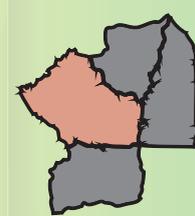
- Mauvaise répartition des pluies dans le temps et dans l'espace ;
- Non maîtrise de l'eau due à l'absence de retenue;
- Surexploitation et dégradation des terres agricoles ;
- Problèmes fonciers très accrus;
- Pression anthropique sur l'écosystème ;
- Inexistence d'une politique adéquate de mise en valeur des bas fonds ;
- Forte émigration et exode rural très prononcés;
- Insuffisance des infrastructures et équipements socio économiques de base;
- Dégradation des terres entraînant la disparition du couvert végétal ;
- Enclavement des zones potentielles de production et mauvais état des pistes, routes et ouvrages d'art ;
- Taux élevé d'analphabétisme, de chômage et de sous - emploi ;
- Inexistence de réseaux de distribution d'eau et d'électricité ;
- Difficultés d'accès aux crédits agricoles ;
- Problèmes de transhumance très accentués ;
- Non-disponibilité de matières premières (coton) pour l'usine .
- Existence de catastrophes naturelles périodiques.

### MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

- Maîtrise de l'eau et aménagement des bas-fonds et retenues d'eau ;
- Restauration des terres et des forêts dans les zones surexploitées ;
- Appui au renforcement, à l'émergence des organisations paysannes agricoles et à l'alphabétisation ;
- Appui à la promotion de l'entrepreneuriat agricole et à l'installation des producteurs sur les sites aménageables ;
- Mobilisation des ressources financières internes et externes ;
- Facilitation de l'accès des producteurs et artisans aux crédits agricoles et à l'accès aux terres;
- Réhabilitation des infrastructures économiques de production : pistes, routes, ponts, retenues d'eau et sites agricoles aménageables;
- Appui au développement de l'apiculture et de l'élevage ;
- Appui aux producteurs à la production, au développement et à la redéfinition des couloirs de transhumance;
- Création des centres de formation agro pastoraux et artisanaux et réhabilitation du ranch Adélé.
- Appui à l'élaboration du plan de la prévention des catastrophes naturelles.



# CARTE DE POTENTIALITES D'EMPLOIS DES JEUNES ET DES FEMMES DANS LA PREFECTURE DE SOTOUBOUA



## ACTIVITES ET CRENEAUX PORTEURS

## ATOUTS POTENTIALITES

## CONTRAINTES MENACES

### Production végétale

Sorgho, Maïs, Manioc, Igname, Arachide, Haricot, Riz paddy et Mangue.

- Bonne pluviométrie ;
- Disponibilité des bas-fonds humides et de terres cultivables avec possibilité de développer les cultures irriguées ;
- Main-d'œuvre jeune et active ;
- Implantation d'infrastructures : routes et pistes de desserte.

- Mauvaise répartition des pluies ;
- Enclavement de certaines zones à fort potentiel agricole ;
- Surexploitation et dégradation des terres agricoles ;
- Disparition du couvert végétal. ;
- Taux élevé d'analphabétisme ;
- Difficultés d'accès aux crédits ;
- Absence de politique de mise en valeur des bas-fonds.

### Production animale

Volailles, Bovins, Ovins, Caprins et Porcins.

Existence de pâturages naturels et des zones propices au développement agricole et partant à l'alimentation du bétail ;

- Débouchés internes et externes identifiés.

- Problème de transhumance causant la destruction des cultures ;
- Méconnaissance des nouvelles techniques d'élevage ;
- Difficultés d'accès aux crédits pour l'élevage.
- Inexistence d'une politique de prix
- Fréquentes catastrophes naturelles.

## INDICATEURS

Population (2008) : 140 000  
 Population homme (2008) : 70 616  
 Population femme (2008) : 69 384  
 Population jeune (2008) : 33 726  
 Population active (2008) : 63 588

Superficie : 4464 km<sup>2</sup>



# APERCU SOMMAIRE DE LA PREFECTURE DE SOTOUBOUA



## ACTIVITES EXISTANTES

### Production végétale

Maïs, Sorgho, Igname, Manioc, Haricot, Soja, Riz, Gingembre, Patate douce, Bissap, Courge, Mangue, Maraîchage (Tomate, Laitue, Piment, Chou, Gombo, Gboma, Adémè, Oseille de Guinée, Carotte, Haricot vert et Oignon).

**Production animale** : Ovins, Caprins, Bovins, Porcins, Volailles et Apiculture.

**Production halieutique**: Pêche traditionnelle avec des poissons d'eau douce.

**Production forestière** : Production de bois de chauffe (Eucalyptus), Production de pépinières, Plantation de fruitiers (Citrus, Anacarde, Banane, Palmier à huile et Ananas).

**Production artisanale**: Menuiserie, Forge, Maçonnerie, Couture, Tissage de pagnes, Batik, Sculpture, Cordonnerie, Poterie, Peinture Calligraphie, Coiffure, Transformation des produits (Cossettes de manioc et d'igname, soja, tomate, karité et néré)

**Exportation** : Coton, Anacarde et Soja.

**Tourisme**: Danses folkloriques.

## ATOUS POTENTIALITES

-Pluviométrie abondante pour les activités agricoles ;

-Existence de bas - fonds et de zones agricoles potentielles aménageables ;

-Disponibilité de terres cultivables propices aux cultures vivrières, de rente et de pâturages naturels ;

-Existence de bas-fonds humides favorables au développement des cultures irriguées et de deux retenues d'eau ;

-Main d'œuvre jeune, active et de pépiniéristes ;

-Implantation d'une unité de décorticage du riz (EZOPE), d'une pépinière fruitière et d'une ferme semencière à Sotouboua ;

-Sites touristiques identifiés (faune de Fazao (Alamina), mont Foukpa et cascade de Boulohou.

-Existence d'infrastructures de communication : routes et pistes ;

-Existence de structures techniques, administratives et des ONG de développement ;

-Implantation d'institutions bancaires, de microfinances, de réseaux de distribution d'eau, d'électricité, de téléphone et de stations de radios .

## CONTRAINTE MENACES

-Mauvaise répartition des pluies dans le temps et dans l'espace ;

-Dégradation des terres et disparition du couvert végétal ;

-Manque de retenues d'eau ;

-Surexploitation et dégradation des terres agricoles ;

-Non maîtrise de l'eau ;

-Inexistence d'une politique adéquate de mise en valeur des bas- fonds ;

-Pression anthropique sur l'écosystème ;

-Taux élevé d'analphabétisme, de chômage et de sous - emploi ;

-Faible intégration de la femme au développement ;

-Émigration et exode rural très prononcés ;

-Enclavement des zones potentielles de production et mauvais état des pistes, routes et ouvrages d'art ;

-Difficultés d'accès aux crédits agricoles ;

-Problèmes de transhumance ;

-Insuffisance de réseaux de distribution d'électricité et d'eau ;

-Insuffisance de services techniques et ONG de développement ;

-Fréquentes catastrophes naturelles et des feux de brousse.

## MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

-Restauration des terres dans les zones surexploitées ;

-Maîtrise de l'eau, aménagement des bas-fonds et retenues d'eau ;

-Appui au renforcement et à l'émergence des organisations paysannes agricoles et aux équipements ;

-Appui à la promotion de l'entrepreneuriat agricole, à l'installation des jeunes et à la mobilisation des ressources financières internes et externes ;

-Facilitation de l'accès des producteurs et artisans aux crédits agricoles et à l'accès aux terres ;

-Réhabilitation des infrastructures économiques de production ;

-Appui au développement de l'apiculture ;

-Appui aux producteurs et aux ménages dans la conduite et à la gestion du petit élevage ;

-Création des centres de formation agro- pastoraux ;

-Réhabilitation du centre de formation avicole d'Adjengré ;

-Redéfinition des couloirs de transhumance ;

-Réhabilitation de la ferme semencière de Sotouboua ;

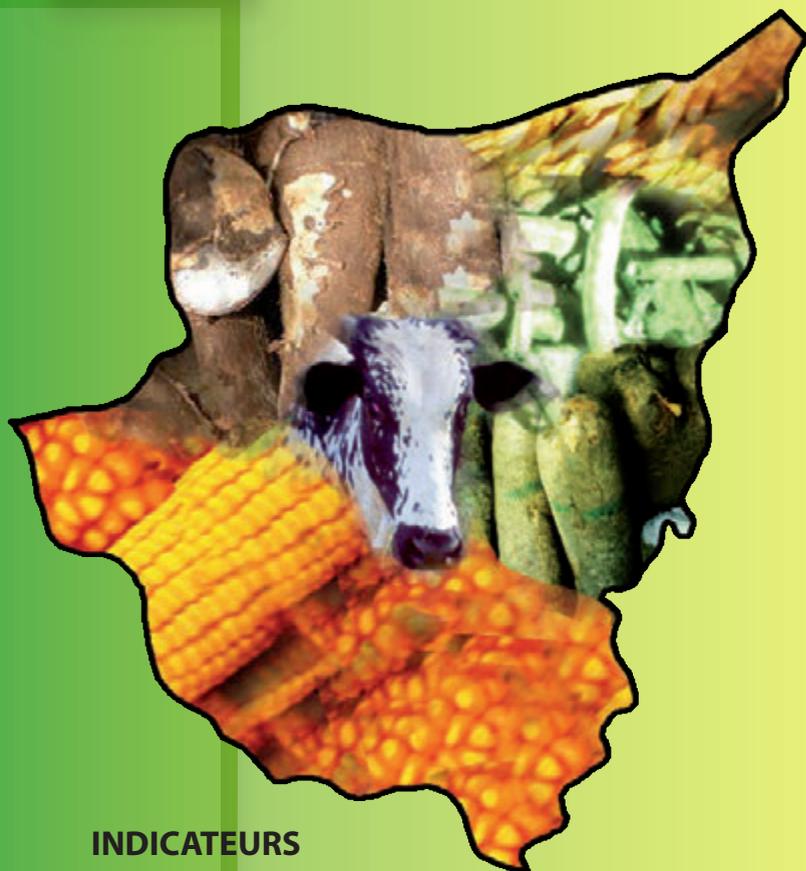
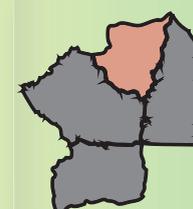
-Réhabilitation de la ferme fruitière de Sotouboua ;

-Appui à l'élaboration d'un plan de préservation ;

- Vulgarisation des traitements phytosanitaires ;

- Redéfinition de couloirs de transhumance.

# CARTE DE POTENTIALITES D'EMPLOIS DES JEUNES ET DES FEMMES DANS LA PREFECTURE DE TCHAOUDJO



## INDICATEURS

Population (2008) : 173 500  
 Population homme (2008) : 87 513  
 Population femme (2008) : 85 987  
 Population jeune (2008) : 41 796  
 Population active (2008) : 78 804

Superficie : 2398 km<sup>2</sup>

### ACTIVITES ET CRENEAUX PORTEURS

#### Production végétale

Sorgho, Manioc, Maïs, Igname, Haricot, Riz paddy, Arachide et Soja.

#### Production animale Bovins et Ovins.

#### Production artisanale Gari, Huiles d'Arachide et de Palme.

### ATOUTS POTENTIALITES

- Disponibilité de terres exploitables propices pour le développement de la culture vivrière ;
- Bas-fonds humides favorables pour le développement des cultures irriguées ;
- Implantation d'infrastructures de transport, routes, pistes, des structures techniques, des ONG d'encadrement et des institutions de micro-finance ;
- Débouchés identifiés pour la production (maïs, igname et haricot).

- Disponibilité de pâturages naturels ;
- Implantation des établissements financiers.

Présence de groupements de transformation et existence des débouchés (Nigéria, Gabon, Benin, Centrafique...)

### CONTRAINTES MENACES

- Non maîtrise de l'eau ;
- Dégradation progressive des terres agricoles ;
- Disparition prononcée du couvert végétal entraînant une forte érosion des terres montagneuses ;
- Enclavement des zones à fort potentiel de production ;
- Rythme accéléré de l'émigration et de l'exode des actifs agricoles ;
- Difficultés d'accès aux crédits.

- Faible suivi sanitaire des animaux dû à la négligence des éleveurs et/ou à leur faible revenu ;
- Problème de transhumance engendrant conflits entre éleveurs et agriculteurs ;
- Difficultés d'accès aux crédits aux éleveurs.

- Travail pénible des producteurs à cause de l'utilisation des méthodes archaïques de production de gari et de cossette ;
- Faible maîtrise des techniques de transformation de lait en fromage.
- Fréquentes catastrophes naturelles.



## APERCU SOMMAIRE DE LA PREFECTURE DE TCHAOUDJO



### ACTIVITES EXISTANTES

#### **Production végétale**

Maïs, Sorgho, Manioc, Igname, Haricot, Soja, Riz, Patate douce, Voandjou, Arachide, Mangue, Champignon et Maraîchage (Tomate, Courge, Gingembre, Laitue, Piment, Chou, Gombo, épinard, adémè, Oseille de guinée, Concombre, Poivron, Carotte, Aubergine et Haricot vert).

**Production animale:** Ovins, Caprins, Bovins, Porcins et Volaille.

#### **Production halieutique**

Pêche artisanale.

**Production forestière:** Production de plants pour reboisement: Cacia, Acacia, Eucalyptus, Palmier à huile, Teck et fruitiers: Manguiers, Citrus, Néré et Karité.

**Production artisanale:** Menuiserie, Forge, Maçonnerie, Couture, Tissage de pagnes, Sculpture, Cordonnerie, Peinture, Tapisserie, Mécanique, etc.

Transformation des produits agricoles : Huile de palme, de Karité, Beurre de karité, Moutarde de néré, Bière locale, Gari, etc.

**Exportation:** Coton, Anacarde et Karité.

**Tourisme:** Danse folklorique.

### ATOUTS POTENTIALITES

-Disponibilité de terres exploitables, de pâturages naturels et de bas-fonds humides, favorables au développement des cultures irriguées ;

- Existence de sites favorables au développement de la pisciculture ;  
-Abondance d'une main d'œuvre jeune, dynamique et de pépiniéristes ;

-Implantation d'infrastructures de communication ( routes et pistes), de structures techniques, administratives, des ONG de développement, d'institutions financières, bancaires et de microfinances ;

-Présence de réseaux de distribution d'eau et d'électricité ;

-Sites touristiques identifiés (Vestibule royal, tombes des Sémassi à Kparatao, musée régional, poudrière et forêt classée de Kéméni et existence de corps de tisserands ) ;

-Implantation de moyens de communication et d'information ( radio et téléphone )

-Préfecture abritant un pôle de développement régional, à Sokodé, grand carrefour commercial ;

-Existence de deux unités de fabrication du beurre de karité (Kpangalam et Komah) et d'une unité de transformation de piment en poudre (agro-complexe).

### CONTRAINTE MENACES

-Dégradation des terres et disparition du couvert végétal ;

-Non maîtrise de l'eau ;

-Exode rural et émigration accélérés ;

-Insuffisance des infrastructures et des équipements socioéconomiques de base ;

-Enclavement des zones potentielles de production et mauvais état des pistes, routes et ouvrages d'art ;

-Forte pression de l'homme sur l'écosystème ;

-Taux élevé d'analphabétisme ;

-Problèmes liés à la transhumance (l'effectif des bêtes transhumantes dépassant largement le quota accepté par le Togo dans l'accord stipulant 2500 têtes et sédentarisation des peulhs nomades constituant déjà, de lourdes charges sur les terres cultivées) ;

-Forte mortalité des pintadeaux ;

-Dessèchement des eaux lié à l'érosion et au déboisement ;

-Faible renforcement des capacités en matière d'entrepreneuriat.

-Fréquentes catastrophes naturelles.

- Développement anarchique des villes.

### MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

-Maîtrise de l'eau et restauration des terres dans les zones surexploitées ;

-Appui au renforcement et à l'émergence des organisations paysannes agricoles ;

-Appui à la promotion de l'entrepreneuriat agricole et à la transformation des produits agricoles ;

-Mobilisation des ressources financières internes et externes ;

-Facilitation de l'accès des producteurs et artisans aux crédits agricoles et aux terres ;

-Réhabilitation des infrastructures économiques de production ;

-Appui au développement de l'apiculture et du petit élevage ;

-Réhabilitation du centre piscicole et d'alevinage de Na ;

-Réhabilitation du centre de tissage de Sokodé ;

-Appui à la réorganisation et à l'équipement de GIPATO et au développement des chambres d'agriculture et de métiers ;

-Création des centres de formation agro-pastoraux et informatiques ;

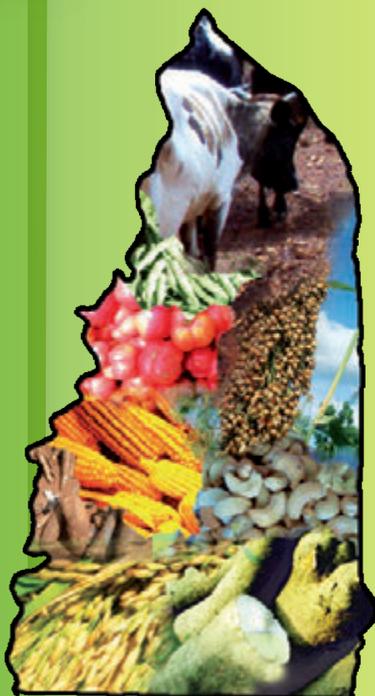
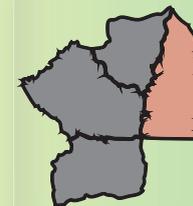
-Appui aux collectivités rurales pour la conservation et la production du karité, du néré et du palmier à huile ;

-Redéfinition des couloirs de transhumance .

-Appui à l'élaboration d'un plan de préservation des catastrophes.

- Appui à l'actualisation du cadastre des villes.

# CARTE DE POTENTIALITES D'EMPLOIS DES JEUNES ET DES FEMMES DANS LA PREFECTURE DE TCHAMBA



## INDICATEURS

Population (2008) : 83 200  
 Population homme (2008) : 41 966  
 Population femme (2008) : 41 234  
 Population jeune (2008) : 20 043  
 Population active (2008) : 37 789

Superficie : 3244 km<sup>2</sup>

## ACTIVITES ET CRENEAUX PORTEURS

## ATOUTS POTENTIALITES

## CONTRAINTES MENACES

### Production végétale

Maïs, Haricot, Manioc, Igname, Sésame, Anacarde et Arachide

- Disponibilité de bonnes terres cultivables ;
- Bonne pluviométrie pour la production agricole ;
- Possibilité de développer la culture irriguée ;
- Forte transaction commerciale avec le Bénin.

- Dégradation prononcée du couvert végétal ;
- Enclavement de certaines zones à fortes potentialités agricoles ;
- Faible taille des exploitations agricoles ;
- Exode rural ;
- Difficultés de conservation des produits agricoles.

### Riz paddy

- Zones propices pour la production rizicole et de marché au plan national et international (Bénin).

- Mévente de produits agricoles due à l'enclavement de certaines zones ;

### Production artisanale Garí, Huile et Tourteaux d'arachide, Noix de cajou.

- Existence de débouchés national et international ( Bénin).

- Destruction fréquente des cultures par les rongeurs.
- Périodiques catastrophes naturelles détruisant une partie considérable des productions et entraînant une diminution des matières premières.



# APERCU SOMMAIRE DE LA PREFECTURE DE TCHAMBA



## ACTIVITES EXISTANTES

### Production végétale

Maïs, Sorgho, Manioc, Igname, Haricot, Soja, Courge, Sésame, Riz, Arachide et Voandzou, Noix de cajou, Pousse de rônier, Maraîchage (Tomate, Laitue, Piment, Chou, Gombo, Épinard, Adémè, Oseille de Guinée et Aubergine).

**Production animale** Ovins, Caprins, Bovins, Porcins, Volailles (Poulets, Pintades et Canards) et Apiculture.

**Production halieutique** pêche traditionnelle.

### Production forestière

Production de plants pour le reboisement (Cacia, Acacia, Eucalyptus, Albizia, Teck et Acajou), Plantation de fruitiers (Manguier, Anacarde et Citrus).

### Production artisanale

Tressage de nattes, Décoration de calebasses, Filature traditionnelle, Menuiserie, Forge, Maçonnerie, Couture, Coiffure, Tissage de pagnes, Transformation des produits agricoles (Noix de Cajou, Beurre de Karité, Gari, Bière locale, Néré en Moutarde).

### Exportation

Coton, Anacarde et Karité.

**Tourisme** : Danse folklorique.

## ATOUTS POTENTIALITES

- Disponibilité de terres cultivables propices aux cultures vivrières, de rente de bas fonds humides, de ruisseaux, de zones agricoles potentielles aménageables, favorables au développement des cultures irriguées ;
- Présence de pâturages naturels et de main d'œuvre jeune et active ;
- Sites touristiques identifiés, forêts d'Abdoulaye, rocher Tam -tam détectant les sorciers, lieu sacré dénommé pacte de sang, route de l'esclavage (Sokodé à Tchamba jusqu'à Yomaboua), murailles des guerriers de Kousountou et Krikri;
- Implantation de deux radios privées à Tchamba et Kaboli, d'une unité de transformation de noix de cajou (anacarde) grillée;
- Existence d'infrastructures de communication : routes et pistes ;
- Présence de structures techniques, administratives, des ONG de développement, des moyens de communication et d'information : radio et téléphone ;
- Existence d'institutions de microfinance et des réseaux de distribution d'eau et d'électricité .

## CONTRAINTE MENACES

- Non maîtrise de l'eau ;
- Dégradation des terres et disparition du couvert végétal ;
- Enclavement des zones potentielles de production et mauvais état des pistes, routes et ouvrages d'art ;
- Dégradation des terres agricoles
- Pression anthropique sur l'écosystème ;
- Fréquentes catastrophes naturelles;
- Taux élevé d'analphabétisme ;
- Problèmes de transhumance ;
- Mariage précoce et forcé ;
- Rythme accéléré de l'émigration et de l'exode rural ;
- Faible niveau de vie des populations (pauvreté);
- Difficultés d'accès aux crédits agricoles ;
- Insuffisance d'ONG de développement et besoin en renforcement des capacités de structures existantes;
- Existence de certains corps de métiers parfois peu structurés;
- Insuffisance des infrastructures et équipements socio-économiques de base.

## MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

- Restauration des terres dans les zones exploitées ;
- Maîtrise de l'eau par l'aménagement des bas- fonds et retenues d'eau;
- Appui à la mise en place des retenues d'eau sur les sites des rivières Afele, Bori, Fobo, Labou et Agoumana;
- Appui au renforcement et à l'émergence des organisations paysannes agricoles et artisanales ;
- Appui à la promotion de l'entrepreneuriat agricole et à la transformation des produits agricoles ;
- Appui à l'intensification du manioc et sa transformation en gari ;
- Appui à l'installation des jeunes et des femmes sur les sites aménageables pour la production agricole et l'élevage ;
- Appui à la production du néré, de karité et de l'anacardier ;
- Facilitation de l'accès des producteurs et artisans (femmes et jeunes) aux crédits agricoles et aux terres;
- Réhabilitation des infrastructures économiques de production : pistes, routes, ponts ; retenues d'eau et sites agricoles aménageables ;
- Appui au développement de l'apiculture ;
- Appui aux producteurs et aux ménages pour la conduite et la gestion du petit élevage ;
- Création des centres de formation agro- pastoraux ( Kaboli)
- Appui à la promotion des Activités Génératrices de Revenus .

## REGION DE LA KARA



Population : 689 000  
Superficie : **11 633 km<sup>2</sup>**  
Densité : 60



# CARTE DE POTENTIALITES D'EMPLOIS DES JEUNES ET DES FEMMES DANS LA PREFECTURE D'ASSOLI



## INDICATEURS

Population (2008) : 53 800  
 Population homme (2008) : 25 829  
 Population femme (2008) : 27 971  
 Population jeune (2008) : 13 547  
 Population active (2008) : 26 227

Superficie : 993 km<sup>2</sup>

### ACTIVITES ET CRENEAUX PORTEURS

### ATOUTS POTENTIALITES

### CONTRAINTES MENACES

#### Production végétale

Maïs, Sorgho, Manioc et Igname.

- Présence de terres disponibles cultivables et de groupements de femmes ;  
 - Implantation des Institutions de Microfinance.

-Dégradation des sols ;  
 -Problèmes fonciers ;  
 -Enclavement de plusieurs zones exploitables ;  
 -Production du manioc menacée par la prolifération des mouches blanches.

#### Production animale Porcins et Ovins.

Existence des produits d'alimentation des porcins et de débouchés surtout pour les consommateurs des préfectures voisines.

-Hostilité à la production de la viande porcine à cause de l'existence des foyers musulmans ;  
 -Faible couverture vaccinale entraînant parfois une forte peste porcine.

#### Production artisanale Gari, Cossettes de Manioc .

-Production disponible pour la transformation artisanale ;  
 -Groupements dynamiques pour la transformation du manioc ;  
 -Débouchés internes et externes identifiés.

Travail pénible des producteurs à cause de l'utilisation des méthodes archaïques de production.



## APERCU SOMMAIRE DE LA PREFECTURE D'ASSOLI



### ACTIVITES EXISTANTES

#### **Production végétale**

Igname, Maïs, Sorgho, Mil, Arachide, Manioc, Soja, Haricot, Voandzou, Riz, Courge, Gingembre Maraîchage (Piment, Gombo, Tomate, Haricot vert, Épinard, Adémè, Chou, Laitue et Carotte).

#### **Production animale**

Ovins, Caprins, Bovins, Porcins Volailles (Poulets, Pintades et Canards), Aulacodes et Apiculture .

#### **Production halieutique**

Néant.

#### **Production forestière**

Reboisement (Eucalyptus, Acacia), Mangue, Bois d'œuvre, Bois de chauffe .

#### **Production artisanale**

Tissage de pagnes traditionnels, Transformation des produits agricoles, Savon traditionnel, Sodabi, Eau minérale et Forge.

#### **Exportation**

Coton, Karité, Noix de Cajou et Néré.

#### **Tourisme**

Danses folkloriques.

### ATOUTS POTENTIALITES

-Disponibilité de terres cultivables, de sites favorables pour la pisciculture et de pâturage pour l'élevage d'ovins et de petits ruminants ;

-Existence de sites touristiques identifiés, centre artisanal (Bafilo), cascade, de Sara (Bafilo), rocher des Sorciers, grottes et falaises de Soudou, Pic de Dako, failles, monastère et résidence du gouverneur colonial d'Alédjo et des paysages de massifs attractifs;

-Existence de gisement aurifère et des roches propices aux constructions des habitations à Soudou et Dako;

-Implantation, d'un centre de tissage, d'IMF et de groupements de femmes dynamiques et de structures administratives;

### CONTRAINTES MENACES

-Dégradation des sols ;

-Enclavement de beaucoup de zones exploitables;

-Fort taux d'analphabétisme;  
-Problèmes de transhumance;  
-Problèmes fonciers ne favorisant pas les activités de reboisement;

-Exploitation précoce des palmiers à huile pour la distillation de l'alcool;

-Problèmes de mouches blanches menaçant le développement de la culture du manioc;

-Insuffisance de la production halieutique ;  
-Insuffisance, vétusté et sous-équipement des infrastructures scolaires et sanitaires ;

-Inexistence de certaines structures techniques et administratives.

### MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

-Encouragement des groupements agro-pastoraux ;

-Promotion en milieu urbain de petites unités artisanales et agro-industrielles;

-Consolidation de l'autosuffisance alimentaire ;

- Introduction de vaches de races améliorées (vaches laitières);  
-Appui à l'organisation pour l'entretien des espaces reboisés ;

-Aménagement des bas-fonds, retenues d'eau et étangs piscicoles;

-Renforcement des capacités matérielles et humaines de la radio rurale et aux employés de la voix d'Assoli;

-Appui pour le traitement des mouches blanches de manioc ;  
- Appui à la valorisation des roches pour des constructions des habitations locales.



# CARTE DE POTENTIALITES D'EMPLOIS DES JEUNES ET DES FEMMES DANS LA PREFECTURE DE BASSAR



## INDICATEURS

Population (2008) : 109 600  
 Population homme (2008) : 52 619  
 Population femme (2008) : 56 981  
 Population jeune (2008) : 27 598  
 Population active (2008) : 53 430

Superficie : 3433 km<sup>2</sup>

### ACTIVITES ET CRENEAUX PORTEURS

#### Production végétale

Maïs, Sorgho, Mil, Haricot, Arachide et Igname.

### ATOUTS POTENTIALITES

- Zones à fortes potentialités agricoles et présence de main d'œuvre dynamique pour le développement agricole ;
- Implantation des structures d'encadrement et des IMF.

### CONTRAINTES MENACES

- Dégradation continue des sols ;
- Disparition du couvert végétal ;
- Irrégularité et mauvaise répartition des pluies ;
- Insuffisance de pistes de desserte ;
- Faible organisation des producteurs.

#### Production artisanale Cossette de Manioc.

- Production du manioc disponible pour sa transformation en cossette ;
- Débouchés internes et externes identifiés.

- Fréquentes maladies des plants du manioc ;
- Faible niveau de production du manioc pour l'approvisionnement des unités de transformation artisanale.



## APERCU SOMMAIRE DE LA PREFECTURE DE BASSAR



### ACTIVITES EXISTANTES

#### Production végétale

Maïs, Sorgho, Mil, Arachide, Soja, Igname, Manioc, Haricot, Patate douce, Voandzou, Sésame, Souchet, Riz, Gingembre  
Maraîchage (Tomate, Laitue, Piment, Chou, Gombo, Gboma, Adémè et Oseille de Guinée).

**Production animale:** Ovins, Caprins, Bovins, Porcins, Volailles, Aulacodes et Apiculture.

**Production halieutique:** Pêche traditionnelle avec des poissons d'eau douce.

**Production forestière:** Teck, Palmier à huile, Néré, Karité, Anacarde, Acacia et Khaya .

**Production artisanale:** Coiffure, Couture, Soudure, Menuiserie, Maçonnerie, Cordonnerie, Poterie, Plomberie, Forge, Boulangerie, Tissage, Transformation des produits (Gari, Huile d'arachide et de Karité).

**Exploitation des ressources minières:** Existence de gisement de Fer.

**Exportation:** Coton, Anacarde et Karité.

**Tourisme:** Existence de groupes folkloriques avec danse de feu et danse des vierges.

### ATOUTS POTENTIALITES

-Fortes potentialités agricoles dans les zones ouest (Dimori et Baghan) avec disponibilité de plus de 7 440 ha de bassins aménageables);

-Présence d'une main d'œuvre de jeunes dynamiques et de pépiniéristes formés;

-Potentiel minier de fer et de phosphate) ;

-Routes et pistes accessibles ;

- Sites touristiques identifiés, vestigebule du chef canton de Bassar construit par les colons allemands; monts BarbaBassar, résidence des allemands entre Bassar et Bafilo à Tchatchaminadè, résidence actuelle du préfet, monts Malfakassa abritant les bandes d'éléphants , hauts fourneaux de Nangbani et de Bangeli ;

-Implantation d'institutions financières bancaires, IMF, structures techniques administratives, des ONG et des réseaux de distribution d'eau, d'électricité et téléphone.

### CONTRAINTE MENACES

-Dégradation continue des sols et disparition du couvert végétal ;

-Non maîtrise de l'eau ;

-Irrégularité et la mauvaise répartition des pluies ;

-Forte tendance à l'émigration et à l'exode des jeunes ;

-Faible densité de population ;

-Pourrissement des ignames; -Insuffisance des infrastructures scolaires, sanitaires, routières et d'assainissement;

-Zones vulnérables de la préfecture caractérisées par le manque de pistes d'accès et d'équipements socio-collectifs ;

-Implantation des Institutions de Microfinances ;

-Faible capacité de financement interne ;

-Insuffisance dans l'organisation des producteurs (agriculteurs, maraîchers, artisans etc.) ;

-Problème de transhumance ;

-Absence de centres pilotes de formation agricole.

### MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

- Appui à la mise en place des unités de transformation et de conservation des produits locaux (igname, manioc, soja etc...);

-Création de centres de formation agro-pastorale;

-Réhabilitation du centre pilote agricole de Kabou et Bandjeli;

- Appui à la restauration des sols agricoles dégradés;

-Réhabilitation et curage des barrages et retenues d'eau (Nangbani, Binaparba, Wadandé, Baghan, Sanda Kogbanda, Kabou et Bangéli);

-Réhabilitation et entretien des infrastructures existantes ;

-Encouragement à la formation des groupements agro-pastoraux;

-Mobilisation des ressources financières internes et externes ;

-Recherche d'une meilleure mise en valeur des ressources minières existantes dans la préfecture (le fer);

-Valorisation des zones potentielles de production et installation des jeunes ;

- Appui à la réhabilitation des sites touristiques de la préfecture;

- Appui à l'organisation et à la commercialisation des produits vivriers (Ignames) ;

-Appui à la mise en place d'un musée à Bassar.



# CARTE DE POTENTIALITES D'EMPLOIS DES JEUNES ET DES FEMMES DANS LA PREFECTURE DE BINAH



## INDICATEURS

Population (2008) : 68 000  
 Population homme (2008) : 32 647  
 Population femme (2008) : 35 353  
 Population jeune (2008) : 17 122  
 Population active (2008) : 33 150

Superficie : 577 km<sup>2</sup>

### ACTIVITES ET CRENEAUX PORTEURS

#### Production végétale

Maïs, Sorgho, Haricot, Mil, Arachide, Igname et Riz paddy .

### ATOUTS POTENTIALITES

- Terres cultivables et bas-fonds fertiles propices au développement des activités agricoles;
- Marché international à Kéao dû à la proximité de la préfecture du Bénin.
- Débouchés potentiels surtout pour les produits vivriers (maïs, igname, haricot et riz paddy) ;
- Abondance d'une main d'œuvre jeune ;
- Implantation des IMF pour l'octroi de crédits et des services techniques agricoles.

### CONTRAINTES MENACES

- Non maîtrise de l'eau (irrégularité et mauvaise répartition des pluies) ;
- Accès difficile des terres cultivables dû à l'enclavement des zones;
- Surexploitation et appauvrissement des sols à cause de la forte pression démographique ;
- Fort taux d'exode rural.

#### Production animale Volailles

Présence des services techniques de l'élevage.

Faible suivi sanitaire entraînant une forte mortalité aviaire.



# APERCU SOMMAIRE DE LA PREFECTURE DE BINAH



## ACTIVITES EXISTANTES

### Production végétale

Sorgho, Mil, Riz, Soja, Haricot, Voandzou, Manioc, Igname, Maraîchage (Tomate, Piment, Gombo, Epinard, Adémè, Oignon et Aubergine) .

### Production animale

Ovins, Caprins, Bovins, Porcins, Volailles (Poulets, Pintades et Canards) Chiens et Apiculture .

### Production forestière

Production de Plants pour le reboisement : Neem, Eucalyptus, Acacia et Cacia.

Production fruitière : Citrus,

Manguier, Néré et Karité.

Production bois d'œuvre ,Teck.

### Production artisanale

Transformation de produits agricoles (Bière locale, Moutarde de Néré, Beurre de Karité, Huile d'arachide, etc.).

Maçonnerie, Menuiserie, Soudure, Coiffure, Batik, Tissage, Couture, Savon traditionnel, Sculpture, Peinture....

### Exportation

Coton, Karité et Anacarde (Noix de cajou).

**Tourisme** Danses folkloriques Idjombi de Sola, Hallaa de Boufalé, Kpatcha de kétao et des griots.

## ATOUTS POTENTIALITES

-Terres cultivables et sites aménageables pour le maraîchage, le développement des cultures de contre saison et la pisciculture;

-Existence des bas-fonds et des terres fertiles pour la culture de pomme de terre et de pastèque dans les cantons de Lama-tessi et de Pagouda;

-Existence de pâturages pour l'élevage de bovins et de petits ruminants ;

-Abondance d'une main-d'œuvre jeune;

-Présence de groupements de pépiniéristes (Kawa, N'Djéi et Kéméridè) et des collectifs de groupements à Kétao et Pagouda;

-Marché international, carrefour avec le Bénin;

- Sites touristiques identifiés, montagne de Farendè (emprunte des ancêtres kabyè descendus du ciel);

-Implantation d'une radio rurale (Binah FM), de services techniques, d'ONG, d'institutions financières bancaires et des IMF.

## CONTRAINTES MENACES

-Surexploitation et appauvrissement des sols ;

-Irrégularité et mauvaise répartition des pluies ;

- Forte tendance à l'émigration;

-Menace de la disparition de la culture du mil précoce dans la préfecture ;

-Accès difficiles aux terres cultivables;

-Fort taux d'exode rural (vers Bénin et Nigéria) ;

-Problème de transhumance;

-Vétusté des équipements à la radio rurale Binah FM;

-Mariage précoce et forcé.

-Insuffisance, vétusté et sous-équipements des infrastructures sanitaires et scolaires ;

-Insuffisance des infrastructures techniques et administratives ;

-Faible couverture en eau et en électricité.

## MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

-Mécanisation de l'agriculture;

-Organisation et équipements des jeunes pour l'exploitation des bas-fonds;

-Appui à la maîtrise de l'eau;

-Amélioration de la mécanisation de l'agriculture;

-Appui pour l'aménagement d'infrastructures routières, économiques, en eau et électricité;

-Réforme agro-foncière au Togo;

- Appui à l'organisation des campagnes de sensibilisation des jeunes sur les méfaits de l'exode rural.

-Renforcement des capacités techniques des producteurs (jeunes et femmes) pour la production de plants;

-Encouragement et incitation des groupes agro-pastoraux à l'élevage des bovins et petits ruminants;

- Renforcement des capacités des éleveurs pour le développement des élevages spéciaux ( chiens et apiculture) ;

-Mise en œuvre des programmes d'octroi de microcrédits aux femmes et jeunes ;

-Réhabilitation et entretien des infrastructures existantes (pistes et bâtiments administratifs etc.) ;

-Valorisation des terres et des bas-fonds par les groupements de femmes et de jeunes ;



# CARTE DE POTENTIALITES D'EMPLOIS DES JEUNES ET DES FEMMES DANS LA PREFECTURE DE DANKPEN



## INDICATEURS

Population (2008) : 77 100  
 Population homme (2008) : 37 016  
 Population femme (2008) : 40 084  
 Population jeune (2008) : 19 414  
 Population active (2008) : 37 586

Superficie : 2597 km<sup>2</sup>

### ACTIVITES ET CRENEAUX PORTEURS

#### Production végétale

Maïs, Sorgho, Haricot, Arachide, Igname et Manioc .

### ATOUTS POTENTIALITES

- Disponibilité des zones exploitables ou peu cultivables;
- Zones potentielles aménageables pour la riziculture ;
- Abondance d'une main d'œuvre dynamique ;
- Implantation des IMF pour l'octroi de crédits, des structures techniques et des ONG.

### CONTRAINTES MENACES

- Dégradation continue des sols ;
- Disparition du couvert végétal ;
- Forte tendance à l'immigration et à l'exode des jeunes ;
- Difficulté d'accès aux crédits ;
- Faible organisation des producteurs.

#### Production animale Volailles, Bovins, Porcins et Ovins.

- Disponibilité de pâturages naturels ;
- Implantation de structures techniques et des ONG d'encadrement.

- Perte du cheptel due au non suivi sanitaire et à la divagation des animaux ;
- Problème de transhumance.



# APERCU SOMMAIRE DE LA PREFECTURE DE DANKPEN



## ACTIVITES EXISTANTES

### Production végétale

Igname, Maïs, Sorgho, Mil, Arachide, Soja, Courge, Voandzou, Fonio, Niébé, Manioc, Maraîchage (Tomate, Laitue, Piment, Chou, Gombo, Épinard, Adémè et Oseille de Guinée).

**Production animale:** Ovins, Caprins, Bovins, Porcins et Volailles.

### Production halieutique

Pêche traditionnelle.

**Production forestière:** plants pour le reboisement (Khaya, Terminalia, Cacia, Moringa, Eucalyptus, Palmier à huile), Teck, Goyavier, Manguier et Citrus.

**Production artisanale:** Couture, Soudure, Menuiserie, Maçonnerie, Cordonnerie, Poterie, Forge, Tissage, Transformation des produits agricoles (Huile d'Arachide, Moutarde, Bière locale, Soja en Fromage et Lait, etc).

**Exportation :** Coton, Anacarde, Karité et Soja.

**Tourisme :** Danses folkloriques Kinatchin.

## ATOUTS POTENTIALITES

-Disponibilité des zones inexploitées ou peu cultivées ;

- Sites de zones potentielles aménageables pour pisciculture, maraîchage et riziculture;

- Existence des affluents de deux fleuves (Kara et Oti) favorables au développement des cultures de contre saison;

-Disponibilité de pâturages naturels ;

-Abondance d'une main d'œuvre jeune et dynamique ;

-Implantation d'institutions financières bancaires et IMF ;

-Existence de sites touristiques, camp militaire allemand d'Ibobo à Nandouba, camp Massu à Nawaré et Katchamba, cascade de Namon, Mamelles du Togo à Kourkpon et Possao (Nandouta) ; crocodiles (Kidjaboun), Caïman sacré de Bapuré, masque de cornes, des carquois, arcs et flèches;

- Gisements de marbre disponible dans le canton de Natchiboré ;

-Implantation de structures techniques administratives, des ONG de développement, de réseaux de distribution d'eau et d'électricité et des infrastructures de desserte (routes, pistes et voies d'accès) .

## CONTRAINTE MENACES

-Dégradation continue des sols et disparition du couvert végétal ;

-Non maîtrise de l'eau ;

-Irrégularité et mauvaise répartition des pluies ;

- Enclavement des zones de fortes productions;

- Inexistence d'une étude sur les filières porteuses ( igname, arachide, sorgho, maïs, haricot, ovins et caprins) ;

-Faible conservation des produits agricoles surtout les ignames;

-Faible densité de la population ;

-Faible taux de scolarisation ;

-Mariage précoce ( 8 ans) avec prédominance d'échangisme ;

-Forte tendance à l'immigration et à l'exode des jeunes vers le Ghana et le Nigéria ;

-Faible capacité de financement interne;

-Insuffisance dans l'organisation des producteurs (agriculteurs, maraîchers, artisans etc.) ;

-Problèmes de transhumance ;

-Implantation de deux centres de formation agricole (à Nampoch et Tchirkpabou, non fonctionnels).

-Insuffisance des infrastructures scolaires, sanitaires et routières ;

- Zones vulnérables de la préfecture caractérisées par le manque de pistes d'accès et d'équipements socio- collectifs ;

- Inexistence d'un centre artisanal, de formation agricole et d'un musée;

- Absence de mesures de tarification standardisées des produits agricoles.

## MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

-Appui au développement des PME/ PMI pour la transformation des produits agricoles;

-Maîtrise de l'eau et des techniques agricoles appropriées (surtout la culture attelée);

-Réhabilitation et entretien des infrastructures socio économiques existantes (retenues d'eau, réfection des digues etc) ;

-Appui au développement des groupements de producteurs et de transformation des produits agricoles ;

-Appui à l'installation des groupements de producteurs;

-Appui à la valorisation des cultures de contre saison autour des affluents de l'Oti et de la Kara ;

-Appui à la formation des groupements agro-pastoraux ;

-Appui à la mobilisation des ressources financières internes et externes ;

-Appui à l'émergence de jeunes producteurs à l'esprit d'entrepreneuriat;

-Appui à la production du bois de chauffe, de fruits et de bois d'œuvre ;

-Recherche d'une meilleure mise en valeur des ressources minières existantes dans la préfecture (marbre) ;

-Aménagement des zones potentielles (8.000 ha de bassin rizicole disponible dans la préfecture) ;

-Réhabilitation des sols et du couvert végétal;

- Appui pour la réalisation d'une étude sur les filières agricoles porteuses dans la préfecture;

- Appui à l'installation d'une radio rurale.



# CARTE DE POTENTIALITES D'EMPLOIS DES JEUNES ET DES FEMMES DANS LA PREFECTURE DE DOUFELGOU



## INDICATEURS

Population (2008) : 86 200  
 Population homme (2008) : 41 385  
 Population femme (2008) : 44 815  
 Population jeune (2008) : 21 705  
 Population active (2008) : 42 022

Superficie : 1091 km<sup>2</sup>

### ACTIVITES ET CRENEAUX PORTEURS

#### Production végétale

Maïs, Sorgho, Haricot, Arachide, Igname et Manioc .

### ATOUTS POTENTIALITES

- Terres cultivables et fertiles disponibles ;
- Implantation d'IMF pour l'octroi de crédits,
- Implantation d'un centre de formation technique, des ONG d'encadrement et d'un centre de formation des fermiers agricoles.

### CONTRAINTES MENACES

- Concurrence sur le marché avec les produits importés ;
- Non maîtrise de l'eau et tarissement des rivières en saison sèche;
- Surexploitation et appauvrissement des sols;
- Forte tendance à l'émigration.

#### Production animale Volailles et Caprins.

- Groupements d'éleveurs et des peulhs ;
- Pâturages naturels identifiés.

- Problème de suivi sanitaire dû au faible revenu des éleveurs ;
- Problème d'alimentation du cheptel affectant la productivité.

#### Production artisanale Cossette de Manioc.

Production de manioc dans la préfecture.

- Persistance des maladies du manioc affectant son rendement;
- Faible revenu des producteurs pour l'acquisition des intrants agricoles.



## APERCU SOMMAIRE DE LA PREFECTURE DE DOUFELGOU



### ACTIVITES EXISTANTES

#### **Production végétale**

Manioc, Palmier à huile, Maïs, Arachide, Soja, Fonio, Voandzou Sorgho, Mil, Riz, Igname et Anacarde, Maraîchage (Epinard, Adémè, Tomate, Piment, Oseille de Guinée, Laitue et Chou).

**Production animale:** Ovins ; Caprins, Porcins, Bovins ; Volailles (Poulets, Pintades, Canards, Pigeons et Dindons).

#### **Production halieutique**

Pêche traditionnelle.

#### **Production forestière**

Eucalyptus, Teck, Néré, Karité, Anacardier, Manguier et Citrus.

**Production artisanale** Coiffure, Soudure, Couture, Menuiserie, Vannerie, Boulangerie artisanale Transformation des produits agricoles (Huile d'arachide, Huile de palme, de palmiste, etc.).

Tissage, Maçonnerie, Forge et Savonnerie artisanale.

**Exportation :** Karité, Coton et Anacarde.

**Tourisme:** Danses folkloriques (Sitou djandjagou).

### ATOUTS POTENTIALITES

-Terres cultivables disponibles, cours d'eau favorables au maraîchage et pâturages disponibles pour l'élevage ;  
-Implantation de barrages, d'étangs favorables pour pisciculture et autres spéculations;  
- Aéroport international à Niamtougou, favorisant les transactions des biens et des personnes;  
- Ressources minières ( Uranium à Ténéga et Koka) et des roches disponibles pour la construction des habitats;  
-Voies d'accès disponibles;  
-Sites touristiques identifiés, cascade de Yaka, monts Défalé, paysages pittoresques de monts, de falaises et des habitats construits en pierres à Niamtougou, Yaka, Siou et Défalé;  
- Présence d'une main d'oeuvre jeune et abondante;  
- Marché de bovins à Broukou pour la commercialisation du bétail;  
- Implantation d'un centre de formation des fermiers agricoles (Ferme BAWENA Charles), des structures techniques et administratives y compris les ONG, des institutions bancaires, des IMF et des centres de formation technique .

### CONTRAINTE MENACES

-Non maîtrise de l'eau, (tarissement des rivières en saison sèche);  
-Surexploitation engendrant l'appauvrissement des sols et une forte érosion;  
- Disparition de certaines cultures (fonio, petit mil etc);  
- Ensablement du barrage de koka;  
- Enclavement de certaines zones dû à l'existence de montagnes et rivières;  
-Aléas climatiques;  
- Faible suivi sanitaire du cheptel;  
-Forte tendance à l'immigration;  
-Problème de transhumance;  
-Inondation des marchés par des produits importés;  
-Mauvaise organisation des producteurs;  
-Inexistence d'une radio rurale.  
- Manque d'infrastructures financières et de centre de formation des couturières et de loisirs pour les jeunes .

### MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

-Maîtrise de l'eau par des techniques appropriées;  
-Appui au reboisement des collines déboisées ;  
-Appui au développement des PME/PMI et des groupements de transformation agro alimentaire;  
-Facilitation d'accès aux microcrédits pour les groupements des femmes et des jeunes;  
-Recyclage et formation des groupements;  
-Organisation des producteurs pour une production échelonnée des produits vivriers surtout la tomate ;  
-Appui à la construction des structures de stockage des produits agricoles;  
-Réglementation de la transhumance;  
-Aménagement des voies d'accès aux cantons;  
-Aménagement des réseaux d'eau et d'électricité;  
-Appui à l'installation de radios rurales.



# CARTE DE POTENTIALITES D'EMPLOIS DES JEUNES ET DES FEMMES DANS LA PREFECTURE DE KERAN



## INDICATEURS

Population (2008) : 74 100  
 Population homme (2008) : 35 575  
 Population femme (2008) : 38 525  
 Population jeune (2008) : 18 658  
 Population active (2008) : 36 124

Superficie : 1885 km<sup>2</sup>

### ACTIVITES ET CRENEAUX PORTEURS

#### Production végétale

Sorgho, Maïs, Igname et Piment .

### ATOUTS POTENTIALITES

- Terres cultivables fertiles et des cours d'eau pour le maraîchage ;
- Disponibilité des zones aménageables pour la culture maraîchère et de débouchés externes pour le piment, maïs et igname;
- Implantation d'IMF pour l'octroi de crédits.

### CONTRAINTES MENACES

- Irrégularité et mauvaise répartition des pluies ;
- Dégradation du couvert végétal ;
- Enclavement de nombreuses zones de production dû au relief contrasté ;
- Ensablement des barrages ;
- Destruction des superficies cultivables en raison de l'existence des réserves de faunes.

#### Production animale Volailles, Caprins et Ovins.

- Abondance de pâturages pour l'élevage surtout de bovins.
- Débouchés de produits d'élevage surtout vers les grands centres urbains de consommation.

- Faible suivi sanitaire entraînant une forte mortalité du cheptel. ;
- Problème de transhumance entraînant conflits entre agriculteurs et éleveurs.



# APERCU SOMMAIRE DE LA PREFECTURE DE KERAN



## ACTIVITES EXISTANTES

### Production végétale

Maïs, Sorgho, Riz paddy, Mil, Fonio, Haricot, Soja, Voandzou, Arachide, Igname, Patate douce, Manioc, Taro, Maraîchage (Gombo, Oignon, Piment, Tomate, Oseille de Guinée, Adémè, Aubergine et Haricot vert).

**Production animale:** Porcins, Ovins, Caprins, Bovins et Volailles.

### Production halieutique

Pêche artisanale dans la Kéran et la Kara.

### Production forestière

Production des pépinières de plants à des fins de reboisement à Nadoga, Akanto, Attétou, Akatérou, à Héléta (Acacia, Eucalyptus, Manguiers et Palmiers).

**Production artisanale :** Forge, Menuiserie, Maçonnerie, Tissage, Transformation des produits agricoles (Huile d'Arachide, Bière locale, Beurre de Karité, Galettes d'Arachide graine de Néré, Pain de singe ( Farine de baobab) et Moutarde), Métiers de tisserands, Métiers de Forgerons et Poterie.

**Exportation:** Coton et Noix de Karité.

**Tourisme :** Danses folkloriques Sitou à Tamberman (Fabénfé), danse avec fouets ( Difouli) etc.

## ATOUTS POTENTIALITES

-Terres cultivables, sites et zones aménageables pour la riziculture et la culture maraîchère disponibles;

-Existence de cours d'eau, un atout favorable pour le développement du maraîchage ;

-Abondance de main- d'œuvre jeune;

-Sites touristiques identifiés, « Tatas » (étages) Tamberma à Koutammakou; ruines allemandes à Tandiégo, Tetou ; Parc national Oti-Kéran, un centre de production d'objets d'art à Koutamakou;

-Abondance de pâturages pour l'élevage de bovins et de petits ruminants ;

-Implantation des IMF.

## CONTRAINTE MENACES

-Ensablement des barrages (plusieurs digues endommagées);

-Problèmes de vaccination des animaux;

-Dégradation des sols et disparition de la couverture végétale ;

- Coupe anarchique des essences pour la fabrication de charbon de bois;

-Réduction des disponibilités des terres cultivables en raison de l'existence des réserves de faunes;

- Désenclavement des zones de production;

-Irrégularité et mauvaise répartition des pluies ;

-Taux d'analphabétisme élevé;

-Insuffisance, vétusté et sous-équipement des infrastructures scolaires et sanitaires ;

-Inexistence de certaines structures techniques et administratives.

## MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

-Réhabilitation et entretien des infrastructures existantes( anciens bâtiments du projet nord Togo en centre de formation agricole) ;  
-Réhabilitation du motel de Naboulgou;

- Appui pour la réalisation d'une étude sur la réforme de la politique foncière;

-Encouragement des groupements agro-pastoraux (formation, intrants et crédits) ;

-Aménagement et réhabilitation des barrages et retenues d'eau;  
-Réhabilitation des centres polyvalents agro-pastoraux existants;

- Appui à la formation des pépiniéristes et au reboisement;

-Implantation d'une pharmacie vétérinaire;

-Appui à la mise en place d'un projet d'installation des jeunes ruraux;

-Promotion en milieu urbain de petites unités artisanales et industrielles au niveau des groupements de jeunes et de femmes et/ou de promoteurs privés en vue de la réduction du chômage et de la pauvreté.

- Appui à l'installation de petites unités de transformation et de conservation des produits;

- Appui à l'exploitation et à la vente de grains ;

- Appui à la formation en TIC.



# CARTE DE POTENTIALITES D'EMPLOIS DES JEUNES ET DES FEMMES DANS LA PREFECTURE DE LA KOZAH



## ACTIVITES ET CRENEAUX PORTEURS

## ATOUTS POTENTIALITES

## CONTRAINTES MENACES

### Production végétale

Sorgho, Maïs, Mil, Haricot et Igname.

- Sites et zones potentiels aménageables et cours d'eau et d'étangs favorables au développement agricole;
- Implantation de routes pour convoier les produits sur les marchés ;
- Implantation d'institutions de formation agricole, d'IMF pour l'octroi de crédits et de marchés à vocation internationale.

- Non maîtrise de l'eau ;
- Insuffisance des terres cultivables ;
- Sols peu adaptés au développement agricole ;
- Réduction des disponibilités en terres cultivables ;
- Forte tendance à l'exode et à l'immigration.

### Production animale Volailles.

- Marchés de consommation et débouchés externes ;
- Facilité à nourrir la volaille.

- Production peu suivie due aux faibles revenus des éleveurs et parfois à la négligence de la vaccination.

### Service.

- Existence d'une multiplicité de services pour l'expansion de la production industrielle et artisanale;
- Création d'emplois rémunérateurs aux artisans locaux;
- Implantation des hôtels et des auberges pour la promotion touristique.

- Artisans locaux peu encadrés affectant la qualité des produits artisanaux;
- Déboisement intensif pour la production des objets d'art;
- Faible taux de remplissage des unités d'accueil touristiques ;
- Inexistence d'un plan et programme de formation des guides touristiques.

## INDICATEURS

Population (2008) : 220 200  
 Population homme (2008) : 105 718  
 Population femme (2008) : 114 482  
 Population jeune (2008) : 55 446  
 Population active (2008) : 107 347

Superficie : 1067 km<sup>2</sup>



# APERCU SOMMAIRE DE LA PREFECTURE DE LA KOZAH



## ACTIVITES EXISTANTES

### Production végétale

Maïs, Sorgho, Riz paddy, Mil, Fonio, Haricot, Soja, Voandzou, Arachide, Igname, Gingembre, Manioc, Sésame, Maraîchage (Gombo, Oignon, Chou, Carotte, Laitue, Piment, Tomate, Oseille de Guinée, Adémè et Aubergine) .

**Production animale:** Porcins, Ovins, Caprins, Volailles, Chiens et Auladiculture.

### Production forestière

Production de plants à des fins de reboisement , Citrus, Manguiers et Néré.

### Production artisanale

Forge, Cordonnerie, Sérigraphie, Tapisserie, Menuiserie, Maçonnerie, Tissage, Poterie; Transformation des produits agricoles (Huile d'Arachide, Bière locale, Beurre de Karité, Galettes d'arachide, Moutarde, Soja, Sorgho en Vin) et Pâtisserie.

**Production industrielle:** Egrenage de Coton, usine Textile, Brasserie du Bénin.

**Exportation:** Coton, Karité et Anacarde.

**Tourisme:** Danses traditionnelles (Kondona, Ezakpa, Akpema, Evala etc.

## ATOUTS POTENTIALITES

-Sites et zones potentielles aménageables disponibles;

-Cours d'eau et étangs favorables au maraîchage;

-Proximité de l'aéroport international de Niamtougou;

-Implantation d'une unité d'égrenage de coton;

-Routes et pistes accessibles;

-Présence d'institut de Formation Agricole (IFA);

- Disponibilité de ressources minières à Djamdè;

- Sites touristiques pittoresques constitués de (monts kabyè, lieux sacrés, réserves de Djamdè, parc de Sarakawa, forge de Tcharé, Wiyamdè et Pya, terrasses de cultures, poterie, pavés en tessons de poterie dans les massifs Kabyès);

-Implantation d'un centre de formation artisanale (Don Bosco) ;

-Existence d'un centre de formation et de recyclage des jeunes;

- Réseau de distribution d'eau et d'électricité, de structures techniques administratives, d'ONG de développement et d'institutions bancaires, d'IMF, disponibles ;

-Station de radios opérationnelles.

## CONTRAINTE MENACES

-Insuffisance de terres cultivables;

-Insuffisance de pâturage;

-Non maîtrise de l'eau ;

-Surexploitation et appauvrissement des sols ;

-Aléas climatiques ;

-Sols peu adaptés au développement agricole ;

- Usine de traitement de cola peu opérationnelle;

-Dégradation de l'environnement;

-Réduction des disponibilités des terres due à la pression démographique ;

-Forte tendance à l'exode et à l'émigration des jeunes ;

- Urbanisation anarchique de la ville;

-Problème de transhumance;

-Manque d'organisation des producteurs (agriculteurs, maraîchers et artisans) .

## MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

-Maîtrise de l'eau par la mise en oeuvre des techniques appropriées;

-Appui au développement des unités de transformation des produits agricoles;

- Appui à l'intensification agricole et à la mise en place des unités de transformation des produits locaux;

- Sensibilisation des populations à la consommation des produits locaux transformés;

- Appui à la mise en place des unités de distribution des intrants agricoles;

-Facilitation d'accès aux microcrédits;

-Recyclage et formation des groupements de jeunes et de femmes artisans;

-Construction de magasins de stockage;

-Appui à l'installation des producteurs ;

-Appui à la production du bois de chauffe pour le reboisement;

-Vulgarisation du foyer amélioré;

-Formation des groupements en gestion des AGR et en techniques de production;

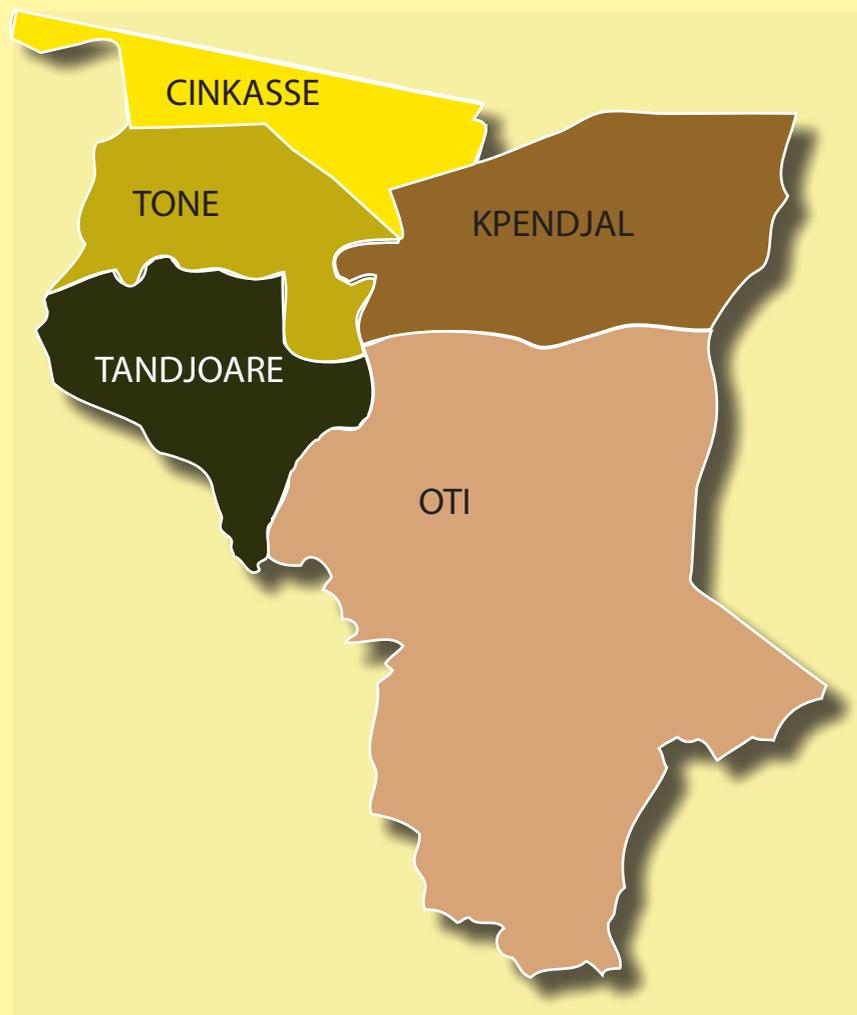
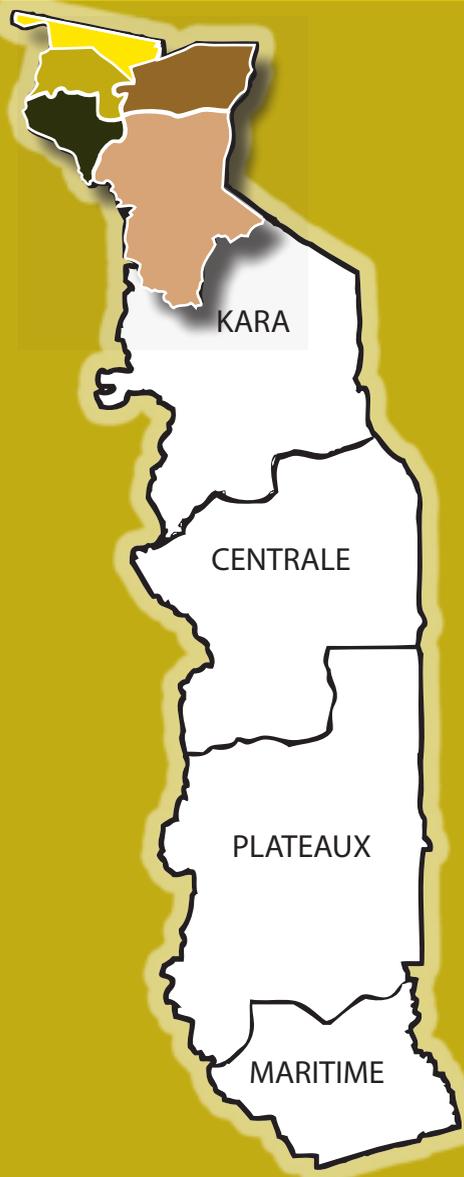
-Amélioration du réseau routier dans les zones de production;

-Perfectionnement des artisans pour l'amélioration de leur productivité.

-Appui à l'évolution de Koutamakou;

- Sensibilisation, éducation et incitation des enfants à prendre conscience sur l'importance du travail dans la vie.

## REGION DES SAVANES



Population : 628 000  
Superficie : **8 688 km<sup>2</sup>**  
Densité : 99



# CARTE DE POTENTIALITES D'EMPLOIS DES JEUNES ET DES FEMMES DANS LA PREFECTURE DE CINKASSE



## INDICATEURS

Population (2008) : 96 400  
 Population homme (2008) : 48 316  
 Population femme (2008) : 48 084  
 Population jeune (2008) : 23 512  
 Population active (2008) : 47 477

Superficie : 245km<sup>2</sup>

### ACTIVITES ET CRENEAUX PORTEURS

#### Production végétale

Haricot, Mil, Sorgho, Maïs, Arachide et Riz paddy.

#### Production animale

Caprins, Anes et Volailles.

#### Services.

### ATOUTS POTENTIALITES

- Sites et zones potentiels aménageables ;
- Route internationale traversant le chef-lieu de la préfecture ;
- Implantation d'institutions de microfinances ;
- Marchés de consommation et débouchés externes surtout pour la production (maïs, arachide et haricot) ;
- Carrefour international (Ghana et Burkina Faso) favorable pour les transactions des biens et services ;
- Existence de marché local à vocation internationale .

- Zone à vocation pastorale ;
- Débouchés internes et externes identifiés.

- Présence d'institutions bancaires, d'IMF, des hôtels et des centres commerciaux ;
- Implantation des hôtels et des auberges pour la promotion touristique.

### CONTRAINTES MENACES

- Présence des sols semi arides due à la rigidité du climat ;
- Sécheresse longue détruisant parfois flore et faune ;
- Désertification avancée dans la zone due à la proximité du Sahel ;
- Disparition des digues due au non entretien ;
- Enablement des barrages ;
- Déboisement et dégradation du couvert végétal ;
- Importante perte après récoltes.

- Forte mortalité des pindaes et des autres espèces ;
- Faible vaccination du cheptel dû parfois à la négligence et/ou à l'insuffisance de l'épargne des éleveurs.

- Trafic dense de marchandises et de biens parfois illicites nécessitant une réglementation de ce fléau ;
- Absence de guides touristiques.



# APERCU SOMMAIRE DE LA PREFECTURE DE CINCASSE



## ACTIVITES EXISTANTES

### Production végétale

Haricot, Mil, Sorgho, Maïs, Arachide, Riz paddy, Voandzou, Soja, Patate douce, Maraîchage (Tomate, Oignon, Piment et Carotte).

### Production animale

Porcins, Ovins, Caprins, Bovins, Asins et Volailles (Pintades et Poulets).

### Production forestière

Reboisement (production de plants d'Eucalyptus).

### Production artisanale

Transformation des produits agricoles (Moutarde, Fromage de Soja, etc.)

Coiffure, Soudure, Couture, Menuiserie, Boulangerie artisanale, Tissage et Mécanique auto .

### Production industrielle

Néant .

### Exploitation de ressources minières

Néant .

### Exportation

Coton .

**Tourisme** Danses folkloriques et fêtes traditionnelles .

## ATOUTS POTENTIALITES

-Présence d'une main-d'œuvre jeune et dynamique ;

-Carrefour frontalier (Togo, Burkina Faso et Ghana) favorisant les transactions commerciales et la circulation des personnes, avec existence d'un marché à bétail et de tenues traditionnelles;

-Graphite dans le Sud-ouest de Timbou ;

- Sites touristiques identifiés, barrage de Boadé abritant des caïmans;

-Préfecture à vocation pastorale;

-Implantation d'institutions bancaires et de micro-finances.

## CONTRAINTE MENACES

-Fort aléa climatique entraînant une désertification progressive de certaines zones ;

-Déboisement et dégradation du couvert végétal par la pratique extensive d'élevage;

-Disparition des digues et ensablement des barrages (Boadé, Timbou, Biankouri et Gaboni);

- Forte mortalité des pintadeaux;

-Importante perte après récoltes de tomates et oignons ;

-Faible couverture de la plupart des cantons en eau et électricité.

## MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

-Appui au développement des unités de transformation agroalimentaire ;

-Appui en équipements de stockage et de conservation ;

-Promotion des crédits adaptés à l'agriculture, au maraîchage et à l'élevage ;

-Aménagement des retenues d'eau pour l'intensification agricole ;

-Appui au programme de reboisement et de conservation des sols ;

-Possibilité de création d'un port sec dans la sous-préfecture;

-Aménagement des sites pour la pisciculture et le maraîchage;

-Appui pour la production (anacarde, manguier, karité, néré, rônier et igrname).



# CARTE DE POTENTIALITES D'EMPLOIS DES JEUNES ET DES FEMMES DANS LA PREFECTURE DE KPENDJAL



## INDICATEURS

Population (2008) : 120 700  
 Population homme (2008) : 57 767  
 Population femme (2008) : 62 933  
 Population jeune (2008) : 25 769  
 Population active (2008) : 51 961

Superficie : 1738 km<sup>2</sup>

### ACTIVITES ET CRENEAUX PORTEURS

#### Production végétale

Maïs, Sorgho, Haricot, Mil, Arachide et Riz Paddy .

### ATOUTS POTENTIALITES

- Possibilité de la pratique de la culture irriguée ;
- Vastes plaines à vocation agricole disponibles ;
- Possibilité de mise en œuvre de la plaine de Mandouri ;
- Unités de transformation de produits agricoles opérationnelles ;
- Implantation de marché avec des possibilité de transactions avec le Bénin.

### CONTRAINTES MENACES

- Zones d'abondantes pluies engendrant des inondations ;
- Pénurie d'eau en saison sèche ;
- Enclavement des zones de production ;
- Dégradation du couvert végétal ;
- Importantes pertes après récolte ;
- Difficulté de contrôle des épizooties ;
- Exode des jeunes vers l'extérieur.

#### Production animale

Volaille, Caprins, Ovins et Porcins .

- Préfecture à vocation pastorale avec des pâturages naturels ;
- Prix rémunérateurs aux éleveurs.

- Pénurie d'eau en saison sèche ;
- Faible vaccination du bétail ;
- Problème accru de transhumance.



## APERCU SOMMAIRE DE LA PREFECTURE DE KPENDJAL



### ACTIVITES EXISTANTES

#### Production végétale

Haricot, Mil, Sorgho, Maïs, Arachide, Riz paddy, Voandzou, Igname, Soja, Patate douce; Maraîchage (Concombre, Tomate, Épinard, Gingembre, Aubergine, Oignon et Sésame).

#### Production animale

Porcins ; Ovins ; Caprins, Bovins, Volailles et Ânes .

#### Production halieutique

Pêche traditionnelle dans le fleuve kpendjal (classé dans la réserve) .

#### Production forestière

Reboisement (production d'Eucalyptus).

#### Production artisanale

Coiffure, Soudure, Couture, Menuiserie, Boulangerie artisanale, Tissage, Transformation des produits agricoles (Moutarde, Fromage de Soja, Boisson locale etc.).

#### Production industrielle

Néant.  
**Exploitation des ressources minières**

Néant .

**Exportation** : Coton .

**Tourisme** Danses folkloriques .

### ATOUTS POTENTIALITES

-Vastes plaines à vocation agricole, rizicole, maraîchère et sites favorables aux aménagements pour de petits périmètres irrigués;

- Existence d'un marché à bétail et d'association d'éleveurs;

-Préfecture à vocation pastorale;

-Possibilité de mise en œuvre de la plaine de Mandouri ;

- Main d'œuvre jeune disponible;

- Sites touristiques identifiés, réserve de faune à Mandouri et à Borgou, embouchure à double flux d'eau etc ;

-Possibilité de création de petites unités artisanales ;

-Fréquentes transactions commerciales avec le Bénin.

### CONTRAINTE MENACES

-Climat soudano-sahélien avec une saison sèche longue ;

-Pénuries d'eau en saison sèche ;

-Zones de crues vulnérables aux inondations;

-Tarisement des cours d'eau en saison sèche ;

- Dégradation très prononcée des pistes;

- Mauvais stockage des produits agricoles;

-Déboisement du couvert végétal déjà réduit ;

-Enclavement des zones de production ;

-Exode des jeunes vers le Bénin, le Burkina-Faso et le Nigéria ;

-Faible taux de scolarisation ;

-Forte pression anthropique sur la réserve Oti-Mandouri;

-Feux de brousse détruisant les récoltes ;

-Problème accru de transhumance ;

-Difficulté de contrôle des épizooties ;

-Insuffisance des infrastructures scolaires et sanitaires ;

- Mariage forcé des jeunes;

- Faible couverture de réseau téléphonique et électrique ;

-Insécurité sur la route .

### MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

-Aménagement et construction d'un barrage à Tamatougou;

-Aménagement des retenues d'eau pour l'intensification agricole et des pistes de desserte des zones frontalières du Burkina - Faso et du Bénin;

-Appui au développement des unités de transformation agro-alimentaire et équipements de transformation et de conservation;

-Facilitation de l'accès aux micro-crédits des groupements des femmes et des jeunes pour leur approvisionnement en intrants;

-Promotion des crédits adaptés à l'agriculture, au maraîchage et à l'élevage;

-Réhabilitation de postes vétérinaires de la préfecture;

-Aménagement des couloirs de transhumance;

-Appui au programme de reboisement et de conservation des sols.



# CARTE DE POTENTIALITES D'EMPLOIS DES JEUNES ET DES FEMMES DANS LA PREFECTURE DE L'OTI



## INDICATEURS

Population (2008) : 139 000  
 Population homme (2008) : 66 525  
 Population femme (2008) : 72 475  
 Population jeune (2008) : 29 676  
 Population active (2008) : 59 839

Superficie : 4356 km<sup>2</sup>

### ACTIVITES ET CRENEAUX PORTEURS

### ATOUTS POTENTIALITES

### CONTRAINTES MENACES

#### Production végétale

Maïs, Sorgho, Haricot, Mil, Arachide, Riz Paddy et Piment .

- Plaines et bas-fonds susceptibles d'être mis en valeur disponibles pour les cultures maraîchères et rizicoles ;  
 - Implantation d'IMF pour l'octroi de crédits;  
 -Débouchés internes et externes identifiés.

- Aléas climatiques ;  
 - Faible pluviométrie ;  
 - Forte dégradation des sols et du couvert végétal ;  
 - Mauvaise condition de stockage et de conservation.

#### Production animale

Caprins, Ovins, Porcins, Bovins et Volailles .

-Préfecture à vocation pastorale ;  
 -Disponibilité de pâturages ;  
 -Présence de groupements d'éleveurs dynamiques .

Problème de transhumance ;  
 - Tariessement des cours d'eau en saison sèche causant d'énormes problèmes d'abreuvement du bétail ;  
 - Faible suivi sanitaire du bétail engendrant des maladies et partant des pertes aux éleveurs.



# APERCU SOMMAIRE DE LA PREFECTURE DE L'OTI



## ACTIVITES EXISTANTES

### Production végétale

Haricot, Mil, Sorgho, Fonio, Sésame, Maïs, Arachide, Riz paddy, Voandzou, Igname, Soja, Manioc, Patate douce et Coton, Maraîchage (Gombo, Oignon, Piment, Tomate et Pastèque) .

### Production animale

Porcins ; Ovins ; Caprins, Bovins; Volailles (Pintades, Poulets et Canards).

### Production halieutique

Pêche artisanale dans l'Oti.

### Production forestière

Reboisement (Production de plants Khaya, Néré et Teck) Production fruitière, Anacarde et Mangue .

### Production artisanale

Couture, Menuiserie, Boulangerie artisanale, Transformation des produits agricoles (Huile d'Arachide, Bière locale et Beurre de Karité) . Corps de tisserands, Corps de forgerons et Poterie.

**Production industrielle :** Néant .

**Exploitation minière :** Néant .

**Exportation :** Coton et Noix de karité .

**Tourisme:** Danses folkloriques (Gangan, Tchokossi..) et Fête traditionnelle (Kroubi etc).

## ATOUTS POTENTIALITES

-Possibilité de la mise en valeur de la plaine de l'Oti et des bas-fonds;

-Zones propices pour la production de manioc, sésame et pomme de terre;

-Possibilité d'aménager des bas-fonds pour les cultures maraîchères et rizicoles ;

- Présence de groupements agricoles dynamiques;

-Préfecture à vocation pastorale;

-Sites touristiques identifiés et à valoriser, notamment les forêts classées de Galangashi, les calcedras de Mango, les Soukhalas, réserve Oti-Kéran, cimetière Allemand (Mango), des hippopotames dans le barrage de Koumbéloti, des crocodiles à Ayikpèlè;

- Centres artisanaux opérationnels (poterie à Mango etc) .

-Implantation d'IMF et d'institutions bancaires et de deux radios locales.

## CONTRAINTE MENACES

-Tarissement des cours d'eau en saison sèche ;

- Marché à vocation internationale opérationnel (Gando, Takpamba et Barkoissi) ;

-Aléas climatiques;

-Forte dégradation des sols et du couvert végétal due à leur exploitation intensive ;

-Pénurie d'eau à cause d'une faible pluviométrie et d'une longue saison sèche ;

-Faible taux de scolarisation dû aux situations de mariages forcés, précoces et de trafics d'enfants;

-Dégradation et insuffisance des infrastructures scolaires, sanitaires, routières et d'ouvrages d'arts ;

-Problème de transhumance; -Mauvaises conditions de stockage des produits agricoles;

-Faible couverture des cantons en téléphone, eau, piste et électricité.

## MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

- Appui à l'aménagement des retenues d'eau de Magnan, Gando, Mogou et Takpamba;

-Appui au développement de la pêche dans l'Oti;

-Appui en équipements de transformation de produits agricoles ;

-Appui en équipements et en infrastructures de soins vétérinaires aux ovins, caprins, volailles et bovins;

-Recherche de débouchés aux produits maraîchers;

-Promotion des crédits adaptés à l'agriculture et à l'élevage;

-Réhabilitation du ranch Nammiélé;

-Appui à la réglementation des couloirs de transhumance;

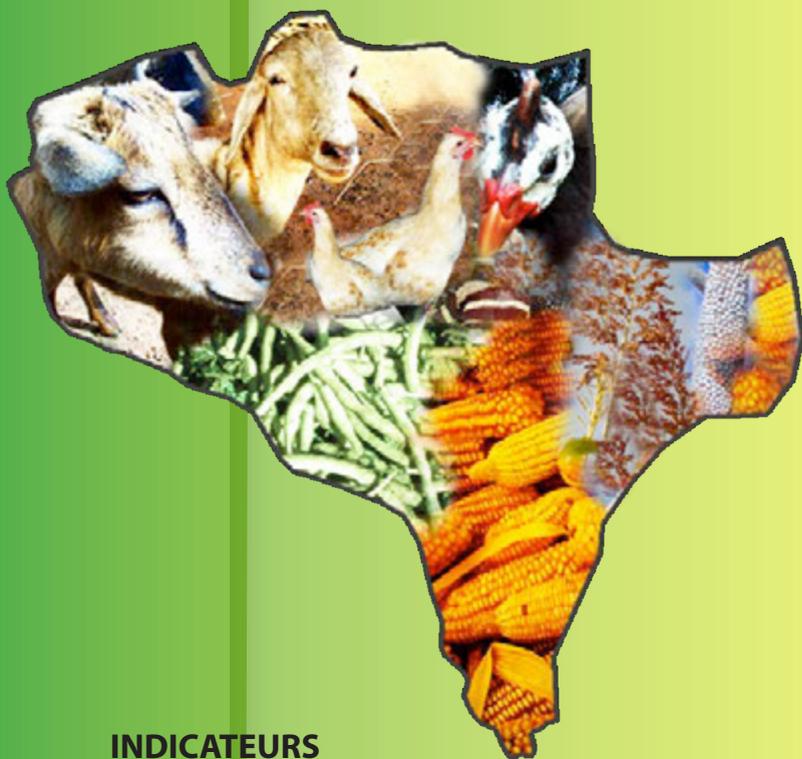
-Aménagement des infrastructures routières (pistes et ouvrages d'art);

- Appui à la construction de centres culturels équipés ;

- Appui à la conservation de produits agricoles surtout les pastèques.



# CARTE DE POTENTIALITES D'EMPLOIS DES JEUNES ET DES FEMMES DANS LA PREFECTURE DE TANDJOARE



## INDICATEURS

Population (2008) : 92 300  
 Population homme (2008) : 44 175  
 Population femme (2008) : 48 125  
 Population jeune (2008) : 19 706  
 Population active (2008) : 39 735

Superficie : 1068 km<sup>2</sup>

### ACTIVITES ET CRENEAUX PORTEURS

### ATOUTS POTENTIALITES

### CONTRAINTES MENACES

#### Production végétale

Maïs, Sorgho et Haricot .

- Sites pour aménagement de retenues d'eau disponibles pour le développement de l'agriculture;  
 - Implantation d'institutions de micro-finance .

- Insuffisance de terres cultivables ;  
 - Forte dégradation des sols ;  
 - Forte pénurie d'eau en saison sèche ;  
 - Fort exode rural des jeunes.

#### Production animale

Volailles (Pintades), Caprins, Ovins et Bovins.

-Préfecture à vocation pastorale ;  
 -Disponibilité de pâturages et de groupements d'éleveurs ;  
 - Débouchés potentiels surtout au niveau des centres urbains .

- Tariessement des cours d'eau en saison sèche causant d'énormes problèmes d'abreuvement au bétail ;  
 - Faible suivi sanitaire du bétail engendrant des maladies et partant des pertes aux éleveurs;  
 Problème de transhumance.



# APERCU SOMMAIRE DE LA PREFECTURE DE TANDJOARE



## ACTIVITES EXISTANTES

### Production végétale

Haricot, Mil, Sorgho, Maïs, Arachide, Riz paddy, Voandzou, Igname, Soja, Patate douce et Coton, Maraîchage (Piment et Oignon) .

### Production animale

Porcins, Ovins, Bovins, Caprins et Volailles (Pintades et Poulets).

### Production halieutique

Néant .

### Production forestière

Reboisement (Production de plants de Cacia, d'Eucalyptus, Teck etc).

### Production artisanale

Transformation des Produits agricoles (Arachide, Céréale, Soja, etc.) .

### Production industrielle

Néant .

### Exploitation des ressources minières

Néant .

### Exportation

Coton, Karité et Anacarde.

### Tourisme

Danses folkloriques .

## ATOUTS POTENTIALITES

-Sites aménageables identifiés pour l'agriculture (Nano, Namougou, Nayargou, Bogou, Noctigou, et Soungue) ;

-Sites potentiels identifiés pour l'aménagement de retenues d'eau (Dogle, Kpierik, Nanodoga-centre, Moumone, Kousikogou, Mandiari, Djalogue et Liebouk);

-Préfecture à vocation pastorale;

-Multitude zones touristiques relevées, faune à Bombouaka, Grottes de Nano, (monts Djabiré de Bogou dans Nadoga centre, les grottes de Mampourgou, les sources de Bagou), des greniers Djapak, Nioka, Doungou avec gisement de cailloux;

-Gisement de gravier en abondance;

- Groupements opérationnels de pépiniéristes (Nano, Bogou, Natigou, Moumone, Namougou et Nagouni) .

## CONTRAINTES MENACES

-Dégradation très prononcée des sols due à leur exploitation intensive ;

-Pénurie accrue d'eau en saison sèche ;

-Forte pression démographique;  
-Insuffisance de terres cultivables;

-Taux élevé d'analphabétisme;

-Exode rural des jeunes vers les autres régions et pays voisins;

-Voies de communication limitées;

- Inexistence de parcs de réserve pour les animaux, ni de retenues d'eau, à de multiples fins;

-Insuffisance d'institutions de microfinances ;

-Inexistence de radio rurale.

## MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

-Mise en place des techniques de maîtrise d'eau pour une réajustement de la nappe phréatique en saisons pluvieuses;  
-Ouverture des pistes pour désenclaver les cantons et villages;

-Facilitation de l'accès aux microcrédits aux groupements de femmes et de jeunes pour l'acquisition des intrants;  
-Installation de radio rurale;

- Appui à la construction d'un centre culturel équipé en TIC;

-Renforcement des capacités des groupements de femmes et jeunes en alphabétisation;

-Aménagement des sites pour l'agriculture (Nano, Namougou, Nayargou, Bogou, Noctigou et Soungue) ;

-Aménagement de retenues d'eau (Dogle, Kpierik, Namoudjoga-centre, Moumone, Kousikogou, Mandiari, Djalogue et Liebouk).



# CARTE DE POTENTIALITES D'EMPLOIS DES JEUNES ET DES FEMMES DANS LA PREFECTURE DE TONE



## INDICATEURS

Population (2008) : 276 000  
 Population homme (2008) : 132 094  
 Population femme (2008) : 143 906  
 Population jeune (2008) : 58 926  
 Population active (2008) :

Superficie : 1280 km<sup>2</sup>

### ACTIVITES ET CRENEAUX PORTEURS

### ATOUTS POTENTIALITES

### CONTRAINTES MENACES

#### Production végétale

Maïs, Sorgho, Haricot, Mil, Arachide, Voandzou et Riz paddy.

- Possibilité d'aménagements des périmètres irrigués ;  
 - Marché d'écoulement des produits agricoles ;  
 - Présence d'IMF pour le micro-crédit et des sociétés, entreprises et services (eau et électricité).

- Difficultés d'approvisionnement en intrants ;  
 - Faible maîtrise de l'eau à des fins agricoles ;  
 - Insécurité foncière ;  
 - Appauvrissement progressif des sols ;  
 - Fort exode rural des jeunes ;  
 - Dégradation du couvert végétal lié à la pratique excessive de l'élevage.

#### Production animale

Volailles, Caprins, Ovins et Bovins .

- Disponibilité de son pour l'alimentation des animaux ;  
 - Préfecture à vocation pastorale ;  
 - Débouchés potentiels de consommateurs (Lomé, Kara et autres centres urbains).

- Pénurie d'eau en saison sèche ;  
 - Problème de transhumance ;  
 - Faible suivi sanitaire des animaux entraînant des pertes du bétail.



# APERCU SOMMAIRE DE LA PREFECTURE DE TONE



## ACTIVITES EXISTANTES

### Production végétale

Maïs, Arachide, Soja, Riz paddy, Sorgho, Haricot et Coton;  
Maraîchage : Tomate et Oignon .

**Production animale :** Porcins, Ovins, Caprins et Bovins;  
Equins (Ânes et Cheval) .

### Production halieutique

Pêche traditionnelle .

**Production forestière:** Reboisement de Plants à cycle court (Manguier, Eucalyptus et Acacia) et des Bois d'oeuvre, Teck .

**Production artisanale:** Brasserie traditionnelle, Transformation du Karité en Beurre, Extraction d'huile d'Arachide, Néré en Moutarde, Couture, Menuiserie, Boulangerie artisanale .

**Production industrielle:** Boulangerie;

### Exploitation des ressources minières

Carrière de Sable Gravier, latérite et Argile .

**Exportation:** Arachide et Karité.

**Tourisme :** Danses folkloriques.

## ATOUTS POTENTIALITES

-Possibilité d'aménagement de petits périmètres irrigués pour les cultures maraichères de contre saison ;

-Main-d'œuvre jeune et dynamique disponible;

-Préfecture à vocation pastorale ;

-Présence de marchés pour l'écoulement des produits agricoles ;

-Sites touristiques intéressants identifiés, Fosse aux lions, hôtels , bars et restaurants, grottes de Sidiki-Konkon (canton de Toaga), de Koutidjoak, de Tanlotre, de Nadié-gou, de Maodjoal, trous de Kourdjoak, mare aux caïmans de Pana, barrage de Tantigou, cache d'armes de Sidigue et de Tanlotre à Toaga.

-Réaménagement de la fosse aux lions à des fins touristiques

-Disponibilité de son pour l'alimentation des animaux ;

-Implantation d'institutions bancaires, de micro finances, des réseaux de distribution d'électricité et d'eau dans le chef lieu et dans certaines localités, des structures d'encadrement, (société civile, ONG et services techniques) et des média.

## CONTRAINTES MENACES

-Faible maîtrise de l'eau à des fins agricoles ;

-Forts aléas climatiques entraînant une désertification progressive de certaines zones ;

-Dégradation du couvert végétal par la pratique extensive d'élevage;

-Forte érosion entraînant un appauvrissement progressif des sols ;

-Insécurité foncière;

-Forte pression démographique autour de Dapaong au détriment de la partie Est ;

- Difficultés d'accès des jeunes aux terres cultivables;

-Fort exode des jeunes vers d'autres pays de la sous-région ;

- Mévente des produits agricoles due à une faible maîtrise du circuit commercial des produits vivriers;

- Manque de financement pour l'acquisition des boeufs de traits;

-Sites touristiques en voie de disparition;

-Difficultés d'approvisionnement en intrants ;

-Problèmes de transhumance ;

-Pénurie d'eau et tarissement des cours d'eau en saison sèche ;

-Faible taux de scolarisation des jeunes filles ;

-Infrastructures scolaires, sanitaires, routières et d'ouvrages d'arts limités;

-Faible couverture de la plupart des cantons en eau et électricité .

## MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

-Appui au développement des unités de transformation agroalimentaire ;

-Réglementation du système foncier;

-Mise en place de structures de production semencière;

- Appui à la mise en place d'une unité de conservation des biens à Dapaong;

-Création d'un fonds régional pour l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes;

-Appui pour la production de l'anacardier ;

-Intensification du reboisement avec des espèces à croissance rapide ;

-Aménagement des retenues d'eau pour l'intensification agricole ;

-Facilitation de l'accès aux microcrédits des groupements pour leur approvisionnement en intrants ;

-Promotion des crédits adaptés à l'agriculture, au maraîchage et à l'élevage ;

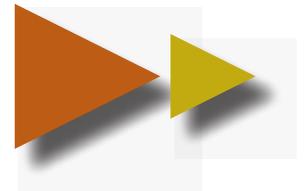
-Appui au programme de reboisement et de conservation des sols;

-Mise en valeur des sites touristiques identifiés ;

- Appui à la mise en place d'une banque ou une agence financière agricole;

-Renforcement des capacités des producteurs pour la recherche des marchés céréaliers porteurs .

## **2/ Présentation des activités et créneaux porteurs**



## 2 -1      **Présentation globale des activités et créneaux porteurs par région et par préfecture**

Le tableau ci-dessous donne un récapitulatif des activités et créneaux porteurs au niveau de chaque préfecture et sous-préfecture. Il est le résultat de toutes les activités économiques menées dans toutes les préfectures au regard des atouts, potentialités, contraintes et menaces, liés au développement de ces créneaux. Les autres critères utilisés pour le choix de ces créneaux porteurs sont relatifs, à l'existence du marché de consommation sur le plan national et international, à la taille de la population exerçant dans le domaine, aux revenus tirés de l'activité des populations pauvres, à la capacité de l'activité à contribuer à la résorption du déficit de la balance commerciale, aux crises alimentaires récurrentes sous régionales et aux problèmes liés à la création des emplois.

**TABLEAU RECAPITULATIF DES ACTIVITES ET CRENEAUX PORTEURS PAR PREFECTURE**

	PREFECTURES	Maïs	Manioc	Riz	Gari	Maraichage	Tourisme	Service	Pêche	Volaille	Caprins	Porcins	Ovins	Haricot	Igname	Sodabi	Palmier à huile	Sorgho	Arachide	Taro	Choux	Agrumes	Piment	Tomate	Gombo	Voandzou	Ananas	Mil	Bovins	Soja	Noix de cajou	Courge	Hotellerie	Phosphates		
		<b>Région Maritime</b>	BAS-MONO	X	X	X	X																													
	AVE	X	X		X					X	X						X									X										
	GOLFE					X	X	X	X	X																							X			
	LACS	X	X							X	X	X	X	X																					X	
	VO	X	X		X					X		X																							X	
	YOTO	X	X								X		X		X	X	X																			
	ZIO	X	X	X		X		X		X					X		X																			
<b>Région des Plateaux</b>	AGOU	X	X	X											X		X	X																		
	AKEBOU	X	X	X						X				X	X			X																		
	AMOU	X	X	X								X		X				X																		
	DANYI	X	X	X						X			X	X	X					X	X															
	EST-MONO	X		X										X	X			X																		
	HAHO	X	X	X						X	X		X	X	X		X	X																		
	KLOTO	X	X			X								X	X			X		X																
	KPELE AKATA	X	X	X						X	X			X	X			X		X																
	MOYEN- MONO	X	X											X					X					X	X	X										
	OGOU	X	X	X						X	X	X		X	X			X	X																	
	WAWA	X	X	X										X	X																					

**Région Centrale**

	Maïs	Manioc	Riz	Gari	Maraichage	Tourisme	Service	Pêche	Volaille	Caprins	Porcins	Ovins	Haricot	Igname	Sodabi	Palmier à huile	Sorgho	Arachide	Taro	Choux	Agrumes	Piment	Tomate	Gombo	Voandzou	Ananas	Mil	Bovins	Soja	Noix de cajou	Courge
BLITTA	X	X	X	X					X	X	X	X	X	X			X	X													
SOTOUBOUA	X	X	X						X	X	X		X	X			X														
TCHAMBA	X	X	X									X	X	X			X						X				X	X	X	X	X
TCHAOUDJO	X	X	X										X	X				X								X					

**Région de la Kara**

ASSOLI	X	X		X						X			X																		X		
BASSAR	X	X														X	X														X		
BINAH	X		X					X				X	X			X											X						
DANKPEN	X	X								X	X		X			X	X																
DOUFELGO	X	X						X	X			X	X			X	X																
U																																	
KERAN	X							X	X		X					X					X												
KOZAH																																	

**Région des Savanes**

CINCASSE	X		X		X	X		X	X		X	X				X	X																
OTI	X		X							X	X	X	X				X				X												
PKENDJAL	X	X	X					X	X	X	X	X				X	X																
TANDJOUR	X							X	X		X	X				X																	
E																																	
TONE			X		X		X	X		X	X					X	X							X									



Un examen rapide de ce tableau, dans le domaine de la production végétale, permet de dire que sur le plan national, le maïs et le manioc se présentent comme les spéculations les plus pratiquées dans toutes les préfectures et sous-préfectures par les populations. Ensuite viennent, le sorgho, le riz, l'igname et le haricot développés sur les 2/3 du territoire national. D'autres activités et créneaux ont également été identifiés, notamment, la production de l'huile de palme, d'arachide et d'autres produits émergents, tels que l'ananas, le sésame et les fleurs.

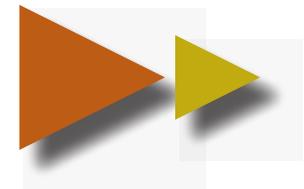
Au titre de la production animale, en termes comparatifs et de zones géographiques de couverture, la production aviaire vient en tête, suivie de celle des caprins, des ovins, des porcins et des bovins.

La production artisanale est également développée sur toute l'étendue du territoire national. Ses corps de métiers les plus importants sont, la couture, la maçonnerie, la coiffure, le tissage, la mécanique auto, la soudure, la forge, la menuiserie, la vannerie, la poterie, la boulangerie et la transformation des produits agricoles (gari, palmiste, soja, huile d'arachide, cosette de manioc...). A défaut de statistiques disponibles, le tableau ci-dessus n'a pu intégrer ces activités à l'exception de la transformation du manioc en gari, de la fabrication de la boisson locale (sodabi).

Cette analyse sur les activités et créneaux porteurs, reste globale sans plus autant approfondir les détails en termes comparatifs d'une préfecture à une autre pour chaque activité et créneau porteur. Un aperçu sur l'analyse région par région est présenté dans les lignes qui suivent.



### **3/ Analyse comparative des créneaux et activités porteurs par région et par préfecture**



**E**n attendant qu'une étude spécifique soit menée en vue d'avoir une vue d'ensemble exhaustive sur les potentialités en termes comparatifs régionaux, la présente analyse a permis au regard des critères prédéfinis (superficies emblavées, disponibilité de terres fertiles, de population active exerçant dans les filières et prix des produits agricoles), de dégager les créneaux et activités porteurs, par secteur, région et préfecture. Il s'agira de passer en revue toutes les activités économiques menées dans chaque région, les analyser, en vue de voir celles qui offrent des opportunités d'emplois pour les femmes et les jeunes. D'ores et déjà, le secteur agricole, d'après les investigations menées sur le terrain, se révèle comme le secteur clé pourvoyeur d'emplois pour un grand nombre de jeunes et de femmes. Il est suivi de près par des secteurs de commerce et d'artisanat, qui recèlent une panoplie d'actifs exerçant dans l'informel. Il n'y a pas de statistiques disponibles fiables sur l'évolution de l'emploi généré par ces secteurs. En revanche, des statistiques agricoles relevées au cours de la période 2004 - 2008 ont permis de mieux analyser l'évolution des produits en termes comparatifs, au niveau des régions et des préfectures. Dans cet ordre d'idée, les diverses productions agricoles reconnues comme porteuses au niveau des préfectures ont été consolidées à l'aide de l'analyse qui suit.

### **3-1 Production végétale**

Le Togo, pays essentiellement agricole, produit une gamme variée de cultures dont les plus importantes sont classées selon les statistiques relatives à la production moyenne sur la période allant de 2004 à 2008. Ces données ont permis de faire une analyse comparative, par spéculation, région et préfecture. Ainsi, dans le secteur agricole (agriculture, élevage et pêche), les créneaux et les activités économiques porteurs en termes comparatifs, par spéculation au niveau régional et préfectoral, se présentent comme suit.

#### **MAIS**

Le maïs est la principale céréale cultivée au Togo. Il est produit dans presque toutes les préfectures, au niveau de toutes les exploitations agricoles avec une production nationale annuelle de 545 000 tonnes. Il est nettement en tête de la production céréalière du pays, suivie du Sorgho avec 199 000 tonnes et du mil avec seulement 41 960 tonnes.

#### **- Région des Plateaux**

Parmi les cinq régions productrices du maïs, la région des Plateaux vient largement en tête avec une production couvrant 52,4% de la production nationale. Ses deux principales préfectures productrices sont dans l'ordre Haho et Ogou qui, à elles seules, fournissent 32,5% de la production nationale, constituant ainsi le «grenier national» en maïs du pays.

### - Région Centrale

La région Centrale vient en deuxième position avec une couverture de 18,2% de la production nationale. Le maïs est essentiellement cultivé dans les préfectures de Blitta et Sotouboua avec Blitta en tête.

### - Région Maritime

La région Centrale est suivie de la région Maritime avec 16,3% de la production nationale. Les préfectures de Yoto et Zio se distinguent essentiellement dans la production du maïs, avec Zio en premier plan.

### - Région des Savanes

La région des Savanes, quoique sa production soit relativement faible par rapport aux trois autres régions, se classe quatrième, avec une production de maïs représentant 7,5% du total national. Cette spéculation se pratique plus dans la préfecture de l'Oti qui représente à elle seule 43% de la production régionale.

### - Région de la Kara

La région de la Kara occupe la cinquième place avec seulement 5,5% du total national. Kozah et Dankpen sont les deux premières zones productrices du maïs dans la région, avec respectivement 23,6% et 21,8%. En définitive, on dénombre neuf préfectures de production dans la production du maïs sur le plan national. Il s'agit, notamment par ordre de classement de, Haho, Ogou, Blitta, Sotouboua, Zio, Yoto, Oti, Kozah et Dankpen. En conséquence, la préfecture de Haho peut être érigée en grenier national dans la production du maïs. Au rang des dispositions à prendre, il faudrait renforcer les capacités tant matérielles qu'humaines des producteurs pour développer la culture intensive du maïs, en vue de faire de cette spéculation, un produit d'exportation.

## LE MIL

Cultivé particulièrement au Nord du pays dans les régions (Savanes et Kara), la production nationale de mil est seulement de 41 960 tonnes, loin de celles du maïs et du sorgho.

### - Région des Savanes :

Elle est largement en tête avec 90% de la production nationale. Au plan régional, la préfecture de Tône occupe la première place avec 28,6% devant Kpendjal, Tandjouaré et Oti.

### - Région de la Kara :

Elle vient en deuxième position sur le plan national et couvre 9,9% de la production nationale. Bassar demeure la préfecture la plus productrice sur le plan régional devant la Binah, Dankpen et Kozah.

Sur le plan national, les préfectures de Tône et Bassar émergent plus dans la production de mil. Si rien n'est fait dans quelques années, il y a de forts risques que cette denrée disparaisse. A cet effet, des mesures urgentes doivent être prises pour promouvoir cette culture dans tout le pays et faire des deux préfectures des greniers sur le plan national. Au rang de ces mesures, on peut retenir la sensibilisation des populations et le renforcement des capacités des producteurs de mil pour promouvoir la culture intensive de cette denrée.

## SORGHO

Le Sorgho est cultivé dans quatre régions du pays (Savanes, Centrale, Plateaux et Kara). Sa production nationale annuelle s'élève à 199 000 tonnes.

### - Région des Savanes

Le sorgho est plus produit dans la région des Savanes que partout ailleurs au Togo.

Avec 34,5% de la production nationale, les préfectures de l'Oti, Tône et Kpendjal sont les plus productrices avec respectivement des taux régionaux de production de 32,9%, 21,6% et 21%.

#### - Région Centrale

Avec une production nationale annuelle de 26,5%, la région Centrale vient en deuxième position au niveau de la culture du Sorgho. Au plan régional, le sorgho est essentiellement cultivé dans les préfectures de, Sotouboua et Blitta avec respectivement des taux de production de 45,7% et 32%.

#### - Région des Plateaux

Classée troisième sur le plan national, la région des Plateaux produit annuellement 22% de la production du pays en Sorgho. Sur le plan régional, il est plus cultivé dans l'Ogou et le Haho avec une production respective de 52% et 25,3%.

#### - Région de la Kara

La région de la Kara, occupe le quatrième rang avec une production annuelle nationale de sorgho de 17%.

Les préfectures de Kozah, Doufelgou et Dankpen sont les plus productrices de sorgho sur le plan régional avec respectivement des taux de production de 24,1%, 18,8% et 17,5%.

Les zones de culture du sorgho sont très diversifiées. On dénombre, environ dix préfectures au Togo qui s'adonnent à cette spéculation. Au plan national, les préfectures de, Sotouboua, Ogou, Oti, Blitta et Tône, viennent en tête, suivies de Kpendjal, Haho, Kozah, Doufelgou et Dankpen. Pour cette spéculation également, des mesures doivent être prises pour pérenniser cette culture et faire de Sotouboua, Tône et Oti, des greniers de sa production au plan national.

. Parmi ces mesures, il convient de citer, le renforcement des capacités matérielles et humaines des acteurs et l'organisation des campagnes de sensibilisation de toutes les parties intervenant dans cette filière.

#### RIZ PADDY

Jadis rarissime et sporadique, la culture du riz Paddy est aujourd'hui, en train de gagner du terrain sur le territoire national. Il est cultivé dans toutes les régions économiques surtout dans les bas-fonds. La production nationale annuelle avoisine 76 072 tonnes.

#### - Région Centrale

La région Centrale occupe la première place au plan national avec 40,2% de la production annuelle du riz Paddy. Ce dernier est essentiellement produit au niveau régional dans les préfectures de Sotouboua et de Blitta dont les productions atteignent respectivement des taux de 51,9% et de 26,1%.

#### - Région des Plateaux

La région des Plateaux produit annuellement 25,7% de la production nationale de riz Paddy. Au plan régional, la préfecture de l'Ogou en est la principale productrice avec un taux estimé à 42,7%.

#### - Région des Savanes

Avec une production annuelle représentant 25,6% de la production nationale de riz paddy, elle occupe la troisième place au plan national. La préfecture de l'Oti est en tête, suivie de Kpendjal. Sur le plan régional, ces préfectures demeurent les sites les plus importants de production du riz paddy avec des taux respectifs de production de 48,5% et 30,3%.

#### - Région de la Kara

Malgré, la faiblesse de sa production en riz paddy, la région de la Kara classée quatrième, fournit en moyenne chaque année 6,1% de la production nationale.

Au plan régional, la préfecture de la Binah est de loin celle qui excelle dans la production du riz avec un taux de 65,7% de la production.

#### - Région Maritime

La production rizicole dans la région Maritime est très faible. Elle ne couvre qu'environ 2,4% du total national et est essentiellement produit dans la préfecture de Zio.

Au Togo, le riz paddy est principalement produit dans sept préfectures. Dans l'ordre décroissant de production, il s'agit de, Sotouboua, Oti, Ogou, Blitta, Kpendjal, Binah et Zio. Vu la dynamique actuelle dans la culture de cette denrée, il est important que des actions soient menées pour accroître la production actuelle et agir ainsi favorablement sur la balance commerciale qui est très déficitaire dans ce secteur. Ainsi, il faut continuer d'aménager les zones favorables à cette culture, renforcer les capacités des acteurs afin d'accroître le niveau de production actuelle et penser également à faire de certaines contrées comme Sotouboua, Oti, Blitta, Kpendjal des zones de production par excellence du riz au plan national.

#### LE FONIO

Cultivé particulièrement dans la région des Plateaux, le fonio est produit dans deux préfectures (Amou et Akébou). Ces deux localités ne produisent que 807 tonnes. Au plan régional, la préfecture d'Amou vient largement en tête devant Akébou. Etant donné que cette spéculatation rentre désormais dans les habitudes alimentaires des populations, une campagne de sensibilisation et un renforcement de capacités des acteurs du secteur devraient être menées afin d'accroître sa production.

#### MANIOC

Le manioc est produit dans presque toutes les régions, à l'exception de celle des Savanes. D'après les résultats de l'analyse, la production nationale annuelle s'élève à 742 000 tonnes.

#### - Région Maritime

Au plan national, la région Maritime vient en tête avec une production de 39%. Les préfectures de Vo, Yoto et Zio sont parmi celles qui produisent abondamment du manioc avec des taux régionaux de production respectifs de 25,5%, 25,4% et 22,3%.

#### - Région des Plateaux

La région des Plateaux occupe la deuxième place avec une production moyenne annuelle de 30% du total national. Sur le plan régional, le manioc est plus cultivé dans la préfecture du Moyen-Mono. Cette dernière vient en tête, suivie de Haho, avec une production régionale respective de 18,5% et 17,2%.

#### - Région Centrale

Elle occupe la troisième place avec une production de 26% du total national. Dans la région Centrale, le manioc est essentiellement produit dans les préfectures de Tchaoudjo, Sotouboua et Blitta avec des taux respectifs de 37,5%, 25,1% et 23% de la production régionale.

#### - Région de la Kara

Avec 5% de la production nationale, la région de la Kara, occupe le cinquième rang au plan national. Sur le plan régional, le manioc est essentiellement produit dans deux préfectures, à savoir, Bassar en tête, suivie d'Assoli, avec des taux respectifs de production de 37% et 26,8%.

Il ressort de cette analyse, qu'il existe au total au plan national, dix préfectures de production intense du manioc.

Le classement donne au premier rang, la préfecture de Vo, suivie de Yoto, Tchaoudjo, Zio, Sotouboua, Blitta, Moyen-Mono, Haho, Bassar et Assoli. Suite aux réunions de validation, il s'avère important de renforcer les capacités des acteurs en matière de conservation de cette denrée qui, de par sa nature, ne résiste pas à la chaleur, de mettre en place des unités de transformation du manioc à Vo, Tchaoudjo et Sotouboua pour faire de ces zones, des sites d'intensification de production de la culture du manioc.

### IGNAME

Produite dans toutes les grandes régions économiques du pays, la production nationale de l'igname est estimée à 610 000 tonnes. Elle est intensivement cultivée dans trois régions (Centrale, Plateaux et Kara).

#### - Région Centrale

La région Centrale vient largement en tête et fournit plus de 50% de la production nationale en igname. Sur le plan régional, l'igname est plus cultivée dans la préfecture de Sotouboua avec un taux de production de 53,8% du total.

#### - Région des Plateaux

Avec 27,3% de la production nationale, la région des Plateaux occupe la deuxième place sur le plan national. La préfecture d'Ogou demeure la plus importante productrice d'igname au plan régional, avec plus de 35% de la production.

#### - Région de la Kara

La région de la Kara se retrouve à la troisième place en matière de culture d'igname avec 13,7% de la production nationale. Au niveau de la région de la Kara, l'igname est plus cultivée dans la préfecture de Bassar. Elle vient en tête, suivie de Dankpen avec des taux régionaux respectifs de production de 38,4% et 29,9%.

#### - Région Maritime

La région Maritime, quant à elle, fournit seulement 4,1% de la production nationale en igname. Elle est essentiellement plus produite dans la préfecture de Zio. En définitive, s'agissant de la production d'igname sur le plan national, on dénombre sept préfectures classées dans l'ordre décroissant, Sotouboua, Ogou, Bassar, Dankpen, Oti, Zio et Kpendjal. La promotion de la culture de cette denrée nécessite le renforcement des capacités des acteurs en matière de conservation de cette denrée qui, de par sa nature, ne résiste pas à la chaleur ; la mise en place des unités de transformation d'igname à Sotouboua, Ogou et Bassar ; de faire de ces zones les sites privilégiés par excellence de la production de la culture d'igname et, d'envisager à terme la recherche de débouchés pour l'exportation de surplus.

### TARO

En ce qui concerne le taro, sa production n'est que de 5 400 tonnes sur le plan national. Il est essentiellement cultivé dans les régions des Plateaux et Maritime. La région des Plateaux fournit à elle seule 71% de la production nationale en taro. La préfecture de Danyi détient la première place avec 24% de la production nationale. Elle est suivie d'Akébou et Yoto avec une production respective de 22% et 21,8%. Ces trois préfectures restent les seules zones les plus productrices sur le plan national. Pour promouvoir la culture de cette denrée, il faut à travers des campagnes de sensibilisation, encourager les jeunes et les femmes des deux régions potentielles à s'engager dans la production de cette denrée qui est une source potentielle d'emploi.

## PATATE DOUCE

Elle est essentiellement produite dans la région Maritime et précisément dans la préfecture de Vo qui fournit, à elle seule 1 365 tonnes de production de patate douce sur le plan national. Afin d'éviter une probable disparition de cette spéculacion et accroître son taux de production, il urge d'encourager les jeunes et les femmes à sa production par l'organisation des campagnes de sensibilisations, des formations sur les techniques culturales de production de la patate douce et si possible la recherche des débouchés pour l'écoulement du surplus au niveau des marchés de la sous-région.

## HARICOT

Tout comme le manioc, le haricot est produit essentiellement dans quatre régions du Togo, à l'exception de la région des Savanes. La production nationale est estimée à 41 000 tonnes. La région des plateaux demeure de loin la plus importante productrice du haricot avec une production de 63,4% de la production nationale. A cet effet, la région des plateaux apparaît aussi comme le « grenier national du haricot ». Ensuite, viennent dans l'ordre décroissant : la région Centrale, celle de la Kara et Maritime.

Sur le plan national, sont retenues comme les zones les plus importantes productrices du haricot par ordre décroissant, les préfectures, de Wawa, Blitta, Lacs, Kozah, Vo et Doufelgou. Comme actions visant à accroître la production du haricot, on note le renforcement des capacités des acteurs en matière de production, de techniques de conservation et de maîtrise des circuits de commercialisation de cette denrée.

## ARACHIDE

Malgré, sa culture dans toutes les 5 régions économiques du pays, la production de l'arachide ne donne que 37 000 tonnes sur le plan national. Sa culture est plus développée dans la partie septentrionale du pays. Les régions des Savanes et de la Kara produisent à elles seules, les  $\frac{3}{4}$  de la production nationale. La région des Savanes est en tête avec une production nationale représentant 46,6% du total national. Elle est suivie par les régions de la Kara, Centrale, Plateaux et Maritime. D'une manière générale, sur le plan national, on distingue neuf zones les plus productrices d'arachide. Il s'agit en l'occurrence dans l'ordre régressif des préfectures de l'Oti, Dankpen, Tone, Sotouboua, Ogou, Akébou, Blitta, Avé et Lacs. A la lumière de l'analyse des données statistiques de production, les préfectures de l'Oti, Dankpen et Tone peuvent être considérées comme les greniers de production de cette denrée au plan national, il y a lieu d'installer des unités de transformation de cette denrée afin de produire de l'huile d'arachide à grande échelle et de promouvoir son utilisation dans tout le pays.

## VOANDZOU

A l'instar du mil, le voandzou est essentiellement plus cultivé dans les régions des Savanes et de la Kara avec une production nationale de 4 171 tonnes. Au plan régional, deux préfectures, Tone et Doufelgou sont les zones les plus productrices du voandzou au Togo avec des taux respectifs de production de 61,3% et 38,7% du total national. Il y a lieu de faire de Tone, la zone privilégiée par excellence de la culture du voandzou en procédant au renforcement des capacités des jeunes et des femmes exerçant au niveau de cette filière.

### 3-2 Production maraîchère

La culture maraîchère, quoique, reléguée au second plan dans la production végétale contribue à l'amélioration des revenus des producteurs surtout si elle est pratiquée en contre saison. De plus, la consommation des produits maraîchers rentre dans les habitudes de la plupart des exploitants agricoles. En termes comparatifs, bien qu'il n'existe pas de statistiques au niveau des préfectures sur les productions maraîchères, cependant, on peut relever les appréciations suivantes au niveau des régions :

#### - Région Maritime

La région Maritime, de par ses atouts climatiques (petite et grande saisons pluvieuses), enregistre une gamme très variée de produits maraîchers. Il s'agit, entre autres, des épinards, du piment, de l'adémè, du gombo, de la tomate, du chou, de la carotte, de l'aubergine, des oignons, des haricots verts, des champignons... Elle se révèle la première région productrice en matière de production maraîchère au Togo, au regard du nombre d'actifs qui œuvrent au niveau de ce sous-secteur, notamment les femmes et les jeunes. Sur le plan régional, la préfecture du Bas - Mono vient en tête avec les produits tels que l'adémè, le gombo, l'épinard, le haricot vert et l'aubergine. De ce fait, elle constitue une zone pourvoyeuse des marchés de Vo, Yoto et Lomé. Celle-ci est suivie par la préfecture de Yoto réputée pour sa production de gombo ; la préfecture de Zio avec sa production de tomate et de piment vert ; la préfecture de l'Avé, de par sa production en piment rouge, suivie de la préfecture des Lacs avec sa production de tomate et d'oignon.

Pour finir, on note en dernière position, la préfecture du Golfe, spécialisée dans la production de la tomate, de la carotte, de l'oignon, du chou et de l'haricot vert.

#### - La région des Plateaux

La région des Plateaux, en comparaison avec la région Maritime, produit moins de cultures maraîchères. L'abondance de pluies demeure l'une des causes fondamentales de cette situation. En plus des produits cités dans la région Maritime, la région des Plateaux produit des épices tels que le poivre, le sponia et le jacquier.

Sur le plan régional, la préfecture de Danyi est la plus productrice de par sa diversité en produits maraîchers. En effet, elle arrive en tête avec une production abondante du chou et des épices, suivie de la préfecture de l'Ogou, de Haho, du Moyen-Mono, de Kpélé et de Kloto. Les autres préfectures telles que Wawa, Akébou, et Est-Mono s'investissent moins en maraîchage.

#### - La région Centrale

La région Centrale, malgré la variété de ses produits maraîchers ; tomate, laitue, piment, chou, gombo, oseille de Guinée, carotte, haricot vert, concombre et oignon, est classée en quatrième position.

Au niveau régional, la préfecture de Tchaoudjo vient en tête devant Sotouboua, Blitta et Tchamba.

#### - La région de la Kara

Cette région se distingue particulièrement dans la production de contre saison. Elle produit beaucoup de tomates, d'oignons et d'oseille de Guinée. Au plan régional, la préfecture de la Kozah vient en tête par sa production intensive de contre saison surtout de tomate dans les piémonts. De par la diversité de leurs produits maraîchers, peuvent venir par ordre de classement les préfectures, d'Assoli, de Dankpen, de la Kéran, de la Binah, de Doufelgou et de Bassar.

### - La région des Savanes

Cette région est réputée pour la culture de contre saison de tomate, d'oignon, de concombre et de pastèque. Du point de vue diversité de production de culture maraîchère, la préfecture de Kpendjal se distingue par rapport aux quatre autres ( Cinkassé ,Oti ,Tandjouaré et Tone). Classées par ordre décroissant la préfecture de l'Oti vient devant respectivement Cinkassé, Tandjouaré et Tone.

## 3-3 Production animale

### - Région Maritime

La région maritime par rapport aux autres régions, occupe la dernière place dans la production animale avec une moyenne globale de 10% pour toutes espèces animales étudiées sauf celle des bovins où les données sont inexistantes. Néanmoins, sur le plan régional, la préfecture des Lacs reste en tête pour la production des caprins, porcins et volailles avec respectivement des taux de 52,5%, 24,4% et 35,6% et deuxième dans la production des ovins avec 25,9%.

La préfecture de Yoto occupe la première place dans la production des ovins avec 43,9% de la production régionale soit 4,8% du total national. En outre, elle vient en deuxième place dans celle des caprins et volailles avec respectivement 25,2% et 29,7% de la production régionale. Enfin, la préfecture de Vo en ce qui concerne la production des porcins, occupe la deuxième place avec 21,9% soit 2,2% de la production nationale.

En définitive, il ressort de cette analyse que, la préfecture des Lacs excelle dans la production des caprins, porcins, volailles et ovins ; Yoto dans les ovins, caprins et volailles et Vo quant à elle, dans la production porcine.

### - Région des Plateaux

La région des Plateaux, occupe d'après l'analyse des données, la deuxième place sur le plan national dans la production animale. Elle vient toutefois, en tête dans la production des caprins et des volailles avec respectivement 34,6% et 31,9% de la production nationale. Plateaux se place également en deuxième position avec 26,4% aussi bien pour la production ovine que porcine. Mais sur le plan régional, la préfecture de l'Ogou apparaît comme un pôle privilégié dans la production des bovins, des ovins, des caprins et des volailles avec respectivement des taux de 92,8% ; 20,4% ; 26,2% et 17,5%. Ces taux représentent respectivement 6,2% ; 5,4% ; 9,1% et 5,6% de la production nationale pour chacune de ces espèces susmentionnées. Mais elle occupe la troisième place dans la production des porcins avec 13,3% soit 3,5% sur le plan national, derrière Amou et Haho qui respectivement se suivent avec 32,9% et 20,2% soit 8,7% et 5,3% de la production au plan national. Haho se positionne deuxième aussi dans la production des caprins, volailles avec respectivement 14,3% et 13,4% soit une production nationale de 5% et 4,3%. Danyi est deuxième devant Amou dans la production des ovins avec 16,7% contre 15,2% soit respectivement 4,4% et 4% du total national. Kpélé se positionne troisième derrière Haho aussi bien dans la production des caprins que des volailles avec respectivement 13% et 11,6% soit dans l'ordre 4,5% et 3,7% de la production nationale.

Au regard des résultats de l'analyse, on peut affirmer qu' Ogou développe plus l'élevage des bovins, ovins, caprins, volailles et porcins tandis qu' Amou, les porcins et ovins.

En ce qui concerne la préfecture de Haho, elle développe la production des caprins, porcins et volailles par contre Amou, les porcins et ovins et Kpélé les caprins et volailles et Danyi uniquement les ovins.

#### - Région Centrale

Cette région se classe quatrième derrière la région de la Kara bien sûr en matière de production animale sur le plan national. Elle fournit 14,3% de bovins; 11,7% d'ovins; 13,6% de caprins; 17,4% de porcins et 14,8% de volailles de l'effectif du cheptel national. Ainsi, elle est troisième dans la production des bovins et porcins, quatrième dans celle des ovins, caprins et volailles. Au plan régional, la préfecture de Sotouboua est en tête dans la production des caprins, porcins et volailles avec des proportions respectives de 34,1% ; 53% et 33,7% soit respectivement 4,6% ; 9,2% et 5% de la production au plan national. Mais, il convient de retenir, qu'en ce qui concerne les caprins, la préfecture de Sotouboua est la plus productrice de la région. Concernant les porcins et les volailles, Blitta vient en deuxième position juste derrière Sotouboua avec respectivement 25,1% et 30,4%. Ceci représente à l'échelle nationale respectivement, 4,4% et 4,5%. S'agissant des bovins, on identifie deux principales préfectures productrices notamment celle de Tchaoudjo qui vient en tête avec 54,7% soit 7,8% du total national suivie de Tchamba qui produit 42,2% soit 6,1% au plan national. Enfin, par rapport aux ovins, elles demeurent également les seules productrices. Néanmoins la préfecture de Tchamba surclasse celle de Tchaoudjo, en prenant la tête avec un léger écart illustré par les taux suivants : 32,9% contre 31,4% soit respectivement 3,8% contre 3,7%.

D'une manière générale, il transparaît dans l'analyse des données de cette étude que dans la région centrale, la préfecture de Sotouboua se distingue essentiellement comme première zone d'élevage des caprins, porcins et volailles ; Tchamba et Tchaoudjou dans bovins et ovins et Blitta dans des porcins et volailles.

#### - Région de la Kara

Elle produit en moyenne dans le domaine de l'élevage 14,3% de bovins ; 11,7% d'ovins ; 13,6% de caprins ; 17,4% de porcins et 14,8% de volailles et se classe troisième producteur sur le plan national, derrière la région des plateaux. Au plan régional, la préfecture de la Kéran se classe en première position dans la production ovine, caprine et aviaire avec respectivement 45,4% ; 29,1% et 23,2% correspondant à 11% ; 5,4% et 3,5% de la production à l'échelle nationale. De plus, elle se distingue dans la région particulièrement dans la production aviaire.

La préfecture de Dankpen occupe la première place aussi bien dans l'élevage des bovins et ovins que dans celui des porcins avec des taux respectifs de production nationale de 13,1%, 4,2% et 3,2%.

La préfecture d'Assoli, quant à elle, occupe la deuxième place dans l'élevage des bovins avec 5,2% de la production nationale derrière Dankpen, et revient à la troisième place dans la production porcine derrière Dankpen et Kozah avec 2,6% de la production nationale contre 19% sur le plan régional.

S'agissant de la production caprine, la préfecture de la Binah se positionne au deuxième rang avec 16% de la production régionale correspondant seulement à 3% du total national derrière Kéran.

Quant à la préfecture de la Kozah, elle est classée deuxième avec une production régionale annuelle moyenne porcine de 30% correspondant à 2,7% de la production nationale derrière Dankpen.

Ainsi, au regard des résultats susmentionnés de la production régionale de la Kara, il apparaît que la préfecture de la Kéran est la plus productrice d'ovins, caprins et volailles ; suivie de Dankpen, dans celle des bovins, porcins et ovins ; d'Assoli dans l'élevage des bovins et porcins ; de la Binah dans les caprins et enfin de la Kozah qui se distingue plus particulièrement dans la production porcine.

#### - Région des Savanes

Concernant la production animale, d'une manière générale, la région des Savanes apparaît de loin la zone d'élevage par excellence pour toutes les variétés ou espèces retenues par cette étude. Mais, par rapport aux autres régions, elle est la première productrice des bovins, ovins et porcins avec respectivement une moyenne de 56%, 27,6% et 32,3% de la production nationale. Elle produit plus de bovins que de porcins et ovins.

Au plan régional, la préfecture de Tone, est la première en matière de production bovine, porcine et aviaire avec respectivement des taux régionaux de 42,3%, 38,7%, 35,8% et correspondant à 23,7%, 12,5%, 10,2% de la production nationale.

Dans le domaine de la production bovine, Tone produit au plan régional 24,6% de la production correspondant à 13,7% du total national.

La préfecture de Kpendjal, vient en tête dans la production ovine et caprine avec des taux régionaux de production respectifs de 28,1% et 28,3% correspondant à 7,8% et 6,4% de la production nationale. Par contre, elle occupe le deuxième rang dans la production porcine avec 28,2% correspondant à 9,1% sur le plan national.

La préfecture de l'Oti reste deuxième aussi bien dans la production ovine qu'aviaire avec des taux de production régionale respectifs de 23,9% et 23,2% soit 6,6% et 6,5% du taux national.

En définitive, dans la région des Savanes, Tone apparaît comme la zone la plus productrice de bovins, porcins, volailles et caprins. Elle est suivie de Kpendjal qui excelle dans la production des ovins, caprins et porcins ; d'Oti qui produit plus d'ovins, de volailles et de caprins. Pour finir, Cinkassé quant à elle, ne produit uniquement que des bovins.

### 3-4 Production halieutique

Comme mentionnée plus haut, la production halieutique actuelle ne couvre pas les besoins du pays. En dehors de l'existence de quelques plans d'eau dans les régions Maritime, Plateaux Est et Kara, le Togo ne dispose pas de grandes zones halieutiques. En termes comparatifs, la région Maritime vient en tête dans production halieutique. Cette situation est due en partie à la pratique de la pêche maritime sur une côte qui s'étend sur environ 50 km de long et de la pêche continentale pratiquée dans les différents lacs et lagunes, de façon traditionnelle, sans encadrement et stricte réglementation.

### - **Région des Plateaux**

La région des Plateaux est dominée par la pêche continentale dans le bassin versant de Nangbeto, dans les fleuves, Mono, Anié... Ces atouts permettent de classer la région des Plateaux comme deuxième zone de production halieutique, après la région Maritime.

### - **Régions Centrale et Savanes**

Les 2 régions disposent des fleuves tels que Kara, Kéran et leurs affluents, Oti et Borgou qui permettent aux pêcheurs habitants riverains de ces zones de tirer quelques maigres revenus de la pêche continentale traditionnelle.

D'une manière générale, le développement de la pêche maritime et continentale, notamment, l'aquaculture et la pisciculture se feraient à travers un appui visant la restructuration de ce secteur, l'acquisition des équipements et un renforcement des capacités des acteurs opérant dans ledit secteur. En effet, il existe une multitude de jeunes et de femmes vivant de la pêche. Cet atout couplé avec des mesures ci-dessus mentionnées permettront d'atteindre le double objectif de réduction de la pauvreté des pêcheurs, la diminution du déficit halieutique du pays et partant la relance des activités des jeunes pêcheurs et par ricochet l'accroissement de la commercialisation des poissons frais, fumés et frits par les femmes revendeuses.

### **3-5 Production forestière**

L'exploration des données forestières au niveau de toutes les préfectures, à défaut des statistiques, indique que les régions des Plateaux et Centrale sont plus forestières que les 3 autres.

Les régions de la Kara et une partie de celle des Savanes, du fait de la protection de la flore, ont connu des zones floristiques verdoyantes, mais la crise socio-politique de ces dernières années n'a pu préserver cet acquis. En termes d'opportunités d'emplois au niveau de presque toutes les préfectures du Togo, les efforts de reboisement se font chaque année pour corriger la déforestation massive du couvert végétal prélevé à des fins énergétiques et ou tout autre usage. Les essences les plus prisées sont le teck, l'eucalyptus et l'acacia. Les opportunités d'emplois pour les jeunes, les femmes peuvent tourner autour de la production des plants des diverses essences mentionnées plus haut ainsi que celles des arbres fruitiers tels que manguiers, agrumes, anacardiens, nérés, karités, dans les zones qui s'y prêtent.

D'une manière générale, le développement de la pêche maritime et continentale notamment l'aquaculture et la pisciculture se feraient à travers un appui visant la restructuration de ce secteur

### **3-6 Production artisanale**

Le secteur de l'artisanat est un gisement puissant d'emplois pour les jeunes et femmes mais faute de données statistiques, l'étude n'a pas pu cerner de façon exhaustive les créneaux et activités porteurs. Cependant, suite aux rencontres de validation de ce présent rapport, quelques créneaux ont été identifiés avec le concours des groupes cibles concernés. Il s'agit de la transformation des produits agroalimentaires (gari et ses dérivés, pâte de manioc, tomate, palmier à huile, noix de coco, sodabi, soja, arachide, savon traditionnel, jus de fruits, bière locale, fromage, beurre de karité, moutarde, etc..), la mécanique, le tissage,

la sculpture, la vannerie, la poterie, la fonte, la soudure, la cordonnerie, la maçonnerie, le menuiserie, la couture, la coiffure, le batik, la boulangerie artisanale, la bijouterie, la forge, la tapisserie etc..

Au niveau régional, on peut distinguer les éléments ci- après:

#### - La région Maritime

La région Maritime qui regorge de la plupart des créneaux porteurs cités ci-dessus, excelle dans la transformation des produits agroalimentaires (gari et ses dérivés, l'extraction d'huile de palme et de coco, la production du sodabi etc.), la sculpture, la mécanique auto, la forge et le tissage. Elle peut faire l'objet de pôle de développement de la mécanique automobile, la sculpture et la coiffure. Comme mesures d'accompagnement, il y a lieu de mettre en place, un grand village artisanal de renom à Lomé avec comme corporations, la sculpture, la menuiserie, la couture, la coiffure, le batik, le tissage, la maroquinerie, la bijouterie etc., un garage de référence en réparation des engins à quatre roues, la réhabilitation de la forge de Yohonu (préfecture de Vo), pour en faire une forge régionale spécialisée dans la fabrication des petits outillages agricoles (houes, dabas, machettes, râpeaux etc.), une unité de conservation et transformation des produits alimentaires (tomates, choux, fruits, huiles, etc.), l'installation d'une distillerie pour la production du sodabi particulièrement dans les préfectures de Yoto et du Bas-Mono, zones de prédilection de cette boisson locale.

#### - Région des Plateaux

La plupart des activités relevées plus haut sont exercées dans la région. Néanmoins, on peut retenir comme activités porteuses au niveau de la région, la production du gari et ses dérivés, du jus de fruits, la fabrication du savon traditionnel etc. Cette région peut être ciblée pour le développement des unités de transformation et de pasteurisation de fruits et la production du gari, des cossettes, des féculs d'ignames etc. Dans cet ordre d'idée, le renforcement des capacités des acteurs s'impose ainsi que la mise en place d'une ligne de crédits pour financer les PMI exerçant dans le domaine. Cette action peut être couplée également avec la mise en place d'un village artisanal à l'instar des Groupements Interprofessionnels des Artisans du Togo (GIPATO).

#### - La région Centrale

La région Centrale est la zone par excellence de l'exercice de l'artisanat. Plusieurs activités peuvent être répertoriées, à savoir, la transformation des produits agroalimentaires, la mécanique, le tissage, la sculpture, la vannerie, la poterie, la fonte, la soudure, la cordonnerie, la maçonnerie, le menuiserie, la couture, la coiffure, le batik etc. On peut retenir que la région se distingue dans la production de noix de cajou, jus de mangue et d'anacarde, dans le domaine du tissage et dans la fabrication de fromage local. Pour faire de cette région un pôle de développement de ses activités précitées, il y a lieu de mettre en place un village artisanal avec comme activités principales, l'apprentissage, la production et la commercialisation des produits issus de la cordonnerie, la menuiserie, la vannerie, la couture, le tissage etc... et une unité de transformation du manioc et igname, ainsi que des fruits en divers jus.

#### - La région de la Kara

La plupart des activités artisanales, la transformation agroalimentaire et les corps de métiers se retrouvent dans la région de la Kara. Cependant, comparée aux autres régions, elle excelle plus dans la transformation de l'igname, du manioc en gari, la production du savon traditionnel, la maçonnerie, la poterie et le tissage. Les activités comme la production du savon traditionnel et la maçonnerie peuvent être ciblées et développées dans le cadre de l'identification de la région. Pour se faire, la mise en place d'une unité de transformation des produits alimentaires avec en spécialité, la production du savon traditionnel et l'appui à la création d'un centre d'apprentissage et de perfectionnement en maçonnerie, s'avèrent indispensables.

#### - La région des Savanes

La région des Savanes ne fait pas exception, elle comprend presque toutes les activités artisanales répertoriées sur le plan national et mentionnées plus haut. Sur le plan comparatif, la région se distingue dans les activités comme la production et la transformation des produits alimentaires (tomate, oignon, carotte, gingembre, huile d'arachide et de soja, la moutarde de néré et le beurre de karité), le tissage traditionnel, la boulangerie artisanale et la poterie. La mise en place d'unités de transformation de tomate, beurre de karité, moutarde de néré, huile d'arachide et la création d'un village artisanal regroupant les métiers de tissage traditionnel, la menuiserie et la boulangerie artisanale, permettront à cette région de tirer sa révérence.

### 3-7 Production industrielle

Le Togo n'est pas un pays industriel. Cette situation est due en partie à l'exiguïté de son marché. Les investigations faites sur le terrain lors de la mission d'échanges et d'information ont confirmé ce constat au niveau de toutes les préfectures. Celles-ci ont permis de relever, l'existence de certaines PME/PMI outre les industries d'extractions minières de phosphates, de calcaire, de clinker et de quelques grandes unités de fabrication de produits manufacturiers et ou alimentaires (brasseries, boulangeries, huileries, savonneries...). En plus, on note la présence de quelques industries pour toutes productions confondues exerçant dans la zone franche. D'une manière générale, le secteur industriel togolais n'est pas pourvoyeur d'assez d'emplois aux jeunes et aux femmes sauf dans les industries installées en zone franche (Amina, Nina et Biba mèches etc.). Toutefois, les emplois générés par certaines unités installées en zone franche, ne sont souvent pas décentés et ne permettent pas aux postulants de tirer des revenus substantiels de leur travail.

En dehors des deux cimenteries (Lomé et Tabligbo) et de l'exploitation de calcaire dans la préfecture de Vo et de Tabligbo, la région Maritime détient à elle seule, la majorité des PME/PMI qui sont pour la plupart des unités manufacturières. On note également l'existence d'une unité de fabrication de plastique, de sidérurgie, des huileries, des savonneries, des boulangeries... Il existe très peu d'industries lourdes.

La région des Plateaux outre la petite féculerie privée à Gadjagan (Prefecture d' Agou), spécialisée dans la fabrication de gari, la transformation de soja dans le Haho, l'égrenage de coton dans les préfectures de

l'Ogou, d'une sucrerie à Anié, ne dispose pas de grandes unités de production industrielles. Sur le plan classification, après la région maritime, dans le domaine de production industrielle, la région de la Kara suit. On note dans cette région, l'existence d'une brasserie, d'une usine de textile, d'égrenage de coton, de boulangeries et une multitude de petites unités de transformations artisanales. Les autres régions (Savanes et Centrale) n'ont pas véritablement de tissu industriel, en dehors des petites unités (artisanales ou traditionnelles) de transformation d'huiles, de savons, de fromage, de boissons locales...

### **3-8 Production Touristique**

Le tourisme, jadis florissant dans les années 80, constituait une source de devises au Togo, mais, depuis ces dernières années, les acquis du passé, notamment ses multiples infrastructures hôtelières construites sur toute l'étendue du territoire national, ont fonctionné au ralenti. La longue crise sociopolitique qu'a connue le pays en est l'une des causes de disfonctionnement observé au niveau de ces unités hôtelières ainsi que les problèmes inhérents à la gestion. En conséquence, le secteur du tourisme qui contribuait énormément à la croissance du pays a vu sa part à la réalisation du PIB chuter à cause de la diminution des afflux de touristes. Malgré cette situation, en termes comparatifs, on peut dégager sur le plan touristique les éléments ci-après :

#### **- La région Maritime**

La région Maritime, de par son atout privilégié d'abriter la capitale du pays, accueille de nombreux touristes et de surcroît se classe en première position sur le plan touristique. La préfecture du Golfe et plus précisément,

la commune de Lomé et ses environs constituent des zones d'attraction des touristes dont le chiffre ne cesse d'augmenter d'année en année.

#### **- La région des Plateaux**

Après la région Maritime, la région des Plateaux vient en deuxième position, en raison de sa proximité avec la capitale, Lomé, d'environ 120 km, ses infrastructures hôtelières, son relief constitué de monts pittoresques dont le pic d'Agou est le sommet le plus élevé du Togo. A cela, s'ajoutent une végétation variée de forêts, des sites de vestiges d'anciens bâtiments coloniaux allemands, des groupes organisés de danses folkloriques du terroir... Viennent dans la partie septentrionale, les régions de la Kara et des Savanes.

#### **- La région de la Kara**

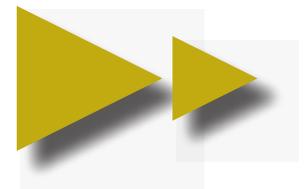
Elle se caractérise, par l'existence de nombreuses infrastructures hôtelières, restaurants, maquis et bars, d'un paysage de monts et falaises, d'une réserve de flore et de faune, d'une diversité de groupes folkloriques dotés d'un répertoire varié de danses et de chants traditionnels. Une autre particularité de cette région réside dans l'organisation annuelle de fêtes traditionnelles (Evalas) dans la préfecture de la Kozah, regroupant de milliers de personnes venant de tous les horizons.

#### **- La région des Savanes**

La région des Savanes draine la curiosité des touristes et même des résidents de tout le pays qui désirent découvrir le Togo en profondeur. En effet, de par sa position frontalière avec Cinkassé, dernière ville frontalière du territoire, le Togo s'ouvre à la fois sur 3 pays ; au nord le Burkina Faso et au nord-ouest sur le Ghana ; et plus à l'extrême nord-est sur le Bénin par la ville de Mandouri.

En plus de ces atouts, on note sur le plan touristique dans les préfectures de l'Oti, Tône et Kpendjal, des réserves de faune et de flore abritant des animaux qui constituent l'attrait des touristes et toute autre personne de passage. A ceux-ci s'ajoutent la découverte des fleuves Oti, Kéran et Borgou... couvrant de larges superficies et l'organisation des fêtes traditionnelles riches en chants et danses folkloriques.

## **4/STRUCTURES EN CHARGE DE LA PROMOTION DE L'EMPLOI**



### Mission

Créé par décret présidentiel, le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale (MTESS) a pour mission de proposer et de mettre en œuvre la politique du Gouvernement dans les domaines du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale.

### Attributions

Il a pour attributions de :

- mettre en œuvre la politique de l'Etat en matière de travail, d'emploi et de protection sociale ;
- veiller au respect des dispositions légales et réglementaires en matière de travail, d'emploi et de sécurité sociale ;
- contribuer à créer un environnement qui facilite le dialogue social et la promotion de l'emploi et du travail décent ;
- définir la stratégie de lutte contre le chômage, le sous-emploi, le travail des enfants et le travail illégal ainsi que la stratégie nationale dans le domaine de la promotion des principes et droits fondamentaux au travail, de la migration de la main-d'œuvre et de la gestion des conflits en milieu professionnel ;
- assurer la protection sociale des agents publics et des travailleurs y compris ceux des professions libérales, de l'économie informelle et du secteur agricole ;
- organiser la gestion des mutuelles de sécurité sociale, de santé et des assurances sociales ;
- créer et animer le cadre national de sécurité et santé au travail ;
- suivre les relations internationales dans le domaine du travail, de la protection sociale et des relations professionnelles et veiller au respect des engagements souscrits.

### Directions techniques, organismes sous tutelle

Sont placés sous l'autorité du MTESS, les services et organismes qui relèvent de ses attributions, notamment la Direction Générale du Travail et des Lois Sociales, la Direction Générale de l'Emploi, les Directions régionales du travail et des lois sociales et les inspections préfectorales du travail et des lois sociales, la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), l'Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE), les centres de formation ouvrière de Lomé, Kara et Dapaong.

Tous ces services et institutions ou organismes œuvrent pour l'atteinte de l'objectif général retenu pour le département (MTESS) sur les prochaines années et qui est de contribuer à l'amélioration de la productivité au travail et d'offrir à chaque citoyen, surtout aux groupes vulnérables, les opportunités d'accéder à un emploi décent et à la protection sociale.

La politique et les stratégies à mener reposent essentiellement sur les actions déjà prévues et qui bénéficient de financement et celles pour lesquelles il existe une garantie avérée de financement additionnel.

Pour mener à bien sa mission, les ressources conséquentes sont allouées pour le fonctionnement et la réalisation des investissements au niveau du département. Cette démarche doit aider à accroître la visibilité et la cohérence des actions menées de façon sectorielle et donner une impulsion nouvelle à l'action publique.

## 4 -1-1 LA DIRECTION DE LA POLITIQUE NATIONALE DE L'EMPLOI (DPNE)

La modernisation du marché de l'emploi permet de mieux exploiter le potentiel du pays en vue de la création d'emplois à tous les demandeurs. Elle vise à mieux structurer le marché et à lui offrir un meilleur cadre de fonctionnement en termes de recrutement, de négociations salariales et de contrat de travail. La redynamisation du marché va passer par le renforcement du rôle de l'Etat qui doit mettre en place (i) un cadre réglementaire plus approprié au marché du travail et (ii) des mécanismes pour assurer sa transparence et sa bonne gouvernance.

Pour ce faire, l'Etat doit créer des structures capables de collecter des informations fiables sur le fonctionnement du marché de l'emploi et son évolution pour une large diffusion. Il s'agira d'informer le public sur les emplois créés, les secteurs ou domaines d'activités à potentiel de croissance, les mécanismes d'accompagnement des initiatives de création d'emplois, etc. Les institutions publiques, en charge d'informer sur le marché de l'emploi, devront alors disposer de capacités techniques et financières suffisantes en vue d'élaborer leurs indicateurs de performance et suivre leur évolution.



Dans cet ordre d'idées, le Gouvernement pour mieux répondre aux attentes des jeunes gens et femmes, a mis en place la DPNE en charge de la formulation de la politique du travail et de l'emploi.

Elle est sous la tutelle du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale. Pour mener à bien ses attributions, cette direction doit accomplir les missions spécifiques ci-après : (i) élaborer toutes les politiques et stratégies en matière d'emploi; (ii) dynamiser le marché de l'emploi à travers la capitalisation de toutes les bonnes expériences menées et proposer des orientations pour leur réalisabilité, coordonner la mise en œuvre des activités programmées; (iii) servir de couloir entre les différents acteurs du secteur de l'emploi.

Elle pourra assurer ses missions grâce à l'Agence Nationale Pour l'Emploi et à l'Observatoire de l'Emploi. Au-delà, elle devra créer une synergie entre les différents leviers de promotion de l'emploi au Togo. C'est pour cela qu'il s'avère nécessaire d'identifier tous les leviers, capables de promouvoir l'emploi et de les actionner à cette fin.

Au regard de tout ce qui précède, les divisions de la DPNE chargées de la promotion de l'emploi doivent être renforcées en moyens matériels, humains et financiers pour être plus au service des demandeurs d'emploi.

### CONTEXTE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) est créée par décret. Elle est un établissement public chargé des questions de l'emploi et dotée de la personnalité morale et de l'autonomie de gestion.

### MISSION

L'ANPE a pour mission de contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique nationale en matière d'emploi.

A ce titre, elle est chargée de :

- Constituer une banque de données fiables sur l'emploi et la main-d'œuvre en relation avec toute banque de données existantes dans d'autres départements ou organismes ;
- Promouvoir l'emploi et lutter contre le chômage;
- Prospecter les emplois disponibles et développer les relations avec les entreprises ;
- Orienter les demandeurs d'emplois vers les centres de formation professionnelle et par-

ticiper à la formation en entreprise des travailleurs ; à leur recyclage et éventuellement à leur reconversion professionnelle ;

- Délivrer à tout demandeur d'emploi, tant national qu'étranger, une carte d'inscription;
- Recevoir les demandes et les offres d'emplois;
- Traiter toutes les questions relatives à la mobilité de la main-d'œuvre au plan national et international ;
- Participer à l'organisation des concours et examens de formation ou de perfectionnement professionnel.

L'ANPE est placée sous la tutelle administrative et technique du Ministre chargé de l'emploi.



## QUI PEUT S'ADRESSER A L'ANPE ?

Les demandeurs d'emplois;  
Les jeunes et les femmes promoteurs d'entreprises;  
Les employeurs des services publics et le secteur privé;  
Les chercheurs, les étudiants, etc ;  
Le grand public.

## LES PROGRAMMES

Les programmes et projets de l'ANPE sont en cours d'élaboration car l'agence n'est pas encore opérationnelle .

## DECOUVERTE DE L'ANPE

Que doit faire l'ANPE ?

- arrêter le programme des activités dans le cadre de la politique définie par le gouvernement en matière d'emploi ;
- animer les Départements ci - après :
  1. Département de l'Observatoire de l'Emploi (DOE) ;
  2. Département de l'Orientation Professionnelle et de la Protection (DOPP) ;
  3. Département d'Appui à la Création d'Emploi (DACE) ;

4. Département de l'Administration et des Finances (DAF);
  - Contribuer à la gestion des ressources humaines;
  - Mobiliser les ressources financières pour appuyer la création d'emplois décents aux jeunes en vue de la réduction de la pauvreté;
  - Etre un interface pour l'orientation des jeunes sur le marché de l'emploi;
  - Etre un interlocuteur des demandeurs d'emplois et des travailleurs ainsi que des structures de formation en jouant un rôle d'interface et d'appui conseil auprès des différents acteurs du marché du travail;
  - Développer une vision permettant la réduction de la pauvreté par sa contribution active à la création d'emplois durables et d'activités pérennes génératrices de revenus.

**BP : 7138**

**e.mail : [anpetogo@gmail.com](mailto:anpetogo@gmail.com)**

**Tél : 221 17 38**

## 4-2 MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT À LA BASE, DE L'ARTISANAT, DE LA JEUNESSE ET DE L'EMPLOI DES JEUNES

### Mission

Le Ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, créé par décret présidentiel du 28 mai 2010, a pour mission de proposer et de mettre en œuvre la politique du Gouvernement dans les domaines du développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes. A ce titre, il est chargé de :

Au niveau du développement à la base de :

- impulser la dynamique nécessaire pour promouvoir et soutenir le développement harmonieux des communautés à la base ;
- coordonner la mise en œuvre des initiatives des acteurs locaux ;
- s'assurer de la prise en compte des préoccupations des communautés à la base dans les politiques et stratégies de croissance pour la réduction de la pauvreté ;
- mettre en œuvre les plans stratégiques de développement communautaire sur la base du cadre de référence des priorités nationales, régionales et locales et des initiatives des acteurs locaux et des apports des partenaires au développement ;
- assurer le suivi, la mise en œuvre et l'assistance des programmes et projets de développement à la base ;
- participer à la veille stratégique sur les questions de développement à la base, à l'identification et à la définition des politiques sectorielles à moyen et long termes.

Au niveau de l'artisanat de :

- renforcer les capacités institutionnelles, réglementaires et financières des Chambres Régionales des Métiers, pour leur permettre de jouer pleinement leur rôle d'encadrement sur le terrain et de défense des intérêts des artisans auprès des pouvoirs publics, des organismes internationaux et des bailleurs de fonds pour l'épanouissement et le développement du secteur ;
- poursuivre l'organisation des corps des métiers ;
- identifier d'autres professions constituant des sources potentielles d'emplois.

Au niveau de la jeunesse et de l'emploi des jeunes de :

- mettre en œuvre la politique de l'Etat en matière de l'emploi des jeunes ;
- veiller au respect des dispositions légales et réglementaires en matière de l'emploi des jeunes ;
- contribuer à créer un environnement qui facilite l'insertion professionnelle des jeunes en quête d'un premier emploi ;
- définir la stratégie de lutte contre le chômage et le sous-emploi des jeunes ;
- mobiliser les ressources nécessaires auprès de tous les partenaires notamment le secteur privé, le patronat et les ONG et les mettre à la disposition des jeunes demandeurs d'emploi pour la mise en œuvre des activités génératrices de revenus ;

- organiser la gestion des mutuelles de sécurité sociale, de santé et des assurances sociales ;
- créer et animer le cadre national de sécurité et santé au travail ;
- suivre les relations internationales dans le domaine du travail, de la protection sociale et des relations professionnelles et veiller au respect des engagements souscrits.

#### Directions centrales

Sont placés sous l'autorité de ce département, les services qui relèvent des attributions qui lui sont dévolues. Il s'agit de la :

- Direction de l'Aménagement du Territoire ;
- Direction de Développement Communautaire, plus particulièrement de :
  - l'unité chargée de la Recherche de Financements et de la mise en œuvre des Microprojets ;
  - l'unité chargée de la Participation, de la Communication et de la Mobilisation Sociale ;
  - l'unité chargée du Suivi, de l'Evaluation et du Contrôle interne.
- Direction de l'Artisanat ;
- Direction Nationale des Etudes et de la Planification ;
- Direction Nationale de la Promotion de l'Emploi des Jeunes ;
- Direction Nationale de la Jeunesse.

#### Directions régionales

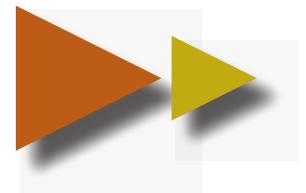
Le département travaillera en collaboration avec les :

- Directions régionales du Développement et de l'Aménagement du Territoire placées sous l'autorité du Ministère auprès du Président de la République chargé de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire ;
  - Directions régionales et préfectorales de l'action sociale placées sous l'autorité du Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale ;
  - Chambres Régionales des Métiers ;
  - Inspections Régionales de la Jeunesse.
- Pour atteindre ses objectifs généraux qui sont, de promouvoir le développement local et participatif par l'initiation d'activités économiques au profit des groupements ruraux, promouvoir l'artisanat et l'emploi des jeunes surtout dans l'économie rurale, l'entrepreneuriat et le renforcement des ressources des fonds d'auto-emploi des jeunes en vue de contribuer au développement économique et social du Togo, les axes stratégiques suivants ont été retenus :
- définir les stratégies en matière de développement à la base et conduire les programmes et les actions visant à promouvoir le développement des communautés à la base ;
  - renforcer les capacités des acteurs du développement à la base ;

- favoriser l'accès du plus grand nombre aux services sociaux essentiels (santé, éducation, eau et assainissement) et le développement des activités génératrices de revenus ;
- permettre l'accès au plus grand nombre de jeunes (15 à 35 ans) à des emplois décent ;
- créer dans chaque région des ateliers de références de certains métiers reconnus comme disposant d'une grande technicité tels que la mécanique, le tissage, la couture, la broderie, la menuiserie etc ;
- créer des centres de formation régionaux d'alphabétisation et d'entrepreneuriat en faveur des jeunes et des femmes pour favoriser leur insertion professionnelle et le perfectionnement des performances au niveau des différents corps.



## **5 / AUTRES STRUCTURES POURVOYEUSES D'EMPLOIS EN MILIEUX RURAL ET LOCAL**



### Place du secteur dans l'économie

Le secteur agricole occupe une place prépondérante dans l'économie togolaise puisqu'il représente 40% du PIB au cours de ces dernières années et fournit plus de 20% des recettes d'exportation. Le secteur agricole fait vivre les 2/3 de la population active. Au cours de ces dix dernières années, le Produit Intérieur Brut Agricole (PIBA) a évolué à un rythme plus rapide que le PIB (PIB courant : 4,3% contre PIBA courant : 6,4 entre 1995 et 2004).

Le pays dispose de 36 300 Km<sup>2</sup> de terres cultivables, soit 64% du territoire national dont 9000 Km<sup>2</sup> environ sont cultivées en spéculations annuelles. Les principales spéculations vivrières comprennent les céréales, les tubercules et les légumineuses et ont contribué au cours de ces dernières années à la formation du PIB agricole.

### Performances du secteur

Pour la campagne agricole 2006-2007, les estimations de superficies cultivées de céréales s'élèvent à 777500 ha pour une production de 88330 tonnes dont maïs : 538 650 tonnes, sorgho/mil : 26830 tonnes et riz paddy 76 280 tonnes. De 1990/1991 à 2004/2005, la production céréalière a augmenté à un rythme annuel de 3,8% ; cette augmentation est due pour près de (16 %) à l'augmentation des superficies (0,6%) et pour (84 %) à celles de la productivité (3,2%).

Les productions qui ont enregistré les taux annuels les plus élevés sont : le maïs (4,6%) et le riz paddy (6,7%). Les gains de productivité enregistrés sur le maïs, entre autres, sont dus à l'arrière effet de l'engrais appliqué sur le coton, sur le riz paddy et au développement de la culture de bas-fonds très fertiles.

Les superficies totales cultivées en tubercules sont estimées à 196000 ha dont igname 621000 tonnes et manioc 767360 tonnes. Quant aux superficies de légumineuses, elles sont estimées à 234300 tonnes pour une production de 92000 tonnes, constituées du haricot et de l'arachide. De 1990/1991 à 2004/2005, la production a augmenté à un rythme annuel de 4,1% et la source de croissance est due pour 1/3 à la superficie et 2/3 à la productivité.

Globalement, la production vivrière a augmenté à un rythme annuel de 3% de 1990/1991 à 2004/2005, due à 40% à l'accroissement des superficies et pour 60% à celle de la productivité.

Le pays étant proche de l'autosuffisance (sauf pour le riz) et les débouchés à l'exportation étant limités, en l'absence d'avantage comparatif décisif vis-à-vis des autres pays de la sous - région, les perspectives de croissance sont largement déterminées par l'évolution de la demande interne. Les potentialités en matière d'amélioration de la productivité peuvent être estimées sur la base des résultats de la recherche qu'il paraît possible d'obtenir en milieu paysan.

Sur la base du développement qui suit, le secteur agricole vivrier reste un créneau porteur pour les produits sus - mentionnés et confirmés par les résultats de la présente étude. Il s'agit, en l'occurrence, de maïs, sorgho, riz, igname et manioc .

D'autres produits émergents s'ajoutent à ces spéculations, soja, champignon, fleur, épice, cosette de manioc et gari qui peuvent constituer des sources potentielles de revenus aux populations rurales.

Par ailleurs, les produits habituels de rente (café cacao et coton) dont les productions ont évolué en dents de scie au cours de ces dernières années et dont leurs filières sont en pleine restructuration doivent constituer également des créneaux porteurs de ressources à la fois aux producteurs et à l'Etat.

Pour ce qui concerne l'élevage, sa contribution est de 13,4% du PIBA au cours de ces dernières années. Le cheptel est principalement composé d'ovins, bovins caprins et volailles. En 2007, les effectifs étaient estimés à 307 300 têtes pour les bovins ; pour les ovins et caprins à 3 516 000 têtes, les porcins à 316 400 têtes et pour les volailles à 10 836 000 têtes.

Malgré l'existence de ce cheptel, force est de constater que le sous-secteur production animale n'arrive pas à couvrir la demande nationale, excepté les porcins, si bien que le pays est obligé d'importer d'importantes quantités de viande. Ce constat prouve qu'il y a possibilité de développement au niveau de ce sous - secteur car la demande interne en production animale est très élevée.

S'agissant de la production halieutique, au cours de ces dix dernières années, sa contribution n'est seulement que de 3,5% dans la contribution du PIBA. La production halieutique actuelle est de 27000 tonnes. Elle est restée stable durant la dernière décennie avec toutefois une baisse relative entre 2002 et 2003. Cette production n'arrive qu'à couvrir à peine 50% des besoins de la consommation nationale et risque de s'aggraver à l'avenir.

Le marché ne constitue donc dans ce contexte un facteur limitant pour la production. Compte tenu de la faiblesse de la pêche et de la surexploitation des ressources lagunaires, le potentiel d'amélioration résiderait essentiellement dans la pisciculture et de façon plus générale dans la rationalisation de l'exploitation des ressources halieutiques continentales.

### Orientation sommaire

En définitive, le secteur de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche comme en témoigne l'analyse des données sur les productions vivrières, de rente, animale et halieutique et celles recueillies lors de la mission d'information, de sensibilisation et d'échanges, prouve qu'il recèle de nombreux créneaux qui seront plus économiquement porteurs si des actions vigoureuses sont menées au niveau des préfectures et sous - préfectures pour l'accroissement de la productivité, du suivi sanitaire régulier des animaux et enfin la modernisation et la réglementation de la pêche. Il s'agira, pour le pays, d'opter pour un refinancement approprié de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche. Cette option viserait plus le développement de nouveaux pôles avec une mécanisation de la production notamment sur les sites retenus par les populations, en l'occurrence les bas-fonds et les retenues d'eau en vue de la production à grande échelle et sa transformation au niveau des filières (maïs, sorgho, riz, igname, manioc etc.) et des cultures maraîchères (tomate, carotte, oignon, aubergine, haricot vert, adémè, chou, etc.).



Créé par décret présidentiel du 28 mai 2010, le Ministère du Tourisme a pour mission de proposer et de mettre en œuvre la politique du gouvernement en matière de tourisme. A ce titre, il est chargé de :

- impulser la dynamique nécessaire pour promouvoir le développement du tourisme sur toute l'étendue du territoire ;
- mettre en œuvre les plans d'aménagement des sites touristiques ;
- redynamiser les activités touristiques au niveau des régions, préfectures et cantons.

### Contribution à l'économie

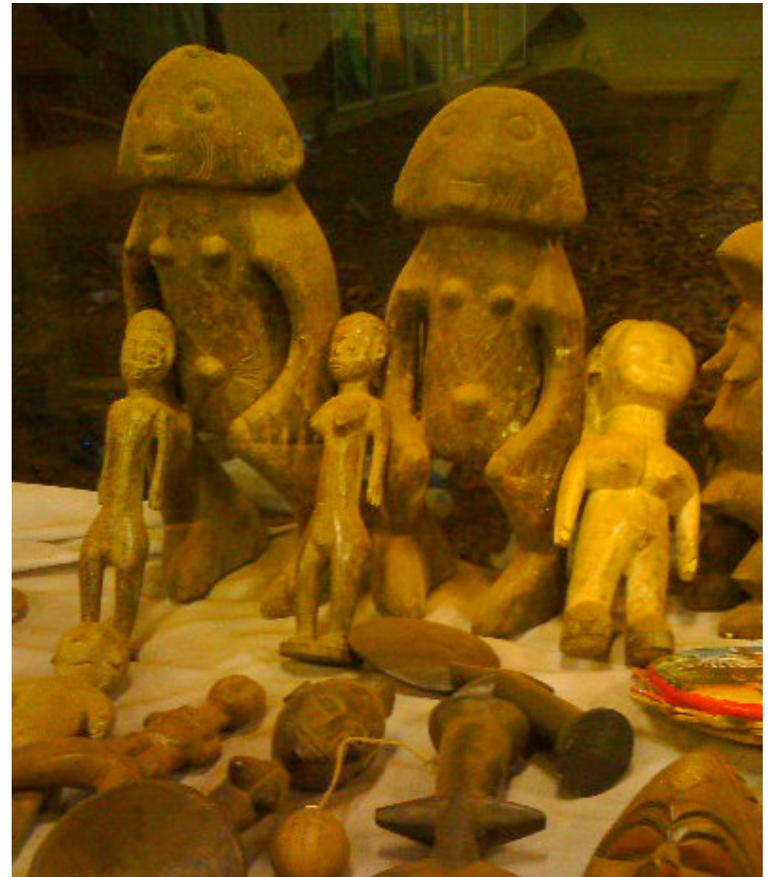
La contribution à l'économie nationale du tourisme est notable avec des performances dans les années allant de 70 à 80 et qui se sont réduites durant la période de crise sociopolitique et économique.

Sa part, aujourd'hui, est très faible avec la dégradation des infrastructures hôtelières et touristiques. Cependant, le tourisme demeure un créneau porteur au regard de nombreux atouts que présente le Togo dans le domaine des infrastructures hôtelières, de la qualité du service, de l'environnement et de la sécurité, de la politique de prix, de la diversité de la flore, de la faune, des sites d'intérêt touristique, du musée, des vestiges archéologiques et d'autres curiosités existantes au niveau de chaque préfecture et sous-préfecture.

### Orientation

Pour redynamiser les activités touristiques, les principales orientations retenues sont axées, entre autres, sur l'élaboration d'un plan directeur pour le développement

touristique, la recherche du financement pour l'aménagement des sites, le repeuplement des parcs, le renforcement des capacités humaines pour la gestion hôtelière et la formation des guides touristiques ainsi que la promotion de l'artisanat culturel et le développement du tourisme domestique.



### Genèse et création

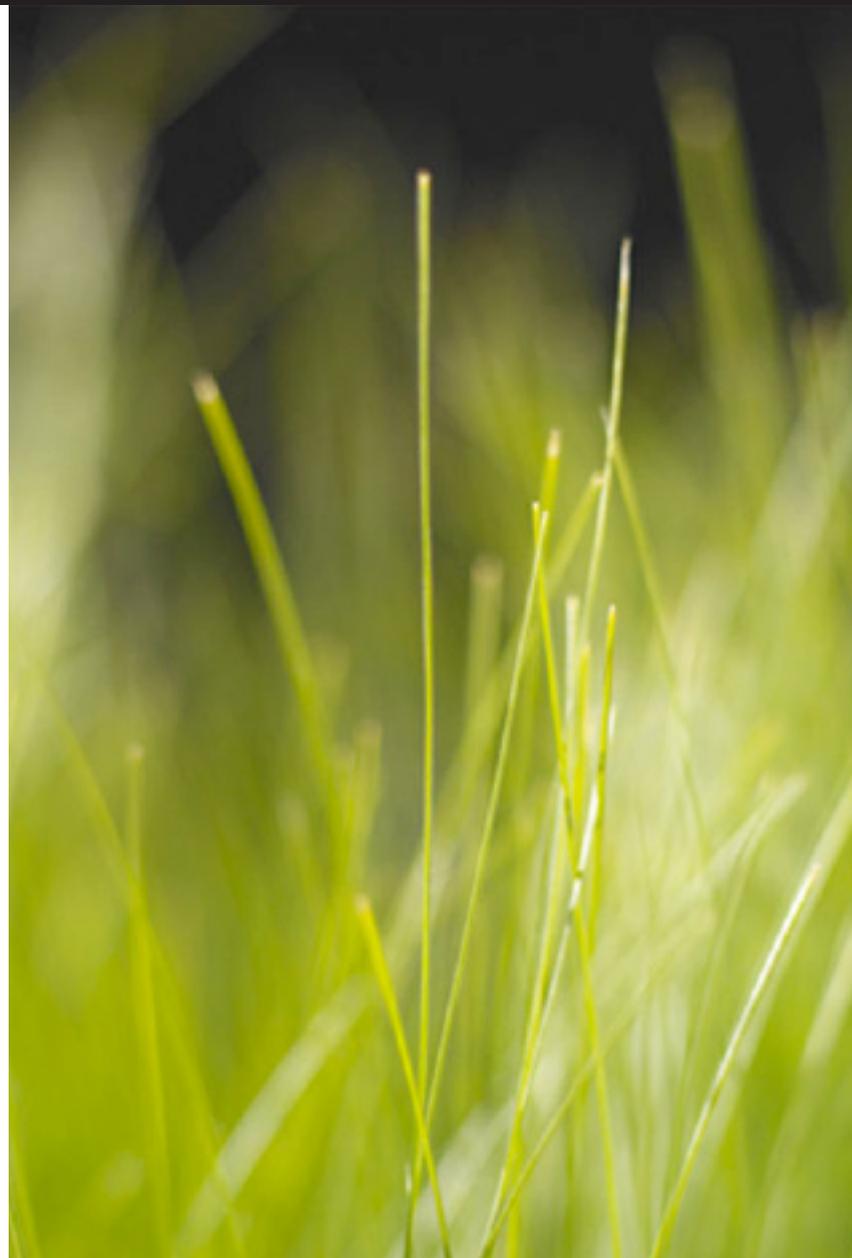
Pour pallier l'insuffisance et / ou la défaillance du système bancaire classique, l'Etat et ses partenaires au développement ont favorisé la mise en place d'opérations de micro financement de proximité pour répondre aux besoins de financement du monde rural. Ainsi, se sont développés un certain nombre d'expériences d'épargnes et ou de crédits regroupés sous le terme de Systèmes Financiers Décentralisés (SFD).

Ces SFD ont connu un développement vertigineux ces dernières années et sont spécialisés en micro - crédit.

### Activités réalisées

Le Togo compte un marché florissant pour le micro-crédit. Il s'agit principalement d'institutions mutualistes, de coopératives d'épargne et de crédit ou de Systèmes Financiers Décentralisés. Dans toutes les préfectures du Togo, la mission a recensé de deux à une dizaine d'IMF. Même dans les cantons les plus reculés, elles existent et sont opérationnelles dans la collecte de l'épargne et d'octroi de crédits.

Au cours de ces dernières années et plus précisément en 2005, ces systèmes ont pu collecter 27,5 Milliards de F CFA sous -forme de dépôts soit 6% des avoirs du système bancaire et octroyer 22,1 Milliards de F CFA soit 8% des crédits bancaires. A l'analyse de ces chiffres, tout porte à croire que ces SFD sont au service du monde rural. En réalité, les taux de crédits octroyés sont élevés aux dires des populations et par conséquent, ces dernières ont du mal à rembourser leurs crédits. En outre, les crédits octroyés sont plus destinés à la préparation de la campagne agricole qu'à l'acquisition d'infrastructures et d'équipements pour la production.



## Orientation

En somme, en matière de développement agricole, l'Etat doit opter pour une politique de refinancement du secteur agricole par l'appui à la création de banques et ou de systèmes de crédits décentralisés et accessibles aux opérateurs agricoles. Outre cette orientation, elle pourra également rechercher des lignes de crédits à conditions très douces en vue de les rétrocéder aux IMF et à des taux bonifiés.

Il est évident, que le financement de l'agriculture dans l'optique de la promotion d'emplois durables et stables aux populations rurales ne peut se faire sans infrastructures et équipements adéquats en amont de la production. Cette condition sine qua none est gage de l'intensification et de la modernisation de l'agriculture et partant de l'augmentation des produits et des revenus des producteurs.



## CONCLUSION GENERALE

Si le maïs est cultivé dans toutes les régions du pays et presque dans toutes les préfectures, la région des Plateaux se place en tête de la production, au plan régional avec une forte production dans la préfecture de Haho et de l'Ogou. Elle est suivie de près par la région Centrale. La région des Savanes représente, quant à elle, une zone de diversification de la production céréalière et arrive en tête de la production de mil et de sorgho ; en troisième position en ce qui concerne la production du riz paddy, sur le plan national. Au niveau de la région de la Kara, la culture céréalière dominante reste le mil, ce qui lui permet d'occuper le deuxième rang au plan national. La culture du manioc, de l'igname, du taro, de la patate douce et du haricot est plus développée dans les régions Maritime et Plateaux. La région Centrale se classe en deuxième position en ce qui concerne la production du sorgho sur le plan national.

En définitive, le maïs, le manioc et l'igname pourront être développés dans les zones favorables (préfectures de l'Ogou, Haho...) à forte production disposant de sites propices (bas-fonds fertiles, retenues d'eau...) et d'un climat favorable. Ces cultures doivent faire l'objet de production intensive visant à faire d'elles, progressivement, des spéculations d'exportation pour le pays. En revanche, le riz produit en grande quantité dans les sept préfectures (Sotouboua, Oti, Ogou, Blitta, Kpendjal, Binah, et Zio) devra faire l'objet d'une promotion par le gouvernement en vue de réduire les importations massives de cette denrée dans le but de diminuer les déficits de la balance commerciale. Pour y parvenir, il y a lieu que des mesures soient prises en matière de renforcement des capacités matérielles humaines et financières, dans l'optique d'accroître la production et de rechercher des débouchés pour l'exportation du maïs, de l'igname et du manioc.

Par ailleurs, la transformation sur place de ces produits devra également être encouragée à l'instar de la transformation du manioc en cossette, du gari, du tapioca, de l'éthanol, produit très recherché dans la sous-région. Il en est de même pour l'igname transformable en féculé également recherché sur le plan international. Au plan national, la farine de maïs pourra être associée au blé pour la fabrication de pain en expérimentation dans le pays.

Le maraîchage se développe dans presque toutes les préfectures du Togo. Il se pratique de façon traditionnelle et souvent sans encadrement approprié dans certaines zones, par les femmes, comme culture secondaire et pluviale. Pratiqué dans ces conditions, les rendements issus des exploitations en pâtissent et par conséquent, les maraîchers ne tirent que de faibles revenus de leurs productions. Les actions visant à corriger cette tendance et à accroître la production maraîchère nationale, devront essentiellement viser la maîtrise de l'eau, la culture de contre saison, le renforcement des capacités humaines, matérielles et financières des maraîchers. Ces actions seront couplées avec la formation en techniques de production, de conservation, de transformation, de conditionnement etc., des produits maraîchers. Il est certain que la mise en œuvre de ces mesures pourrait inévitablement réduire progressivement l'importation, surtout de produits maraîchers en provenance des pays du Sahel.

La production animale est assez diversifiée dans toutes les régions avec un niveau élevé dans certaines préfectures telles que Lacs, Ogou, Haho, Sotouboua, Keran, Tone et Kpendjal. S'agissant des caprins, la région des Plateaux vient en tête, suivie des régions Centrale, de la Kara et Maritime. La région des Savanes demeure la première en matière de production porcine, suivie de la région des Plateaux, Centrale, Kara et Maritime.

La région des Plateaux occupe la première place dans la production aviaire, suivie de la région de la Kara en deuxième place et de la région Centrale en troisième. Pour ce qui concerne la production ovine, la région des Savanes occupe la première place devant les régions de la Kara, Centrale et des Plateaux. La première place revient également à la région des Savanes pour la production bovine suivie des régions des Plateaux, Centrale et de la Kara. L'analyse des données du sous-secteur élevage, au niveau de cette étude, révèle au plan national que les régions des Savanes, Centrale et de la Kara, sont les trois zones de prédilection dans le domaine de la production animale. Il y a lieu, que des mesures d'accompagnement soient prises pour favoriser le développement de la production animale dans les zones propices. Dans cet ordre d'idées, l'appui financier et technique aux éleveurs opérant dans les préfectures susmentionnées s'avère indispensable. Ces mesures leur permettraient de mieux conduire leur cheptel, notamment, pour le développement de l'élevage intensif. Ce dernier sera essentiellement axé, sur la claustration, l'alimentation complémentaire et le suivi régulier des animaux.

Les productions végétale, maraîchère et animale contribuent énormément à la croissance du pays. Il n'en est pas de même de la production sylvicole. En effet, le Togo ne disposant pas d'un potentiel énorme forestier, est cependant confronté au cours de ces deux dernières décennies, à des taux de déboisement très intensifs face à de faibles actions de reboisement. La poursuite de cette tendance à terme peut engendrer une avancée rapide de la sécheresse. La prise de mesures idoines et rapides est donc nécessaire pour redonner une nouvelle couverture arbustive aux sols dans l'optique, à terme, de faire reculer la sécheresse, de permettre la reconstitution organique des terres, le développement de la faune, l'exploitation réglementée du bois etc. Comme mesures, on peut envisager également d'appuyer les jeunes et femmes à s'investir plus dans la production des jeunes plants à croissance rapide,

les encourager à faire le reboisement, par l'organisation des séances de sensibilisation et des campagnes de lutte contre le déboisement et les méfaits des feux de brousse.

Le Togo regorge d'un potentiel énorme en matière d'artisanat. Ce secteur contribue en moyenne à 20% au PIB, emploie environ 800 000 actifs et appuie l'agriculture et l'industrie. Très diversifié, l'artisanat se caractérise par un déficit en données statistiques et l'existence d'un nombre important de corps de métiers et des groupements de transformation de produits agroalimentaires peu organisés. Comme on peut le constater, en l'absence de statistiques fiables sur le nombre d'actifs exerçant dans les unités artisanales ou semi-artisanales, surtout sur la non tenue de la comptabilité au niveau de la plupart des unités de production artisanale, il a été difficile à l'équipe de la mission de se prononcer sur les créneaux porteurs au niveau du secteur artisanal. Néanmoins, pour relancer les actions au niveau de ce secteur, il est nécessaire que certaines mesures d'accompagnement soient prises, notamment l'appui à la mise en place des unités de transformation des produits alimentaires au plan national, le renforcement des capacités institutionnelles et matérielles des Chambres Régionales de Métiers (CRM), les Groupements Inter professionnels des Artisans du Togo (GIPATO), la création des villages artisanaux régionaux, la mise en place de fonds de financement des activités du secteur, la définition de circuits commerciaux etc. Dans le domaine de la production industrielle, les activités et créneaux porteurs n'ont pas pu être identifiés par la mission car la plupart des unités de production ont été fermées et/ou peu opérationnelles. Les quelques rares en fonction sont implantées en zone franche et/ou en territoire douanier. Toutefois, il y a lieu, que des mesures soient prises pour l'amélioration des conditions de travail, de la grille salariale des employés opérant surtout dans les sociétés de la zone franche.

Le Togo de par sa diversité touristique, caractérisée, par l'existence des sites pittoresques, d'infrastructures hôtelières de tout genre, de jeunes et femmes aptes à exercer des activités génératrices de revenus au niveau de ce secteur, nécessite que des mesures d'accompagnement soient mises en place pour relancer les actions. Ces dernières peuvent être centrées sur l'aménagement des sites, la réhabilitation de certains hôtels et le renforcement des capacités des acteurs dudit secteur surtout les guides touristiques, les hôteliers, les responsables des agences de voyage... Par ailleurs, l'actualisation, du circuit, de la carte, du carnet, des panneaux, touristiques, devrait être l'une des premières actions à mener au niveau sectoriel ; elle ira de pair avec la mobilisation de ressources financières conséquentes et la recherche de partenaires financiers prêts à investir dans le secteur du tourisme. Outre ces points ci-dessus développés dans tous les secteurs économiques, certains préalables restent et risquent d'annihiler tous les efforts que le gouvernement ne cesse de déployer dans la promotion d'emplois des jeunes et des femmes. Ceux-ci ont été relevés, par la plupart des participants, lors des ateliers de validation du présent rapport. Ces préalables, bien qu'ils soient pris en compte dans le rapport provisoire, ont été à nouveau relevés par les participants. Il s'agit, entre autres, des points ci-après : i) les problèmes fonciers, caractérisés par une vente anarchique des terres rurales par les populations, hypothéquant la disposition de ces dernières pour les futures générations ; ii) les problèmes de transhumance engendrant d'énormes conflits entre, agriculteurs, éleveurs et populations ; iii) l'exode rural des jeunes qui prend des proportions considérables, entraînant un vieillissement des actifs agricoles ; iv) les fréquentes catastrophes naturelles entraînant une destruction des cultures, cheptels et parfois des vies humaines ; v) l'urbanisation anarchique due à l'absence et ou l'actualisation des plans de cadastres des villes ; vi) l'absence d'une harmonisation des mesures de vente des denrées agricoles (céréales, légumes, tubercules et produits maraîchers).

Des mesures d'accompagnement ont été formulées dans le présent rapport pour répondre aux préoccupations susmentionnées. Il y a lieu, que le gouvernement leur accorde une attention particulière en vue de mieux tirer profit des propositions et recommandations issues de cette étude sur les opportunités d'emplois des jeunes et des femmes dans les préfectures et sous-préfectures.



**Mieux produire pour la sécurité alimentaire et l'exportation, gage d'un développement harmonieux et soutenu .**